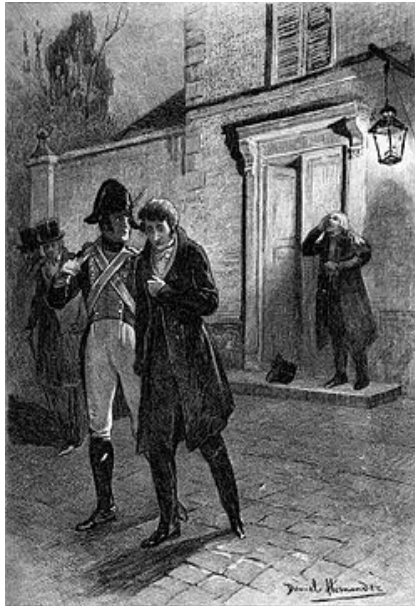


Honoré de Balzac
Le Cabinet des Antiques



BeQ

Honoré de Balzac
(1799-1850)

Scènes de la vie de province

Le Cabinet des Antiques

Les rivalités

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *À tous les vents*
Volume 1100 : version 1.0

Du même auteur, à la Bibliothèque :

Le père Goriot

Eugénie Grandet

La duchesse de Langeais

Gobseck

Le colonel Chabert

Le curé de Tours

La femme de trente ans

La vieille fille

Le médecin de campagne

Le Cabinet des Antiques

Édition de référence :
Paris, Alexandre Houssiaux, Éditeur, 1855.

À MONSIEUR LE BARON DE HAMMER-PURGSTALL,
Conseiller aulique, auteur de l'*Histoire de
l'Empire ottoman*.

Cher baron,

Vous vous êtes si chaudement intéressé à ma longue et vaste histoire des mœurs françaises au dix-neuvième siècle, et vous avez accordé de tels encouragements à mon œuvre, que vous m'avez ainsi donné le droit d'attacher votre nom à l'un des fragments qui en feront partie. N'êtes-vous pas un des plus graves représentants de la consciencieuse et studieuse Allemagne ? Votre approbation ne doit-elle pas en commander d'autres et protéger mon entreprise ? je suis si fier de l'avoir obtenue que j'ai tâché de la mériter en continuant mes travaux avec cette intrépidité qui a caractérisé vos études et la recherche de tous les documents sans lesquels le monde littéraire n'aurait pas eu le monument élevé par

vous. Votre sympathie pour des labeurs que vous avez connus et appliqués aux intérêts de la société orientale la plus éclatante, a souvent soutenu l'ardeur de mes veilles occupées par les détails de notre société moderne : ne serez-vous pas heureux de le savoir, vous dont la naïve bonté peut se comparer à celle de notre La Fontaine ?

Je souhaite, cher baron, que ce témoignage de ma vénération pour vous et votre œuvre vienne vous trouver à Dobling, et vous y rappelle, ainsi qu'à tous les vôtres, un de vos plus sincères admirateurs et amis.

DE BALZAC.

Dans une des moins importantes Préfectures de France, au centre de la ville, au coin d'une rue, est une maison ; mais les noms de cette rue et de cette ville doivent être cachés ici. Chacun appréciera les motifs de cette sage retenue exigée par les convenances. Un écrivain touche à bien des plaies en se faisant l'annaliste de son temps !... La maison s'appelait l'hôtel d'Esgrignon ; mais sachez encore que d'Esgrignon est un nom de convention, sans plus de réalité que n'en ont les Belval, les Floricour, les Derville de la comédie, les Adalbert ou les Monbreuse du roman. Enfin, les noms des principaux personnages seront également changés. Ici l'auteur voudrait rassembler des contradictions, entasser des anachronismes, pour enfouir la vérité sous un tas d'invéraisemblances et de choses absurdes ; mais, quoi qu'il fasse, elle poudra toujours, comme une vigne mal arrachée repousse en jets vigoureux, à travers un vignoble labouré.

L'hôtel d'Esgrignon était tout bonnement la maison où demeurait un vieux gentilhomme, nommé Charles-Marie-Victor-Ange Carol, marquis d'Esgrignon ou des Grignons, suivant d'anciens titres. La société commerçante et bourgeoise de la ville avait épigrammatiquement nommé son logis un hôtel, et depuis une vingtaine d'années la plupart des habitants avaient fini par dire sérieusement *l'hôtel d'Esgrignon* en désignant la demeure du marquis.

Le nom de Carol (les frères Thierry l'eussent orthographié Karawl) était le nom glorieux d'un des plus puissants chefs venus jadis du Nord pour conquérir et féodaliser les Gaules. Jamais les Carol n'avaient plié la tête, ni devant les Communes, ni devant la Royauté, ni devant l'Église, ni devant la Finance. Chargés autrefois de défendre une Marche française, leur titre de marquis était à la fois un devoir, un honneur, et non le simulacre d'une charge supposée ; le fief d'Esgrignon avait toujours été leur bien. Vraie noblesse de province, ignorée depuis deux cents ans à la cour, mais pure de tout alliage, mais souveraine aux États, mais respectée des gens du

pays comme une superstition et à l'égal d'une bonne vierge qui guérit les maux de dents, cette maison s'était conservée au fond de sa province comme les pieux charbonnés de quelque pont de César se conservent au fond d'un fleuve. Pendant treize cents ans, les filles avaient été régulièrement mariées sans dot ou mises au couvent ; les cadets avaient constamment accepté leurs légitimes maternelles, étaient devenus soldats, évêques, ou s'étaient mariés à la cour. Un cadet de la maison d'Esgrignon fut amiral, fut fait duc et pair, et mourut sans postérité. Jamais le marquis d'Esgrignon, chef de la branche aînée, ne voulut accepter le titre de duc.

– Je tiens le marquisat d'Esgrignon aux mêmes conditions que le roi tient l'État de France, dit-il au connétable de Luynes qui n'était alors à ses yeux qu'un très petit compagnon. Comptez que, durant les troubles, il y eut des d'Esgrignon décapités. Le sang franc se conserva, noble et fier, jusqu'en l'an 1789. Le marquis d'Esgrignon actuel n'émigra pas : il devait défendre sa Marche. Le respect qu'il avait inspiré aux gens de la campagne préserva sa tête de

l'échafaud ; mais la haine des vrais Sans-Culottes fut assez puissante pour le faire considérer comme émigré, pendant le temps qu'il fut obligé de se cacher. Au nom du peuple souverain, le District déshonora la terre d'Esgrignon, les bois furent nationalement vendus, malgré les réclamations personnelles du marquis, alors âgé de quarante ans. Mademoiselle d'Esgrignon, sa sœur, étant mineure, sauva quelques portions du fief par l'entremise d'un jeune intendant de la famille, qui demanda le partage de présuccession au nom de sa cliente : le château, quelques fermes lui furent attribués par la liquidation que fit la République. Le fidèle Chesnel fut obligé d'acheter en son nom, avec les deniers que lui apporta le marquis, certaines parties du domaine auxquelles son maître tenait particulièrement, telles que l'église, le presbytère et les jardins du château.

Les lentes et rapides années de La Terreur étant passées, le marquis d'Esgrignon, dont le caractère avait imposé des sentiments respectueux à la contrée, voulut revenir habiter son château avec sa sœur mademoiselle

d'Esgrignon, afin d'améliorer les biens au sauvetage desquels s'était employé maître Chesnel, son ancien intendant, devenu notaire. Mais, hélas ! le château pillé, démeublé, n'était-il pas trop vaste, trop coûteux pour un propriétaire dont tous les droits utiles avaient été supprimés, dont les forêts avaient été dépecées, et qui, pour le moment, ne pouvait pas tirer plus de neuf mille francs en sac des terres conservées de ses anciens domaines ?

Quand le notaire ramena son ancien maître, au mois d'octobre 1800, dans le vieux château féodal, il ne put se défendre d'une émotion profonde en voyant le marquis immobile, au milieu de la cour, devant ses douves comblées, regardant ses tours rasées au niveau des toits. Le Franc contemplait en silence et tour à tour le ciel et la place où étaient jadis les jolies girouettes des tourelles gothiques, comme pour demander à Dieu la raison de ce déménagement social. Chesnel seul pouvait comprendre la profonde douleur du marquis, alors nommé le citoyen Carol. Ce grand d'Esgrignon resta longtemps muet, il aspira la senteur patrimoniale de l'air et

jeta la plus mélancolique des interjections.

– Chesnel, dit-il, plus tard nous reviendrons ici, quand les troubles seront finis ; mais jusqu’à l’édit de pacification je ne saurais y habiter, puisqu’*ils* me défendent d’y rétablir mes armes.

Il montra le château, se retourna, remonta sur son cheval et accompagna sa sœur venue dans une mauvaise carriole d’osier appartenant au notaire. À la ville, plus d’hôtel d’Esgrignon. La noble maison avait été démolie, sur son emplacement s’étaient élevées deux manufactures. Maître Chesnel employa le dernier sac de louis du marquis à acheter, au coin de la place, une vieille maison à pignon, à girouette, à tourelle, à colombier où jadis était établi d’abord le Bailliage seigneurial, puis le Présidial, et qui appartenait au marquis d’Esgrignon. Moyennant cinq cents louis, l’acquéreur national rétrocéda ce vieil édifice au légitime propriétaire. Ce fut alors que, moitié par raillerie, moitié sérieusement, cette maison fut appelée *hôtel d’Esgrignon*.

En 1800, quelques émigrés rentrèrent en France, les radiations des noms inscrits sur les

fatales listes s'obtenaient assez facilement. Parmi les personnes nobles qui revinrent les premières dans la ville, se trouvèrent le baron de Nouastre et sa fille : ils étaient ruinés. Monsieur d'Esgrignon leur offrit généreusement un asile où le baron mourut deux mois après, consumé de chagrins. Mademoiselle de Nouastre avait vingt-deux ans, les Nouastre étaient du plus pur sang noble, le marquis d'Esgrignon l'épousa pour continuer sa maison, mais elle mourut en couches, tuée par l'inhabileté du médecin, et laissa fort heureusement un fils aux d'Esgrignon. Le pauvre vieillard (quoique le marquis n'eût alors que cinquante-trois ans, l'adversité et les cuisantes douleurs de sa vie avaient constamment donné plus de douze mois aux années), ce vieillard donc perdit la joie de ses vieux jours en voyant expirer la plus jolie des créatures humaines, une noble femme en qui revivaient les grâces maintenant imaginaires des figures féminines du seizième siècle. Il reçut un de ces coups terribles dont les retentissements se répètent dans tous les moments de la vie. Après être resté quelques instants debout devant le lit, il

baisa le front de sa femme étendue comme une sainte, les mains jointes, il tira sa montre, en brisa la roue, et alla la suspendre à la cheminée. Il était onze heures avant midi.

– Mademoiselle d’Esgrignon, prions Dieu que cette heure ne soit plus fatale à notre maison. Mon oncle, monseigneur l’archevêque, a été massacré à cette heure, à cette heure mourut aussi mon père...

Il s’agenouilla près du lit, en s’y appuyant la tête ; sa sœur l’imita. Puis, après un moment, tous deux ils se relevèrent : mademoiselle d’Esgrignon fondait en larmes, le vieux marquis regardait l’enfant, la chambre et la morte d’un œil sec. À son opiniâtreté de Franc cet homme joignait une intrépidité chrétienne.

Ceci se passait dans la deuxième année de notre siècle. Mademoiselle d’Esgrignon avait vingt-sept ans. Elle était belle. Un parvenu, fournisseur des armées de la République, né dans le pays, riche de mille écus de rente, obtint de maître Chesnel, après en avoir vaincu les résistances, qu’il parlât de mariage en sa faveur à

mademoiselle d'Esgrignon. Le frère et la sœur se courroucèrent autant l'un que l'autre d'une semblable hardiesse. Chesnel fut au désespoir de s'être laissé séduire par le sieur du Croisier. Depuis ce jour, il ne retrouva plus dans les manières ni dans les paroles du marquis d'Esgrignon cette caressante bienveillance qui pouvait passer pour de l'amitié. Désormais, le marquis eut pour lui de la reconnaissance. Cette reconnaissance noble et vraie causait de perpétuelles douleurs au notaire. Il est des cœurs sublimes auxquels la gratitude semble un paiement énorme, et qui préfèrent la douce égalité de sentiment que donnent l'harmonie des pensées et la fusion volontaire des âmes. Maître Chesnel avait goûté le plaisir de cette honorable amitié ; le marquis l'avait élevé jusqu'à lui. Pour le vieux noble, ce bonhomme était moins qu'un enfant et plus qu'un serviteur, il était l'homme-lige volontaire, le serf attaché par tous les liens du cœur à son suzerain. On ne comptait plus avec le notaire, tout se balançait par les continuels échanges d'une affection vraie. Aux yeux du marquis, le caractère officiel que le notariat

donnait à Chesnel ne signifiait rien, son serviteur lui semblait déguisé en notaire. Aux yeux de Chesnel, le marquis était un être qui appartenait toujours à une race divine ; il croyait à la Noblesse, il se souvenait sans honte que son père ouvrait les portes du salon et disait : Monsieur le marquis est servi. Son dévouement à la noble maison ruinée ne procédait pas d'une foi mais d'un égoïsme, il se considérait comme faisant partie de la famille. Son chagrin fut profond. Quand il osa parler de son erreur au marquis malgré la défense du marquis : – Chesnel, lui répondit le vieux noble d'un ton grave, tu ne te serais pas permis de si injurieuses suppositions avant les Troubles. Que sont donc les nouvelles doctrines si elles t'ont gâté ?

Maître Chesnel avait la confiance de toute la ville, il y était considéré ; sa haute probité, sa grande fortune contribuaient à lui donner de l'importance, il eut dès lors une aversion décidée pour le sieur du Croisier. Quoique le notaire fût peu rancuneux, il fit épouser ses répugnances à bon nombre de familles. Du Croisier, homme haineux et capable de couvrir une vengeance

pendant vingt ans, conçu pour le notaire et pour la famille d'Esgrignon une de ces haines sourdes et capitales, comme il s'en rencontre en province. Ce refus le tuait aux yeux des malicieux provinciaux parmi lesquels il était venu passer ses jours, et qu'il voulait dominer. Ce fut une catastrophe si réelle que les effets ne tardèrent pas à s'en faire sentir. Du Croisier fut également refusé par une vieille fille à laquelle il s'adressa en désespoir de cause. Ainsi les plans ambitieux qu'il avait formés d'abord, manquèrent une première fois par le refus de mademoiselle d'Esgrignon, de qui l'alliance lui aurait donné l'entrée dans le faubourg Saint-Germain de la province, puis le second refus le déconsidéra si fortement qu'il eut beaucoup de peine à se maintenir dans la seconde société de la ville.

En 1805, monsieur de La Roche-Guyon, l'aîné d'une des plus anciennes familles du pays, qui s'était jadis alliée aux d'Esgrignon, fit demander, par maître Chesnel, la main de mademoiselle d'Esgrignon. Mademoiselle Marie-Armande-Claire d'Esgrignon refusa d'entendre le notaire.

– Vous devriez avoir deviné que je suis mère, mon cher Chesnel, lui dit-elle en achevant de coucher son neveu, bel enfant de cinq ans.

Le vieux marquis se leva pour aller au-devant de sa sœur, qui revenait du berceau ; il lui baisa la main respectueusement ; puis, en se rasseyant, il retrouva la parole pour dire : – Vous êtes une d’Esgrignon, ma sœur !

La noble fille tressaillit et pleura. Dans ses vieux jours, monsieur d’Esgrignon, père du marquis, avait épousé la petite-fille d’un traitant anobli sous Louis XIV. Ce mariage fut considéré comme une horrible mésalliance par la famille, mais sans importance, puisqu’il n’en était résulté qu’une fille. Armande savait cela. Quoique son frère fût excellent pour elle, il la regardait toujours comme une étrangère, et ce mot la légitimait. Mais aussi sa réponse ne couronnait-elle pas admirablement la noble conduite qu’elle avait tenue depuis onze années, lorsque, à partir de sa majorité, chacune de ses actions fut marquée au coin du dévouement le plus pur ? Elle avait une sorte de culte pour son frère.

– Je mourrai mademoiselle d’Esgrignon, dit-elle simplement au notaire.

– Il n’y a point pour vous de plus beau titre, répondit Chesnel qui crut lui faire un compliment.

La pauvre fille rougit.

– Tu as dit une sottise, Chesnel, répliqua le vieux marquis tout à la fois flatté du mot de son ancien serviteur et peiné du chagrin qu’il causait à sa sœur. Une d’Esgrignon peut épouser un Montmorency : notre sang n’est pas aussi mêlé que l’a été le leur. Les d’Esgrignon *portent d’or à deux bandes de gueules*, et rien, depuis neuf cents ans, n’a changé dans leur écusson ; il est tel que le premier jour.

« Je ne me souviens pas d’avoir jamais rencontré de femme qui ait autant que mademoiselle d’Esgrignon frappé mon imagination, dit Blondet à qui la littérature contemporaine est, entre autres choses, redevable de cette histoire. J’étais à la vérité fort jeune, j’étais un enfant, et peut-être les images qu’elle a laissées dans ma mémoire doivent-elles la

vivacité de leurs teintes à la disposition qui nous entraîne alors vers les choses merveilleuses. Quand je la voyais venant de loin sur le Cours où je jouais avec d'autres enfants, et qu'elle y amenait Victurnien, son neveu, j'éprouvais une émotion qui tenait beaucoup des sensations produites par le galvanisme sur les êtres morts. Quelque jeune que je fusse, je me sentais comme doué d'une nouvelle vie. Mademoiselle Armande avait les cheveux d'un blond fauve, ses joues étaient couvertes d'un très fin duvet à reflets argentés que je me plaisais à voir en me mettant de manière que la coupe de sa figure fût illuminée par le jour, et je me laissais aller aux fascinations de ces yeux d'émeraude qui rêvaient et me jetaient du feu quand ils tombaient sur moi. Je feignais de me rouler sur l'herbe devant elle en jouant, mais je tâchais d'arriver à ses pieds mignons pour les admirer de plus près. La molle blancheur de son teint, la finesse de ses traits, la pureté des lignes de son front, l'élégance de sa taille mince me surprenaient sans que je m'aperçusse de l'élégance de sa taille, ni de la beauté de son front, ni de l'ovale parfait de son

visage. Je l'admirais comme on prie à mon âge, sans trop savoir pourquoi. Quand mes regards perçants avaient enfin attiré les siens, et qu'elle me disait de sa voix mélodieuse, qui me semblait déployer plus de volume que toutes les autres voix : – Que fais-tu là, petit ? pourquoi me regardes-tu ? je venais, je me tortillais, je me mordais les doigts, je rougissais et je disais : – Je ne sais pas. Si par hasard elle passait sa main blanche dans mes cheveux en me demandant mon âge, je m'en allais en courant et en lui répondant de loin : – Onze ans ! Quand, en lisant les *Mille et une Nuits*, je voyais apparaître une reine ou une fée, je leur prêtais les traits et la démarche de mademoiselle d'Esgrignon. Quand mon maître de dessin me fit copier des têtes d'après l'antique, je remarquais que ces têtes étaient coiffées comme l'était mademoiselle d'Esgrignon. Plus tard, quand ces folles idées s'en allèrent une à une, mademoiselle Armande, pour laquelle les hommes se dérangeaient respectueusement sur le Cours afin de lui faire place, et qui contemplaient les jeux de sa longue robe brune jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdue de vue, mademoiselle Armande

resta vaguement dans ma mémoire comme un type. Ses formes exquises, dont la rondeur était parfois révélée par un coup de vent, et que je savais retrouver malgré l'ampleur de sa robe, ses formes revinrent dans mes rêves de jeune homme. Puis, encore plus tard, quand je songeai gravement à quelques mystères de la pensée humaine, je crus me souvenir que mon respect m'était inspiré par les sentiments exprimés sur la figure et dans l'attitude de mademoiselle d'Esgrignon. L'admirable calme de cette tête intérieurement ardente, la dignité des mouvements, la sainteté des devoirs accomplis me touchaient et m'imposaient. Les enfants sont plus pénétrables qu'on ne le croit par les invisibles effets des idées : ils ne se moquent jamais d'une personne vraiment imposante, la véritable grâce les touche, la beauté les attire parce qu'ils sont beaux et qu'il existe des liens mystérieux entre les choses de même nature. Mademoiselle d'Esgrignon fut une de mes religions. Aujourd'hui jamais ma folle imagination ne grimpe l'escalier en colimaçon d'un antique manoir sans s'y peindre

mademoiselle Armande comme le génie de la Féodalité. Quand je lis les vieilles chroniques, elle paraît à mes yeux sous les traits des femmes célèbres, elle est tour à tour Agnès, Marie Touchet, Gabrielle je lui prête tout l'amour perdu dans son cœur, et qu'elle n'exprima jamais. Cette céleste figure, entrevue à travers les nuageuses illusions de l'enfance, vient maintenant au milieu des nuées de mes rêves. »

Souvenez-vous de ce portrait, fidèle au moral comme au physique ! Mademoiselle d'Esgrignon est une des figures les plus instructives de cette histoire : elle vous apprendra ce que, faute d'intelligence, les vertus les plus pures peuvent avoir de nuisible.

Pendant les années 1804 et 1805 les deux tiers des familles émigrées revinrent en France, et presque toutes celles de la province où demeurait monsieur le marquis d'Esgrignon se replantèrent dans le sol paternel. Mais il y eut alors des défections. Quelques gentilshommes prirent du service, soit dans les armées de Napoléon, soit à sa cour ; d'autres firent des alliances avec

certains parvenus. Tous ceux qui entrèrent dans le mouvement impérial reconstituèrent leurs fortunes et retrouvèrent leurs bois par la munificence de l'empereur, beaucoup d'entre eux restèrent à Paris ; mais il y eut huit ou neuf familles nobles qui demeurèrent fidèles à la noblesse proscrite et à leurs idées sur la monarchie écroulée : les Roche-Guyon, les Nouâtre, les Gordon, les Casteran, les Troisville, etc., ceux-ci pauvres, ceux-là riches ; mais le plus où le moins d'or ne se comptait pas ; l'antiquité, la conservation de la race étaient tout pour elles, absolument comme pour un antiquaire le poids de la médaille est peu de chose en comparaison et de la pureté des lettres et de la tête et de l'ancienneté du coin. Ces familles prirent pour chef le marquis d'Esgrignon : sa maison devint leur cénacle. Là l'Empereur et Roi ne fut jamais que monsieur de Buonaparte ; là le souverain était Louis XVIII, alors à Mittau ; là le Département fut toujours la Province et la Préfecture une Intendance. L'admirable conduite, la loyauté de gentilhomme, l'intrépidité du marquis d'Esgrignon lui valaient de sincères hommages ;

de même que ses malheurs, sa constance, son inaltérable attachement à ses opinions, lui méritaient en ville un respect universel. Cette admirable ruine avait toute la majesté des grandes choses détruites. Sa délicatesse chevaleresque était si bien connue qu'en plusieurs circonstances il fut pris par des plaideurs pour unique arbitre. Tous les gens bien élevés qui appartenaient au système impérial, et même les autorités avaient pour ses préjugés autant de complaisance qu'ils montraient d'égard pour sa personne. Mais une grande partie de la société nouvelle, les gens qui, sous la restauration, devaient s'appeler *les Libéraux* et à la tête desquels se trouva secrètement du Croisier, se moquaient de l'oasis aristocratique où il n'était donné à personne d'entrer sans être bon gentilhomme et irréprochable. Leur animosité fut d'autant plus forte que beaucoup d'honnêtes gens, de dignes hobereaux, quelques personnes de la haute administration s'obstinaient à considérer le salon du marquis d'Esgrignon comme le seul où il y eût bonne compagnie. Le préfet, chambellan de l'Empereur, faisait des démarches pour y être

reçu : il y envoyait humblement sa femme, qui était une Grandlieu. Les exclus avaient donc, en haine de ce petit faubourg Saint-Germain de province, donné le sobriquet de *Cabinet des Antiques* au salon du marquis d'Esgrignon, qu'ils nommaient monsieur Carol, et auquel le percepteur des contributions adressait toujours son avertissement avec cette parenthèse (ci-devant des Grignons). Cette ancienne manière d'écrire le nom constituait une taquinerie, puisque l'orthographe de d'Esgrignon avait prévalu.

« Quant à moi, disait Émile Blondet, si je veux rassembler mes souvenirs d'enfance, j'avouerai que le mot Cabinet des Antiques me faisait toujours rire, malgré mon respect, dois-je dire mon amour pour mademoiselle Armande. L'hôtel d'Esgrignon donnait sur deux rues à l'angle desquelles elle était située, en sorte que le salon avait deux fenêtres sur l'une et deux fenêtres sur l'autre de ces rues, les plus passantes de la ville. La Place du Marché se trouvait à cinq cents pas de l'hôtel. Ce salon était alors comme une cage de verre, et personne n'allait ou venait dans la

ville sans y jeter un coup d'œil. Cette pièce me sembla toujours, à moi, bambin de douze ans, être une de ces curiosités rares qui se trouvent plus tard, quand on y songe, sur les limites du réel et du fantastique, sans qu'on puisse savoir si elles sont plus d'un côté que de l'autre. Ce salon, autrefois la salle d'audience, était élevé sur un étage de caves à soupiraux grillés, où gisaient jadis les criminels de la province, mais où se faisait alors la cuisine du marquis. Je ne sais pas si la magnifique et haute cheminée du Louvre, si merveilleusement sculptée, m'a causé plus d'étonnement que je n'en ressentis en voyant pour la première fois l'immense cheminée de ce salon brodée comme un melon, et au-dessus de laquelle était un grand portrait équestre de Henri III (sous qui cette province, ancien duché d'apanage, fut réunie à la Couronne), exécuté en ronde bosse et encadré de dorures. Le plafond était formé de poutres de châtaignier qui composaient des caissons intérieurement ornés d'arabesques. Ce plafond magnifique avait été doré sur ses arêtes, mais la dorure se voyait à peine. Les murs, tendus de tapisseries flamandes

représentaient le jugement de Salomon en six tableaux encadrés de thyrses dorés où se jouaient des amours et des satyres. Le marquis avait fait parqueter ce salon. Parmi les débris des châteaux qui se vendirent de 1793 à 1795, le notaire s'était procuré des consoles dans le goût du siècle de Louis XIV, un meuble en tapisserie, des tables, des cartels, des feux, des girandoles qui complétaient merveilleusement ce grandissime salon en disproportion avec toute la maison, mais qui heureusement avait une antichambre aussi haute d'étage, l'ancienne salle des Pas-Perdus du Présidial, à laquelle communiquait la chambre des délibérations, convertie en salle à manger. Sous ces vieux lambris, oripeaux d'un temps qui n'était plus, s'agitaient en première ligne huit ou dix douairières, les unes au chef branlant, les autres desséchées et noires comme des momies ; celles-ci roides, celles-là inclinées, toutes encaparaçonnées d'habits plus ou moins fantasques en opposition avec la mode ; des têtes poudrées à cheveux bouclés, des bonnets à coques, des dentelles rousses. Les peintures les plus bouffonnes ou les plus sérieuses n'ont

jamais atteint à la poésie divagante de ces femmes, qui reviennent dans mes rêves et grimacent dans mes souvenirs aussitôt que je rencontre une vieille femme dont la figure ou la toilette me rappellent quelques-uns de leurs traits. Mais, soit que le malheur m'ait initié aux secrets des infortunes, soit que j'aie compris tous les sentiments humains, surtout les regrets et le vieil âge, je n'ai jamais plus retrouvé nulle part, ni chez les mourants, ni chez les vivants, la pâleur de certains yeux gris, l'effrayante vivacité de quelques yeux noirs. Enfin ni Maturin ni Hoffmann, les deux plus sinistres imaginations de ce temps, ne m'ont causé l'épouvante que me causèrent les mouvements automatiques de ces corps busqués. Le rouge des acteurs ne m'a point surpris, j'avais vu là du rouge invétéré, du rouge de naissance, disait un de mes camarades au moins aussi espiègle que je pouvais l'être. Il s'agitait là des figures aplaties, mais creusées par des rides qui ressemblaient aux têtes de casse-noisettes sculptées en Allemagne. Je voyais à travers les carreaux des corps bossués, des membres mal attachés dont je n'ai jamais tenté

d'expliquer l'économie ni la contexture ; des mâchoires carrées et très apparentes, des os exorbitants, des hanches luxuriantes. Quand ces femmes allaient et venaient, elles ne me semblaient pas moins extraordinaires que quand elles gardaient leur immobilité mortuaire, alors qu'elles jouaient aux cartes. Les hommes de ce salon offraient les couleurs grises et fanées des vieilles tapisseries, leur vie était frappée d'indécision ; mais leur costume se rapprochait beaucoup des costumes alors en usage, seulement leurs cheveux blancs, leurs visages flétris, leur teint de cire, leurs front ruinés, la pâleur des yeux leur donnaient à tous une ressemblance avec les femmes qui détruisait la réalité de leur costume. La certitude de trouver ces personnages invariablement attablés ou assis aux mêmes heures achevait de leur prêter à mes yeux je ne sais quoi de théâtral, de pompeux, de surnaturel. Jamais je ne suis entré depuis dans ces garde-meubles célèbres, à Paris, à Londres, à Vienne, à Munich, où de vieux gardiens vous montrent les splendeurs des temps passés, sans que je les peuplasse des figures du Cabinet des Antiques.

Nous nous propositions souvent entre nous, écoliers de huit à dix ans, comme une partie de plaisir d'aller voir ces raretés sous leur cage de verre. Mais aussitôt que je voyais la suave mademoiselle Armande, je tressaillais, puis j'admirais avec un sentiment de jalousie ce délicieux enfant, Victurnien, chez lequel nous pressentions tous une nature supérieure à la nôtre. Cette jeune et fraîche créature, au milieu de ce cimetière réveillé avant le temps, nous frappait par je ne sais quoi d'étrange. Sans nous rendre un compte exact de nos idées, nous nous sentions bourgeois et petits devant cette cour orgueilleuse. »

Les catastrophes de 1813 et de 1814, qui abattirent Napoléon, rendirent la vie aux hôtes du Cabinet des Antiques, et surtout l'espoir de retrouver leur ancienne importance ; mais les événements de 1815, les malheurs de l'occupation étrangère, puis les oscillations du gouvernement ajournèrent jusqu'à la chute de monsieur Decazes les espérances de ces personnages si bien peints par Blondet. Cette histoire ne prit donc de consistance qu'en 1822.

En 1822, malgré les bénéfices que la Restauration apportait aux émigrés, la fortune du marquis d'Esgrignon n'avait pas augmenté. De tous les nobles atteints par les lois révolutionnaires, aucun ne fut plus maltraité. La majeure portion de ses revenus consistait, avant 1789, en droits domaniaux résultant, comme chez quelques grandes familles, de la mouvance de ses fiefs, que les seigneurs s'efforçaient de détailler afin de grossir le produit de leurs *lods et ventes*. Les familles qui se trouvèrent dans ce cas furent ruinées sans aucun espoir de retour, l'ordonnance par laquelle Louis XVIII restitua les biens non vendus aux Émigrés ne pouvait leur rien rendre ; et plus tard, la loi sur l'indemnité ne devait pas les indemniser. Chacun sait que leurs droits supprimés furent rétablis, au profit de l'État, sous le nom même de *Domaines*. Le marquis appartenait nécessairement à cette fraction du parti royaliste qui ne voulut aucune transaction avec ceux qu'il nommait, non pas les révolutionnaires, mais les révoltés, plus parlementairement appelés Libéraux ou Constitutionnels. Ces royalistes, surnommés

Ultras par l'opposition, eurent pour chefs et pour héros les courageux orateurs de la Droite, qui, dès la première séance royale, tentèrent, comme monsieur de Polignac, de protester contre la charte de Louis XVIII, en la regardant comme un mauvais édit arraché par la nécessité du moment, et sur lequel la Royauté devait revenir. Ainsi, loin de s'associer à la rénovation de mœurs que voulut opérer Louis XVIII, le marquis restait tranquille, au port d'armes des purs de la Droite, attendant la restitution de son immense fortune, et n'admettant même pas la pensée de cette indemnité qui préoccupa le ministère de M. de Villèle, et qui devait consolider le trône en éteignant la fatale distinction, maintenue alors malgré les lois, entre les propriétés. Les miracles de la Restauration de 1814, ceux plus grands du retour de Napoléon en 1815, les prodiges de la nouvelle fuite de la Maison de Bourbon et de son second retour, cette phase quasi-fabuleuse de l'histoire contemporaine surprit le marquis à soixante-sept ans. À cet âge, les plus fiers caractères de notre temps, moins abattus qu'usés par les événements de la Révolution et de

l'Empire, avaient au fond des provinces converti leur activité en idées passionnées, inébranlables ; ils étaient presque tous retranchés dans l'énervante et douce habitude de la vie qu'on y mène. N'est-ce pas le plus grand malheur qui puisse affliger un parti, que d'être représenté par des vieillards, quand déjà ses idées sont taxées de vieillesse ? D'ailleurs, lorsqu'en 1818 le Trône légitime parut solidement assis, le marquis se demanda ce qu'un septuagénaire irait faire à la cour, quelle charge, quel emploi pouvait-il y exercer ? Le noble et fier d'Esgrignon se contenta donc, et dut se contenter du triomphe de la Monarchie et de la Religion, en attendant les résultats de cette victoire inespérée, disputée, qui fut simplement un armistice. Il continuait donc alors à trôner dans son salon, si bien nommé le Cabinet des Antiques. Sous la Restauration, ce surnom de douce moquerie s'envenima lorsque les vaincus de 1793 se trouvèrent les vainqueurs.

Cette ville ne fut pas plus préservée que la plupart des autres villes de province des haines et des rivalités engendrées par l'esprit de parti. Contre l'attente générale, du Croisier avait

épousé la vieille fille riche qui l'avait refusé d'abord, et quoiqu'il eût pour rival auprès d'elle l'enfant gâté de l'aristocratie de la ville, un certain chevalier dont le nom illustre sera suffisamment caché en ne le désignant, suivant un vieil usage d'autrefois suivi par la ville, que par son titre ; car il était là le CHEVALIER comme à la cour le comte d'Artois était MONSIEUR. Non seulement ce mariage avait engendré l'une de ces guerres à toutes armes comme il s'en fait en province, mais il avait encore accéléré cette séparation entre la haute et la petite aristocratie, entre les éléments bourgeois et les éléments nobles réunis un moment sous la pression de la grande autorité napoléonienne ; division subite qui fit tant de mal à notre pays. En France, ce qu'il y a de plus national, est la vanité. La masse des vanités blessées y a donné soif d'égalité ; tandis que, plus tard, les plus ardents novateurs trouveront l'égalité impossible. Les Royalistes piquèrent au cœur les Libéraux dans les endroits les plus sensibles. En province surtout, les deux partis se prêtèrent réciproquement des horreurs et se calomnièrent honteusement. On commit alors

en politique les actions les plus noires pour attirer à soi l'opinion publique, pour capter les voix de ce parterre imbécile qui jette ses bras aux gens assez habiles pour les armer. Ces luttes s'y formulèrent en quelques individus. Ces individus, qui se haïssaient comme ennemis politiques, devinrent aussitôt ennemis particuliers. En province, il est difficile de ne pas se prendre corps à corps, à propos des questions ou des intérêts qui, dans la capitale, apparaissent sous leurs formes générales, théoriques, et qui dès lors grandissent assez les champions pour que monsieur Laffitte, par exemple, ou Casimir Périer respectent l'homme dans monsieur de Villèle ou dans monsieur de Peyronnet. Monsieur Laffitte, qui fit tirer sur les ministres, les aurait cachés dans son hôtel, s'ils y étaient venus le 29 juillet 1830. Benjamin Constant envoya son livre sur la religion au vicomte de Châteaubriand, en l'accompagnant d'une lettre flatteuse où il avoue avoir reçu quelque bien du ministre de Louis XVIII. À Paris, les hommes sont des systèmes, en Province les systèmes deviennent des hommes, et des hommes à passions

incessantes, toujours en présence, s'épiaient dans leur intérieur, épilognant leurs discours, s'observant comme deux duellistes prêts à s'enfoncer six pouces de lame au côté à la moindre distraction, et tâchant de se donner des distractions, enfin occupés à leur haine comme des joueurs sans pitié. Les épigrammes, les calomnies y atteignent l'homme sous prétexte d'atteindre le parti. Dans cette guerre faite courtoisement et sans fiel au Cabinet des Antiques, mais poussée à l'hôtel du Croisier jusqu'à l'emploi des armes empoisonnées des Sauvages ; la fine raillerie, les avantages de l'esprit étaient du côté des nobles. Sachez-le bien : de toutes les blessures, celles que font la langue et l'œil, la moquerie et le dédain sont incurables. Le Chevalier, du moment où il se retrancha sur le Mont-Sacré de l'aristocratie, en abandonnant les salons mixtes, dirigea ses bons mots sur le salon de du Croisier, il attisa le feu de la guerre sans savoir jusqu'où l'esprit de vengeance pouvait mener le salon de du Croisier contre le Cabinet des Antiques. Il n'entraît que des purs à l'hôtel d'Esgrignon, de loyaux

gentilshommes et des femmes sûres les unes des autres ; il ne s'y commettait aucune indiscretion. Les discours, les idées bonnes ou mauvaises, justes ou fausses, belles ou ridicules, ne donnaient point prise à la plaisanterie. Les Libéraux devaient s'attaquer aux actions politiques pour ridiculiser les nobles ; tandis que les intermédiaires, les gens administratifs, tous ceux qui courtoisaient ces hautes puissances, leur rapportaient sur le camp libéral des faits et des propos qui prêtaient beaucoup à rire. Cette infériorité vivement sentie redoublait encore chez les adhérents de du Croisier leur soif de vengeance. En 1822, du Croisier se mit à la tête de l'industrie du Département, comme le marquis d'Esgrignon fut à la tête de la noblesse. Chacun d'eux représenta donc un parti. Au lieu de se dire sans feintise homme de la Gauche pure, du Croisier avait ostensiblement adopté les opinions que formulèrent un jour les 221. Il pouvait ainsi réunir chez lui les magistrats, l'administration et la finance du Département. Le salon de du Croisier, puissance au moins égale à celle du Cabinet des Antiques, plus nombreux, plus jeune,

plus actif, remuait le Département ; tandis que l'autre demeurait tranquille et comme annexé au pouvoir que ce parti gêna souvent, car il en favorisa les fautes, il en exigea même quelques-unes qui furent fatales à la Monarchie. Les Libéraux, qui n'avaient jamais pu faire élire un de leurs candidats dans ce département rebelle à leurs commandements, savaient qu'après sa nomination du Croisier siégerait au centre gauche, le plus près possible de la Gauche pure. Les correspondants de du Croisier étaient les frères Keller, trois banquiers, dont l'aîné brillait parmi les dix-neuf de la Gauche, phalange illustrée par tous les journaux libéraux, et qui tenaient par alliance au comte de Gondreville, un pair constitutionnel qui restait dans la faveur de Louis XVIII. Ainsi l'opposition constitutionnelle était toujours prête à reporter au dernier moment ses voix visiblement accordées à un candidat postiche, sur du Croisier, s'il gagnait assez de voix royalistes pour obtenir la majorité. Chaque élection, où les royalistes repoussaient du Croisier, candidat dont la conduite était admirablement devinée, analysée, jugée par les

sommités royalistes qui relevaient du marquis d'Esgrignon, augmentait encore la haine de l'homme et de son parti. Ce qui anime le plus les factions les unes contre les autres, est l'inutilité d'un piège péniblement tendu.

En 1822, les hostilités, fort vives durant les quatre premières années de la Restauration, semblaient assoupies. Le salon de du Croisier et le Cabinet des Antiques, après avoir reconnu l'un et l'autre leur fort et leur faible, attendaient sans doute les effets du hasard, cette Providence des partis. Les esprits ordinaires se contentaient de ce calme apparent qui trompait le trône ; mais ceux qui vivaient plus intimement avec du Croisier savaient que chez lui comme chez tous les hommes en qui la vie ne réside plus qu'à la tête, la passion de la vengeance est implacable quand surtout elle s'appuie sur l'ambition politique. En ce moment, du Croisier, qui jadis blanchissait et rougissait au nom des d'Esgrignon ou du Chevalier, qui tressaillait en prononçant ou entendant prononcer le mot de Cabinet des Antiques, affectait la gravité d'un Sauvage. Il souriait à ses ennemis, haïs, observés d'heure en

heure plus profondément. Il paraissait avoir pris le parti de vivre tranquillement, comme s'il eût désespéré de la victoire. Un de ceux qui secondaient les calculs de cette rage froide, était le Président du Tribunal, monsieur du Ronceret, un hobereau qui avait prétendu aux honneurs du Cabinet des Antiques sans avoir pu les obtenir.

La petite fortune des d'Esgrignon, soigneusement administrée par le notaire Chesnel, suffisait difficilement à l'entretien de ce digne gentilhomme qui vivait noblement, mais sans le moindre faste. Quoique le précepteur du comte Victurnien d'Esgrignon, l'espoir de la maison, fût un ancien oratorien donné par Monseigneur l'Évêque, et qu'il habitât l'hôtel ; encore lui fallait-il quelques appointements. Les gages d'une cuisinière, ceux d'une femme de chambre pour mademoiselle Armande, du vieux valet de chambre de monsieur le marquis et de deux autres domestiques, la nourriture de quatre maîtres, les frais d'une éducation pour laquelle on ne négligea rien, absorbaient entièrement les revenus malgré l'économie de mademoiselle Armande, malgré la sage administration de

Chesnel, malgré l'affection des domestiques. Le vieux notaire ne pouvait encore faire aucune réparation dans le château dévasté, il attendait la fin des baux pour trouver une augmentation de revenus due soit aux nouvelles méthodes d'agriculture, soit à l'abaissement des valeurs monétaires, et qui allait porter ses fruits à l'expiration de contrats passés en 1809. Le marquis n'était point initié aux détails du ménage ni à l'administration de ses biens. La révélation des excessives précautions employées pour *joindre les deux bouts de l'année*, suivant l'expression des ménagères, eût été pour lui comme un coup de foudre. Chacun le voyant arrivé bientôt au terme de sa carrière, hésitait à dissiper ses erreurs. La grandeur de la maison d'Esgrignon, à laquelle personne ne pensait ni à la Cour, ni dans l'État ; qui, passé les portes de la ville et quelques localités du département, était tout à fait inconnue, revivait aux yeux du marquis et de ses adhérents dans tout son éclat. La maison d'Esgrignon allait reprendre un nouveau degré de splendeur en la personne de Victurnien, au moment où les nobles spoliés centrerait dans

leurs biens, et même quand ce bel héritier pourrait apparaître à la Cour pour entrer au service du Roi, par suite épouser, comme jadis faisaient les d'Esgrignon, une Montmorency, une Rohan, une Crillon, une Fesenzac, une Bouillon, enfin une fille réunissant toutes les distinctions de la noblesse de la richesse, de la beauté, de l'esprit et du caractère. Les personnes qui venaient faire leur partie le soir, le Chevalier, les Troisville (prononcez Tréville), les La Roche-Guyon, les Castéran (prononcez Catéran), le duc de Gordon habitués depuis longtemps à considérer le grand marquis comme un immense personnage, l'entretenaient dans ses idées. Il n'y avait rien de mensonger dans cette croyance, elle eût été juste si l'on avait pu effacer les quarante dernières années de l'histoire de France. Mais les consécrationes les plus respectables, les plus vraies du Droit, comme Louis XVIII avait essayé de les inscrire en datant la Charte de la vingt-et-unième année de son règne, n'existent que ratifiées par un consentement universel : il manquait aux d'Esgrignon le fond de la langue politique actuelle, l'argent, ce grand relief de

l'aristocratie moderne ; il leur manquait aussi la continuation de *l'historique*, cette renommée qui se prend à la Cour aussi bien que sur les champs de bataille, dans les salons de la diplomatie comme à la Tribune, à l'aide d'un livre comme à propos d'une aventure, et qui est comme une Sainte-Ampoule versée sur la tête de chaque génération nouvelle. Une famille noble, inactive, oubliée est une fille sotte, laide, pauvre et sage, les quatre points cardinaux du malheur. Le mariage d'une demoiselle de Troisville avec le général Montcornet, loin d'éclairer le Cabinet des Antiques, faillit causer une rupture entre les Troisville et le salon d'Esgrignon qui déclara que *les Troisville se galvaudaient*.

Parmi tout ce monde, une seule personne ne partageait pas ces illusions. N'est-ce pas nommer le vieux notaire Chesnel ? Quoique son dévouement assez prouvé par cette histoire fût absolu envers cette grande famille alors réduite à trois personnes, quoiqu'il acceptât toutes ces idées et les trouvât de bon aloi, il avait trop de sens et faisait trop bien les affaires de la plupart des familles du département pour ne pas suivre

l'immense mouvement des esprits, pour ne pas reconnaître le grand changement produit par l'Industrie et par les mœurs modernes. L'ancien intendant voyait la Révolution passée de l'action dévorante de 1793 qui avait armé les hommes, les femmes, les enfants ; dressé des échafauds, coupé des têtes et gagné des batailles européennes, à l'action tranquille des idées qui consacraient les événements. Après le défrichement et les semailles, venait la récolte. Pour lui, la Révolution avait composé l'esprit de la génération nouvelle, il en touchait les faits au fond de mille plaies, il les trouvait irrévocablement accomplis. Cette tête de Roi coupée, cette Reine suppliciée, ce partage des biens nobles, constituaient à ses yeux des engagements qui liaient trop d'intérêts pour que les intéressés en laissassent attaquer les résultats. Chesnel voyait clair. Son fanatisme pour les d'Esgrignon était entier sans être aveugle, et le rendait ainsi bien plus beau. La foi qui fait voir à un jeune moine les anges du paradis est bien inférieure à la puissance du vieux moine qui les lui montre. L'ancien intendant ressemblait au

vieux moine, il aurait donné sa vie pour défendre une châsse vermoulue. Chaque fois qu'il essayait d'expliquer, avec mille ménagements, à son ancien maître *les nouveautés*, en employant tantôt une forme railleuse, tantôt en affectant la surprise ou la douleur, il rencontrait sur les lèvres du marquis le sourire du prophète, et dans son âme la conviction que ces folies passeraient comme toutes les autres. Personne n'a remarqué combien les événements ont aidé ces nobles champions des ruines à persister dans leurs croyances. Que pouvait répondre Chesnel quand le vieux marquis faisait un geste imposant et disait : – Dieu a balayé Buonaparte, ses armées et ses nouveaux grands vassaux, ses trônes et ses vastes conceptions ! Dieu nous délivrera du reste, Chesnel baissait tristement la tête, sans oser répliquer : – Dieu ne voudra pas balayer la France ! Ils étaient beau tous deux : l'un en se redressant contre le torrent des faits, comme un antique morceau de granit moussu droit dans un abîme alpestre ; l'autre en observant le cours des eaux et pensant à les utiliser. Le bon et vénérable notaire gémissait en remarquant les ravages

irréparables que ces croyances faisaient dans l'esprit, dans les mœurs et les idées à venir du comte Victurnien d'Esgrignon.

Idolâtré par sa tante, idolâtré par son père, ce jeune héritier était, dans toute l'acception du mot, un enfant gâté qui justifiait d'ailleurs les illusions paternelles et maternelles, car sa tante était vraiment une mère pour lui, mais quelque tendre et prévoyante que soit une fille, il lui manquera toujours je ne sais quoi de la maternité. La seconde vue d'une mère ne s'acquiert point. Une tante, aussi chastement unie à son nourrisson que l'était mademoiselle Armande à Victurnien, peut l'aimer autant que l'aimerait la mère, être aussi attentive, aussi bonne, aussi délicate, aussi indulgente qu'une mère ; mais elle ne sera pas sévère avec les ménagements et les à-propos de la mère ; mais son cœur n'aura pas ces avertissements soudains, ces hallucinations inquiètes des mères, chez qui, quoique rompues les attaches nerveuses ou morales par lesquelles l'enfant tient à elles, vibrent encore, et qui toujours en communication avec lui reçoivent les secousses de toute peine, tressaillent à tout

bonheur comme à un événement de leur propre vie. Si la Nature a considéré la femme comme un terrain neutre, physiquement parlant, elle ne lui a pas défendu en certains cas de s'identifier complètement à son œuvre : quand la maternité morale se joint à la maternité naturelle, vous voyez alors ces admirables phénomènes inexplicables plutôt qu'inexplicables, qui constituent les préférences maternelles. La catastrophe de cette histoire prouve donc encore une fois cette vérité connue : une mère ne se remplace pas. Une mère prévoit le mal longtemps avant qu'une fille comme mademoiselle Armande ne l'admette, même quand il est fait. L'une prévoit le désastre, l'autre y remédie. La maternité factice d'une fille comporte d'ailleurs des adorations trop aveugles pour qu'elle puisse réprimander un beau garçon.

La pratique de la vie, l'expérience des affaires avaient donné au vieux notaire une défiance observatrice et perspicace qui le faisait arriver au pressentiment maternel. Mais il était si peu de chose dans cette maison, surtout depuis l'espèce de disgrâce encourue à propos du mariage projeté

par lui entre une d'Esgrignon et du Croisier, que dès lors il s'était promis de suivre aveuglément les doctrines de la famille. Simple soldat, fidèle à son poste et prêt à mourir, son avis ne pouvait jamais être écouté même au fort de l'orage ; à moins que le hasard ne le plaçât, comme dans l'Antiquaire le mendiant du Roi au bord de la mer, quand le lord et sa fille y sont surpris par la marée.

Du Croisier avait aperçu la possibilité d'une horrible vengeance dans les contre-sens de l'éducation donnée à ce jeune noble. Il espérait, suivant une belle expression de l'auteur qui vient d'être citée, noyer l'agneau dans le lait de sa mère. Cette espérance lui avait inspiré sa résignation taciturne et mis sur les lèvres son sourire de sauvage.

Le dogme de sa suprématie fut inculqué au comte Victurnien dès qu'une idée put lui entrer dans la cervelle. Hors le Roi, tous les seigneurs du royaume étaient ses égaux. Au-dessous de la noblesse, il n'y avait pour lui que des inférieurs, des gens avec lesquels il n'avait rien de commun,

envers lesquels il n'était tenu à rien, des ennemis vaincus, conquis desquels il ne fallait faire aucun compte, dont les opinions devaient être indifférentes à un gentilhomme, et qui tous lui devaient du respect. Ces opinions, Victurnien les poussa malheureusement à l'extrême, excité par la logique rigoureuse qui conduit les enfants et les jeunes gens aux dernières conséquences du bien comme du mal. Il fut d'ailleurs confirmé dans ses croyances par ses avantages extérieurs. Enfant d'une beauté merveilleuse, il devint le jeune homme le plus accompli qu'un père puisse désirer pour fils. De taille moyenne, mais bien fait, il était mince, délicat en apparence, mais musculeux. Il avait les yeux bleus étincelants des d'Esgrignon, leur nez courbé, finement modelé, l'ovale parfait de leur visage, leurs cheveux blonds cendrés, leur blancheur de teint, leur élégante démarche, leurs extrémités gracieuses, des doigts effilés et retroussés, la distinction de ces attaches du pied et du poignet, lignes heureuses et déliées qui indiquent la race chez les hommes comme chez les chevaux. Adroit, leste à tous les exercices du corps ; il tirait

admirablement le pistolet, faisait des armes comme un Saint-George, montait à cheval comme un paladin. Il flattait enfin toutes les vanités qu'apportent les parents à l'extérieur de leurs enfants, fondées d'ailleurs sur une idée juste, sur l'influence excessive de la beauté. Privilège semblable à celui de la noblesse, la beauté ne se peut acquérir, elle est partout reconnue, et vaut souvent plus que la fortune et le talent, elle n'a besoin que d'être montrée pour triompher, on ne lui demande que d'exister. Outre ces deux grands privilèges, la noblesse et la beauté, le hasard avait doué Victurnien d'Esgrignon d'un esprit ardent, d'une merveilleuse aptitude à tout comprendre, et d'une belle mémoire. Son instruction avait été dès lors parfaite. Il était beaucoup plus savant que ne le sont ordinairement les jeunes nobles de province qui deviennent des chasseurs, des fumeurs et des propriétaires très distingués, mais qui traitent assez cavalièrement les sciences et les lettres, les arts et la poésie, tous les talents dont la supériorité les offusque. Ces dons de nature et cette éducation devaient suffire à réaliser un jour

les ambitions du marquis d'Esgrignon : il voyait son fils maréchal de France si Victurnien voulait être militaire, ambassadeur si la diplomatie le tentait, ministre si l'administration lui souriait ; tout lui appartenait dans l'État. Enfin, pensée flatteuse pour un père, le comte n'aurait pas été d'Esgrignon, il eût percé par son propre mérite. Cette heureuse enfance, cette adolescence dorée n'avait jamais rencontré d'opposition à ses désirs. Victurnien était le roi du logis, personne n'y bridait les volontés de ce petit prince, qui naturellement devint égoïste comme un prince, entier comme le plus fougueux cardinal du moyen-âge, impertinent et audacieux, vices que chacun divinisait en y voyant les qualités essentielles au noble.

Le Chevalier était un homme de ce bon temps où les mousquetaires gris désolaient les théâtres de Paris, rossaient le guet et les huissiers, faisaient mille tours de page et trouvaient un sourire sur les lèvres du Roi, pourvu que les choses fussent drôles. Ce charmant séducteur, ancien héros de ruelles, contribua beaucoup au malheureux dénouement de cette histoire. Cet

aimable vieillard, qui ne trouvait personne pour le comprendre, fut très heureux de rencontrer cette adorable figure de Faublas en herbe qui lui rappelait sa jeunesse. Sans apprécier la différence des temps, il jeta les principes des roués encyclopédistes dans cette jeune âme, en narrant les anecdotes du règne de Louis XV, en glorifiant les mœurs de 1750, racontant les orgies des petites maisons, et les folies faites pour les courtisanes, et les excellents tours joués aux créanciers, enfin toute la morale qui a défrayé le comique de Dancourt et l'épigramme de Beaumarchais. Malheureusement cette corruption cachée sous une excessive élégance se parait d'un esprit voltairien. Si le Chevalier allait trop loin parfois, il mettait comme correctif les lois de la bonne compagnie auxquelles un gentilhomme doit toujours obéir. Victurnien ne comprenait de tous ces discours que ce qui flattait ses passions. Il voyait d'abord son vieux père riant de compagnie avec le Chevalier. Les deux vieillards regardaient l'orgueil inné d'un d'Esgrignon comme une barrière assez forte contre toutes les choses inconvenantes, et personne au logis

n'imaginait qu'un d'Esgrignon pût s'en permettre de contraires à l'honneur. L'HONNEUR, ce grand principe monarchique, planté dans tous les cœurs de cette famille comme un phare, éclairait les moindres actions, animait les moindres pensées des d'Esgrignon.

Ce bel enseignement qui seul aurait dû faire subsister la noblesse : « Un d'Esgrignon ne doit pas se permettre telle ou telle chose, il a un nom qui rend l'avenir solidaire du passé », était comme un refrain avec lequel le vieux marquis, mademoiselle Armande, Chesnel et les habitués de l'hôtel avaient bercé l'enfance de Victurnien. Ainsi, le bon et le mauvais se trouvaient en présence et en forces égales dans cette jeune âme.

Quand, à dix-huit ans, Victurnien se produisit dans la ville, il remarqua dans le monde extérieur de légères oppositions avec le monde intérieur de l'hôtel d'Esgrignon, mais il n'en chercha point les causes. Les causes étaient à Paris. Il ne savait pas encore que, les personnes, si hardies en pensée et en discours le soir chez son père, étaient très circonspectes en présence des

ennemis avec lesquels leurs intérêts les obligeaient de frayer. Son père avait conquis son franc parler. Personne ne songeait à contredire un vieillard de soixante-dix ans, et d'ailleurs tout le monde passait volontiers à un homme violemment dépouillé, sa fidélité à l'ancien ordre de choses. Trompé par les apparences, Victurnien se conduisit de manière à se mettre à dos toute la bourgeoisie de la ville. Il eut à la chasse des difficultés poussées un peu trop loin par son impétuosité, qui se terminèrent par des procès graves, étouffés à prix d'argent par Chesnel, et desquels on n'osait parler au marquis. Jugez de son étonnement si le marquis d'Esgrignon eût appris que son fils était poursuivi pour avoir chassé sur ses terres, dans ses domaines, dans ses forêts, sous le règne d'un fils de saint Louis ! on craignait trop ce qui pouvait s'ensuivre pour l'initier à ces misères, disait Chesnel. Le jeune comte se permit en ville quelques autres escapades, traitées d'amourettes par le Chevalier, mais qui finirent par coûter à Chesnel des dots données à des jeunes filles séduites par d'imprudentes promesses de mariage : autres

procès, nommés dans le Code, *détournements de mineures* ; lesquels, par suite de la brutalité de la nouvelle justice, eussent conduit on ne sait où le jeune comte, sans la prudente intervention de Chesnel. Ces victoires sur la justice bourgeoise enhardissaient Victurnien. Habitué à se tirer de ces mauvais pas, le jeune comte ne reculait point devant une plaisanterie. Il regardait les tribunaux comme des épouvantails à peuple qui n'avaient point prise sur lui. Ce qu'il eût blâmé chez les roturiers était un excusable amusement pour lui. Cette conduite, ce caractère, cette pente à mépriser les lois nouvelles pour n'obéir qu'aux maximes du code noble, furent étudiés, analysés, éprouvés par quelques personnes habiles appartenant au parti du Croisier. Ces gens s'en appuyèrent pour faire croire au peuple que les calomnies du libéralisme étaient des révélations, et que le retour à l'ancien ordre de choses dans toute sa pureté, se trouvait au fond de la politique ministérielle. Quel bonheur, pour eux, d'avoir une semi-preuve de leurs assertions ! Le Président du Ronceret se prêtait admirablement, aussi bien que le Procureur du Roi, à toutes les

conditions compatibles avec les devoirs de la magistrature, il s'y prêtait même par calcul au-delà des bornes, heureux de faire crier le parti libéral à propos d'une concession trop large. Il excitait ainsi les passions contre la maison d'Esgrignon en pareissant la servir. Ce traître avait l'arrière-pensée de se montrer incorruptible à temps, quand il serait appuyé sur un fait grave, et soutenu par l'opinion publique. Les mauvaises dispositions du comte furent perfidement encouragées par deux ou trois jeunes gens de ceux qui lui composèrent une suite, qui captèrent ses bonnes grâces en lui faisant la cour, qui le flattèrent et obéirent à ses idées en essayant de confirmer sa croyance dans la suprématie du noble, à une époque où le noble n'aurait pu conserver son pouvoir qu'en usant pendant un demi-siècle d'une prudence extrême. Du Croisier espérait réduire les d'Esgrignon à la dernière misère, voir leur château abattu, leurs terres mises à l'enchère et vendues en détail, par suite de leur faiblesse pour ce jeune étourdi dont les folies devaient tout compromettre. Il n'allait pas plus loin, il ne croyait pas, comme le Président du

Ronceret, que Victurnien donnerait autrement prise à la justice. La vengeance de ces deux hommes était d'ailleurs bien secondée par l'excessif amour-propre de Victurnien et par son amour pour le plaisir. Le fils du Président du Ronceret, jeune homme de dix-sept ans, à qui le rôle d'agent provocateur allait à merveille, était un des compagnons et le plus perfide courtisan du comte. Du Croisier soldait cet espion d'un nouveau genre, le dressait admirablement à la chasse des vertus de ce noble et bel enfant ; il le dirigeait moqueusement dans l'art de stimuler les mauvaises dispositions de sa proie. Félicien du Ronceret était précisément une nature envieuse et spirituelle, un jeune sophiste à qui souriait une semblable mystification, et qui y trouvait ce haut amusement qui manque en province aux gens d'esprit.

De dix-huit à vingt et un ans Victurnien coûta près de quatre-vingt mille francs au pauvre notaire, sans que ni mademoiselle Armande, ni le marquis en fussent informés. Les procès assoupis entraient pour plus de moitié dans cette somme, et les profusions du jeune homme avaient

employé le reste. Des dix mille livres de rente du marquis, cinq mille étaient nécessaires à la tenue de la maison ; l'entretien de mademoiselle Armande, malgré sa parcimonie, et celui du marquis employaient plus de deux mille francs, la pension du bel héritier présomptif n'allait donc pas à cent louis. Qu'étaient deux mille francs, pour paraître convenablement ? La toilette seule emportait cette rente. Victurnien faisait venir son linge, ses habits, ses gants, sa parfumerie de Paris. Victurnien avait voulu un joli cheval anglais à monter, un cheval de tilbury et un tilbury. Monsieur du Croisier avait un cheval anglais et un tilbury. La Noblesse devait-elle se laisser écraser par la Bourgeoisie ? Puis le jeune comte avait voulu un groom à la livrée de sa maison. Flatté de donner le ton à la ville, au Département, à la jeunesse, il était entré dans le monde des fantaisies et du luxe qui vont si bien aux jeunes gens beaux et spirituels. Chesnel fournissait à tout, non sans user, comme les anciens Parlements, du droit de remontrance, mais avec une douceur angélique.

– Quel dommage qu'un si bon homme soit si

ennuyeux ! se disait Victurnien chaque fois que le notaire appliquait une somme sur quelque plaie saignante.

Veuf et sans enfants, Chesnel avait adopté le fils de son ancien maître au fond de son cœur, il jouissait de le voir traversant la grande rue de la ville, perché sur le double coussin de son tilbury, fouet en main, une rose à la boutonnière, joli, bien mis, envié par tous. Lorsque dans un besoin pressant, une perte au jeu chez les Troisville, chez le duc de Gordon, à la Préfecture ou chez le Receveur-Général, Victurnien venait, la voix calme, le regard inquiet, le geste patelin, trouver sa Providence, le vieux notaire, dans une modeste maison de la rue du Bercail, il avait ville-gagnée en se montrant.

– Hé ! bien, qu’avez-vous, monsieur le comte, que vous est-il arrivé ? demandait le vieillard d’une voix altérée.

Dans les grandes occasions, Victurnien s’asseyait, prenait un air mélancolique et rêveur, il se laissait questionner en faisant des minauderies. Après avoir donné les plus grandes

anxiétés au bonhomme, qui commençait à redouter les suites d'une dissipation si soutenue, il avouait une peccadille soldée par un billet de mille francs. Chesnel, outre son Étude, possédait environ douze mille livres de rentes. Ce fonds n'était pas inépuisable. Les quatre-vingt mille francs dévorés constituaient ses économies réservées pour le temps où le marquis enverrait son fils à Paris, ou pour faciliter quelque beau mariage. Clairvoyant quand Victurnien n'était pas là, Chesnel perdait une à une les illusions que caressaient le marquis et sa sœur. En reconnaissant chez cet enfant un manque total d'esprit de conduite, il désirait le marier à quelque noble fille, sage et prudente. Il se demandait comment un jeune homme pouvait penser si bien et se conduire si mal, en lui voyant faire le lendemain le contraire de ce qu'il avait promis la veille. Mais il n'y a jamais rien de bon à attendre des jeunes gens qui avouent leurs fautes, s'en repentent et les recommencent. Les hommes à grands caractères n'avouent leurs fautes qu'à eux-mêmes, ils s'en punissent eux-mêmes. Quant aux faibles ils retombent dans

l'ornière, en trouvant le bord trop difficile à côtoyer. Victurnien, chez qui de semblables tuteurs avaient, de concert avec ses compagnons et ses habitudes, assoupli le ressort de l'orgueil secret des grands hommes, était arrivé soudain à la faiblesse des voluptueux, dans le moment de sa vie où, pour s'exercer, sa force aurait eu besoin du régime de contrariétés et de misères qui forma les prince Eugène, les Frédéric II et les Napoléon. Chesnel apercevait chez Victurnien cette indomptable fureur pour les jouissances qui doit être l'apanage des hommes doués de grandes facultés et qui sentent la nécessité d'en contrebalancer le fatigant exercice par d'égales compensations en plaisirs, mais qui mènent aux abîmes les gens habiles seulement pour les voluptés. Le bonhomme s'épouvantait par moments ; mais, par moments aussi, les profondes saillies et l'esprit étendu qui rendaient ce jeune homme si remarquable le rassuraient. Il se disait ce que disait le marquis quand le bruit de quelque escapade arrivait à son oreille : – Il faut que jeunesse se passe ! Quand Chesnel se plaignait au Chevalier de la propension du jeune

comte à faire des dettes, le Chevalier l'écoutait en massant une prise de tabac d'un air moqueur.

– Expliquez-moi donc ce qu'est la Dette Publique, mon cher Chesnel, lui répondait-il. Hé ! diantre ! si la France a des dettes, pourquoi Victurnien n'en aurait-il pas ? Aujourd'hui comme toujours, les princes ont des dettes, tous les gentilshommes ont des dettes. Voudriez-vous par hasard que Victurnien vous apportât des économies ? Vous savez ce que fit notre grand Richelieu, non pas le cardinal, c'était un misérable qui tuait la noblesse, mais le maréchal, quand son petit-fils le prince de Chinon, le dernier des Richelieu, lui montra qu'il n'avait pas dépensé à l'Université l'argent de ses menus-plaisirs ?

– Non, monsieur le Chevalier.

– Hé ! bien, il jeta la bourse par la fenêtre, à un balayeur des cours, en disant à son petit-fils : on ne t'apprend donc pas ici à être prince ?

Chesnel baissait la tête, sans mot dire. Puis le soir, avant de s'endormir, l'honnête vieillard pensait que ces doctrines étaient funestes à une

époque où la police correctionnelle existait pour tout le monde : il y voyait en germe la ruine de la grande maison d'Esgrignon.

Sans ces explications qui peignent tout un côté de l'histoire de la vie provinciale sous l'Empire et la Restauration, il eût été difficile de comprendre la scène par laquelle commence cette aventure, et qui eut lieu vers la fin du mois d'octobre de l'année 1822, dans le Cabinet des Antiques, un soir, après le jeu, quand les nobles habitués, les vieilles comtesses, les jeunes marquises, les simples baronnes eurent soldé leurs comptes. Le vieux gentilhomme se promenait de long en long dans son salon, où mademoiselle d'Esgrignon allait éteignant elle-même les bougies aux tables de jeu, il ne se promenait pas seul, il était avec le Chevalier. Ces deux débris du siècle précédent causaient de Victurnien. Le Chevalier avait été chargé de faire à son sujet des ouvertures au marquis.

– Oui, marquis, disait le Chevalier, votre fils perd ici son temps et sa jeunesse, vous devez enfin l'envoyer à la Cour.

– J’ai toujours songé que, si mon grand âge m’interdisait d’aller à la Cour, où, entre nous soit dit, je ne sais pas ce que je ferais en voyant ce qui se passe et au milieu des gens nouveaux que reçoit le Roi, j’enverrais du moins mon fils présenter nos hommages à Sa Majesté. Le Roi doit donner quelque chose au comte, quelque chose comme un régiment, un emploi dans sa maison, enfin, le mettre à même de gagner ses éperons. Mon oncle l’archevêque a souffert un cruel martyre, j’ai guerroyé sans désertier le camp comme ceux qui ont cru de leur devoir de suivre les princes : selon moi, le Roi était en France, sa noblesse devait l’entourer. Eh ! bien, personne ne songe à nous, tandis que Henri IV aurait écrit déjà aux d’Esgrignon : *Venez, mes amis ! nous avons gagné la partie.* Enfin nous sommes quelque chose de mieux que les Troisville, et voici deux Troisville nommés pairs de France, un autre est député de la Noblesse (il prenait les Grands Collèges électoraux pour les assemblées de son ordre). Vraiment on ne pense pas plus à nous que si nous n’existions pas ! J’attendais le voyage que les princes devaient faire par ici ;

mais les princes ne viennent pas à nous, il faut donc aller à eux...

– Je suis enchanté de savoir que vous pensez à produire notre cher Victurnien dans le monde, dit habilement le Chevalier. Cette ville est un trou dans lequel il ne doit pas enterrer ses talents. Tout ce qu’il peut y rencontrer, c’est *quéque* Normande *ben* sotté, *ben* mal apprise et riche. *Qué qu’il* en ferait ?... sa femme. Ah ! bon Dieu !

– J’espère bien qu’il ne se mariera qu’après être parvenu à quelque belle charge du Royaume ou de la Couronne, dit le vieux marquis. Mais il y a des difficultés graves.

Voici les seules difficultés que le marquis apercevait à l’entrée de la carrière pour son fils.

– Mon fils, reprit-il après une pause marquée par un soupir, le comte d’Esgrignon ne peut pas se présenter comme un va-nu-pieds, il faut l’équiper. Hélas ! nous n’avons plus, comme il y a deux siècles, nos gentilshommes de suite. Ah ! Chevalier, cette démolition de fond en comble, elle me trouve toujours au lendemain du premier coup de marteau donné par monsieur de

Mirabeau. Aujourd'hui, il ne s'agit plus que d'avoir de l'argent, c'est tout ce que je vois de clair dans les bienfaits de la Restauration. Le Roi ne vous demande pas si vous descendez des Valois, ou si vous êtes un des conquérants de la Gaule, il vous demande si vous payez mille francs de Tailles. Je ne saurais donc envoyer le comte à la Cour sans quelque vingt mille écus...

– Oui, avec cette bagatelle, il pourra se montrer galamment, dit le Chevalier.

– Hé ! bien, dit mademoiselle Armande, j'ai prié Chesnel de venir ce soir. Croiriez-vous, Chevalier, que, depuis le jour où Chesnel m'a proposé d'épouser ce misérable du Croisier...

– Ah ! c'était bien indigne, mademoiselle, s'écria le Chevalier.

– Impardonnable, dit le marquis.

– Hé ! bien, reprit mademoiselle Armande, mon frère n'a jamais pu se décider à demander quoi que ce soit à Chesnel.

– À votre ancien domestique ? reprit le Chevalier. Ah ! marquis, mais vous feriez à

Chesnel un honneur, un honneur dont il serait reconnaissant jusqu'à son dernier soupir.

– Non, répondit le gentilhomme, je ne trouve pas la chose digne...

– Il s'agit bien de digne, la chose est nécessaire, reprit le Chevalier en faisant un léger haut-le-corps.

– Jamais ! s'écria le marquis en ripostant par un geste qui décida le Chevalier à risquer un grand coup pour éclairer le vieillard.

– Hé ! bien, dit le Chevalier, si vous ne le savez pas, je vous dirai, moi, que Chesnel a déjà donné quelque chose à votre fils, quelque chose comme...

– Mon fils est incapable d'avoir accepté quoi que ce soit de Chesnel, s'écria le vieillard en se redressant et interrompant le Chevalier. Il a pu vous demander, à vous, vingt-cinq louis...

– Quelque chose comme cent mille livres, dit le Chevalier en continuant.

– Le comte d'Esgrignon doit cent mille livres à un Chesnel, s'écria le vieillard en donnant les

signes d'une profonde douleur. Ah ! s'il n'était pas fils unique, il partirait ce soir pour les îles avec un brevet de capitaine ! Devoir à des usuriers avec lesquels on s'acquitte par de gros intérêts, bon ! mais Chesnel, un homme auquel on s'attache.

– Oui ! notre adorable Victurnien a mangé cent mille livres, mon cher marquis, reprit le Chevalier en secouant les grains de tabac tombés sur son gilet, c'est peu, je le sais. À son âge, moi ! Enfin, laissons nos souvenirs, marquis. Le comte est en province, toute proportion gardée, ce n'est pas mal, il ira loin ; je lui vois les dérangements des hommes qui plus tard accomplissent de grandes choses...

– Et il dort là-haut sans avoir rien dit à son père, s'écria le marquis.

– Il dort avec l'innocence d'un enfant qui n'a encore fait le malheur que de cinq à six petites bourgeoises, et auquel il faut maintenant des duchesses, répondit le Chevalier.

– Mais il appelle sur lui la lettre de cachet.

– *Ils* ont supprimé les lettres de cachet, dit le Chevalier. Quand on a essayé de créer une justice exceptionnelle, vous savez comme on a crié. Nous n'avons pu maintenir les cours prévôtales que monsieur *de* Buonaparte appelait *Commissions militaires*.

– Hé ! bien, qu'allons-nous devenir quand nous aurons des enfants fous, ou trop mauvais sujets, nous ne pourrons donc plus les enfermer ? dit le marquis.

Le Chevalier regarda le père au désespoir et n'osa lui répondre : – Nous serons forcés de les bien élever...

– Et vous ne m'avez rien dit de cela, mademoiselle d'Esgrignon, reprit le marquis en interpellant sa sœur.

Ces paroles dénotaient toujours une irritation, il l'appelait ordinairement *ma sœur*.

– Mais, monsieur, quand un jeune homme vif et bouillant reste oisif dans une ville comme celle-ci, que voulez-vous qu'il fasse ? dit mademoiselle d'Esgrignon qui ne comprenait pas

la colère de son frère.

– Hé ! diantre, des dettes, reprit le Chevalier, il joue, il a de petites aventures, il chasse, tout cela coûte horriblement aujourd’hui.

– Allons, reprit le marquis, il est temps de l’envoyer au Roi. Je passerai la matinée demain à écrire à nos parents.

– Je connais quelque peu les ducs de Navarreins, de Lenoncourt, de Maufrigneuse, de Chaulieu, dit le Chevalier qui se savait cependant bien oublié.

– Mon cher Chevalier, il n’est pas besoin de tant de façons pour présenter un d’Esgrignon à la Cour, dit le marquis en l’interrompant. Cent mille livres, se dit-il, ce Chesnel est bien hardi. Voilà les effets de ces maudits Troubles. Mons Chesnel protège mon fils. Et il faut que je lui demande... Non, ma sœur, vous ferez cette affaire. Chesnel prendra ses sûretés sur nos biens pour le tout. Puis lavez la tête à ce jeune étourdi, car il finirait par se ruiner.

Le Chevalier et mademoiselle d’Esgrignon

trouvaient simples et naturelles ces paroles, si comiques pour tout autre qui les aurait entendues. Loin de là, ces deux personnages furent très émus de l'expression presque douloureuse qui se peignit sur les traits du vieillard. En ce moment, monsieur d'Esgrignon était sous le poids de quelque prévision sinistre, il devinait presque son époque. Il alla s'asseoir sur une bergère, au coin du feu, oubliant Chesnel qui devait venir, et auquel il ne voulait rien demander.

Le marquis d'Esgrignon avait alors la physionomie que les imaginations un peu poétiques lui voudraient. Sa tête presque chauve avait encore des cheveux blancs soyeux, placés à l'arrière de la tête et retombant par mèches plates mais bouclées aux extrémités. Son beau front plein de noblesse, ce front que l'on admire dans la tête de Louis XV, dans celle de Beaumarchais et dans celle du maréchal de Richelieu, n'offrait au regard ni l'ampleur carrée du maréchal de Saxe, ni le cercle petit, dur, serré, trop plein de Voltaire ; mais une gracieuse forme convexe, finement modelée, à tempes molles et dorées. Ses yeux brillants jetaient ce courage et ce feu que

l'âge n'abat point. Il avait le nez des Condé, l'aimable bouche des Bourbons de laquelle il ne sort que des paroles spirituelles ou bonnes, comme en disait toujours le comte d'Artois. Ses joues plus en talus que niaisement rondes étaient en harmonie avec son corps sec, ses jambes fines et sa main potelée. Il avait le cou serré par une cravate mise comme celle des marquis représentés dans toutes les gravures qui ornent les ouvrages du dernier siècle, et que vous voyez à Saint-Preux comme à Lovelace, aux héros du bourgeois Diderot comme à ceux de l'élégant Montesquieu (voir les premières éditions de leurs œuvres). Le marquis portait toujours un grand gilet blanc brodé d'or, sur lequel brillait le ruban de commandeur de Saint-Louis ; un habit bleu à grandes basques, à pans retroussés et fleurdelisés, singulier costume qu'avait adopté le Roi ; mais le marquis n'avait point abandonné la culotte française, ni les bas de soie blancs, ni les boucles. Dès six heures du soir, il se montrait dans sa tenue. Il ne lisait que la *Quotidienne* et la *Gazette de France*, deux journaux que les feuilles constitutionnelles accusaient d'obscurantisme, de

mille énormités monarchiques et religieuses, et que le marquis, lui, trouvait pleines d'hérésies et d'idées révolutionnaires. Quelque exagérés que soient les organes d'une opinion, ils sont toujours au-dessous des purs de leur parti, de même que le peintre de ce magnifique personnage sera certes taxé d'avoir outrepassé le vrai, tandis qu'il adoucit quelques tons trop crus, et qu'il éteint des parties trop ardentes chez son modèle. Le marquis d'Esgrignon avait mis ses coudes sur ses genoux, et se tenait la tête dans ses mains. Pendant tout le temps qu'il médita, mademoiselle Armande et le Chevalier se regardèrent sans se communiquer leurs idées. Le marquis souffrait-il de devoir l'avenir de son fils à son ancien intendant ? Doutait-il de l'accueil qu'on ferait au jeune comte ? Regrettait-il de n'avoir rien préparé pour l'entrée de son héritier dans le monde brillant de la Cour, en demeurant au fond de sa province où l'avait retenu sa pauvreté, car comment aurait-il paru à la Cour ? Il soupira fortement en relevant la tête. Ce soupir était un de ceux que rendait alors la véritable et loyale aristocratie, celle des gentilshommes de province,

alors si négligés, comme la plupart de ceux qui avaient saisi leur épée et résisté pendant l'orage.

– Qu'a-t-on fait pour les Montauran, pour les Ferdinand qui sont morts ou ne se sont jamais soumis ? se dit-il à voix basse. À ceux qui ont lutté le plus courageusement, on a jeté de misérables pensions, quelque lieutenance de Roi dans une forteresse, à la frontière. Évidemment il doutait de la Royauté. Mademoiselle d'Esgrignon essayait de rassurer son frère sur l'avenir de ce voyage, quand on entendit sur le petit pavé sec de la rue, le long des fenêtres du salon, un pas qui annonçait Chesnel. Le notaire se montra bientôt à la porte que Joséphin, le vieux valet de chambre du comte, ouvrit sans annoncer.

– Chesnel, mon garçon...

Le notaire avait soixante-neuf ans, une tête chenue, un visage carré, vénérable, des culottes d'une ampleur qui eussent mérité de Sterne une description épique ; des bas drapés, des souliers à agrafes d'argent, un habit en façon de chasuble, et un grand gilet de tuteur.

– ... Tu as été bien outrecuidant de prêter de

l'argent au comte d'Esgrignon ? tu mériterais que je te le rendisse à l'instant et que nous ne te vissions jamais, car tu as donné des ailes à ses vices.

Il y eut un moment de silence comme à la Cour quand le Roi réprimande publiquement un courtisan. Le vieux notaire avait une attitude humble et contrite.

– Chesnel, cet enfant m'inquiète, reprit le marquis avec bonté, je veux l'envoyer à Paris, pour y servir le Roi. Tu t'entendras avec ma sœur pour qu'il y paraisse convenablement... Nous réglerons nos comptes...

Le marquis se retira gravement, en saluant Chesnel par un geste familier.

– Je remercie monsieur le marquis de ses bontés, dit le vieillard qui restait debout.

Mademoiselle Armande se leva pour accompagner son frère ; elle avait sonné, le valet de chambre était à la porte, un flambeau à la main, pour aller coucher son maître.

– Asseyez-vous, Chesnel, dit la vieille fille en

revenant.

Par ses délicatesses de femme, mademoiselle Armande ôtait toute rudesse au commerce du marquis avec son ancien intendant ; quoique sous cette rudesse, Chesnel devinât une affection magnifique. L'attachement du marquis pour son ancien domestique constituait une passion semblable à celle que le maître a pour son chien, et qui le porterait à se battre avec qui donnerait un coup de pied à sa bête : il la regarde comme une partie intégrante de son existence, comme une chose qui, sans être tout à fait lui, le représente dans ce qu'il a de plus cher, les sentiments.

– Il était temps de faire quitter cette ville à monsieur le comte, mademoiselle, dit sentencieusement le notaire.

– Oui, répondit-elle. S'est-il permis quelque nouvelle escapade ?

– Non, mademoiselle.

– Eh ! bien, pourquoi l'accusez-vous ?

– Mademoiselle, je ne l'accuse pas. Non, je ne

l'accuse pas. Je suis bien loin de l'accuser. Je ne l'accuserai même jamais, quoi qu'il fasse !

La conversation tomba. Le Chevalier, être éminemment compréhensif, se mit à bâiller comme un homme talonné par le sommeil. Il s'excusa gracieusement de quitter le salon et sortit ayant envie de dormir autant que de s'aller noyer : le démon de la curiosité lui écarquillait les yeux, et de sa main délicate ôtait le coton que le Chevalier avait dans les oreilles.

– Hé ! bien, Chesnel, y a-t-il quelque chose de nouveau ? dit mademoiselle Armande inquiète.

– Oui, reprit Chesnel, il s'agit de ces choses dont il est impossible de parler à monsieur le marquis : il tomberait foudroyé par une apoplexie.

– Dites donc, reprit-elle en penchant sa belle tête sur le dos de sa bergère et laissant aller ses bras le long de sa taille comme une personne qui attend le coup de la mort sans se défendre.

– Mademoiselle, monsieur le comte, qui a tant d'esprit, est le jouet de petites gens en train

d'épier une grande vengeance : ils nous voudraient ruinés, humiliés ! Le Président du Tribunal, le sieur du Ronceret, a, comme vous savez, les plus hautes prétentions nobiliaires...

– Son grand-père était procureur, dit mademoiselle Armande.

– Je le sais, dit le notaire. Aussi ne l'avez-vous pas reçu chez vous ; il ne va pas non plus chez messieurs de Troisville, ni chez le duc de Gordon, ni chez le marquis de Casteran ; mais il est un des piliers du salon du Croisier. Monsieur Félicien du Ronceret, avec qui votre neveu peut frayer sans trop se compromettre (il lui faut des compagnons), eh ! bien, ce jeune homme est le conseiller de toutes ses folies, lui et deux ou trois autres qui sont du parti de votre ennemi, de l'ennemi de monsieur le Chevalier, de celui qui ne respire que vengeance contre vous et contre toute la noblesse. Tous espèrent vous ruiner par votre neveu, le voir tombé dans la boue. Cette conspiration est menée par ce sycophante de du Croisier qui fait le royaliste, sa pauvre femme ignore tout, vous la connaissez, je l'aurais su plus

tôt si elle avait des oreilles pour entendre le mal. Pendant quelque temps, ces jeunes fous n'étaient pas dans le secret, ils n'y mettaient personne ; mais, à force de rire, les meneurs se sont compromis, les niais ont compris, et, depuis les dernières escapades du comte, ils se sont échappés à dire quelques mots quand ils étaient ivres. Ces mots m'ont été rapportés par des personnes chagrines de voir un si beau, un si noble et si charmant jeune homme se perdant à plaisir. Dans ce moment, on le plaint, dans quelques jours il sera... je n'ose...

– Méprisé, dites, dites, Chesnel ! s'écria douloureusement mademoiselle Armande.

– Hélas ! comment voulez-vous empêcher les meilleures gens de la ville, qui ne savent que faire du matin jusqu'au soir, de contrôler les actions de leur prochain ? Ainsi, les pertes de monsieur le comte au jeu ont été calculées. Voilà, depuis deux mois, trente mille francs d'envolés ; et chacun se demande où il les prend. Quand on en parle devant moi, je vous les rappelle à l'ordre ! Ah ! mais... Croyez-vous, leur disais-je ce matin, si

l'on a pris les droits utiles et les terres de la maison d'Esgrignon, qu'on ait mis la main sur les trésors ? Le jeune comte a le droit de se conduire à sa guise ; et tant qu'il ne vous devra pas un sou, vous n'avez pas à dire un mot.

Mademoiselle Armande tendit sa main sur laquelle le vieux notaire mit un respectueux baiser.

– Bon Chesnel ! Mon ami, comment nous trouverez-vous des fonds pour ce voyage ? Victurnien ne peut aller à la Cour sans s'y tenir à son rang.

– Oh ! mademoiselle, j'ai emprunté sur le Jard.

– Comment, vous n'aviez plus rien ! Mon Dieu, s'écria-t-elle, comment ferons-nous pour vous récompenser ?

– En acceptant les cent mille francs que je tiens à votre disposition. Vous comprenez que l'emprunt a été secrètement mené pour ne pas vous déconsidérer. Aux yeux de la ville, j'appartiens à la maison d'Esgrignon.

Quelques larmes vinrent aux yeux de mademoiselle Armande ; Chesnel, les voyant, prit un pli de la robe de cette noble fille et le baisa.

– Ce ne sera rien, reprit-il, il faut que les jeunes gens jettent leur gourme. Le commerce des beaux salons de Paris changera le cours des idées du jeune homme. Et ici, vraiment, vos vieux amis sont les plus nobles cœurs, les plus dignes personnes du monde mais ils ne sont pas amusants. Monsieur le comte pour se désennuyer est obligé de descendre, et il finirait par s’encanailler.

Le lendemain la vieille voiture de voyage de la maison d’Esgrignon vit le jour, et fut envoyée chez le sellier pour être mise en état. Le jeune comte fut solennellement averti par son père, après le déjeuner, des intentions formées à son égard : il irait à la Cour demander du service au Roi ; en voyageant, il devait se déterminer pour une carrière quelconque. La marine ou l’armée de terre, les ministères ou les ambassades, la Maison du Roi, il n’avait qu’à choisir, tout lui serait ouvert. Le Roi saurait sans doute gré aux

d'Esgrignon de ne lui avoir rien demandé, d'avoir réservé les faveurs du trône pour l'héritier de la maison.

Depuis ses folies le jeune d'Esgrignon avait flairé le monde parisien, et jugé la vie réelle. Comme il s'agissait pour lui de quitter la province et la maison paternelle, il écouta gravement l'allocution de son respectable père, sans lui répondre que l'on n'entrait ni dans la marine ni dans l'armée comme jadis ; que, pour devenir sous-lieutenant de cavalerie sans passer par les Écoles spéciales, il fallait servir dans les Pages ; que les fils des familles les plus illustres allaient à Saint-Cyr et à l'École Polytechnique, ni plus ni moins que les fils de roturiers, après des concours publics où les gentilshommes couraient la chance d'avoir le dessous avec les vilains. En éclairant son père, il pouvait ne pas avoir les fonds nécessaires pour un séjour à Paris, il laissa donc croire au marquis et à sa tante Armande qu'il aurait à monter dans les carrosses du Roi, à paraître au rang que s'attribuaient les d'Esgrignon au temps actuel, et à frayer avec les plus grands seigneurs. Marri de ne donner à son

fils qu'un domestique pour l'accompagner, le marquis lui offrit son vieux valet Joséphin, un homme de confiance qui aurait soin de lui, qui veillerait fidèlement à ses affaires, et de qui le pauvre père se défaisait, espérant le remplacer auprès de lui par un jeune domestique.

– Souvenez-vous, mon fils, lui dit-il, que vous êtes un Carol, que votre sang est un sang pur de toute mésalliance, que votre écusson a pour devise : *Il est nôtre !* qu'il vous permet d'aller partout la tête haute, et de prétendre à des reines. Rendez grâce à votre père, comme moi je fis au mien. Nous devons à l'honneur de nos ancêtres, saintement conservé, de pouvoir regarder tout en face, et de n'avoir à plier le genou que devant une maîtresse, devant le Roi et devant Dieu. Voilà le plus grand de vos privilèges.

Le bon Chesnel avait assisté au déjeuner, il ne s'était pas mêlé des recommandations héraldiques, ni des lettres aux puissances du jour ; mais il avait passé la nuit à écrire à l'un de ses vieux amis, un des plus anciens notaires de Paris. La paternité factice et réelle que Chesnel

portait à Victurnien serait incomprise, si l'on omettait de donner cette lettre, comparable peut-être au discours de Dédale à Icare. Ne faut-il pas remonter jusqu'à la mythologie pour trouver des comparaisons dignes de cet homme antique ?

« Mon cher et respectable Sorbier,

» Je me souviens, avec délices, d'avoir fait mes premières armes dans notre honorable carrière chez ton père, où tu m'as aimé, pauvre petit clerc que j'étais. C'est à ces souvenirs de cléricature, si doux à nos cœurs, que je m'adresse pour réclamer de toi le seul service que je t'aurai demandé dans le cours de notre longue vie, traversée par ces catastrophes politiques auxquelles j'ai dû peut-être l'honneur de devenir ton collègue. Ce service, je te le demande, mon ami, sur le bord de la tombe, au nom de mes cheveux blancs qui tomberaient de douleur, si tu n'obtempérais à mes prières. Sorbier, il ne s'agit ni de moi ni des miens. J'ai perdu la pauvre madame Chesnel et n'ai pas d'enfants. Hélas ! il s'agit de plus que ma famille, si j'en avais une ; il

s'agit du fils unique de monsieur le marquis d'Esgrignon, de qui j'ai eu l'honneur d'être l'intendant au sortir de l'Étude, où son père m'avait envoyé, à ses frais, dans l'intention de me faire faire fortune. Cette maison, où j'ai été nourri, a subi tous les malheurs de la Révolution. J'ai pu lui sauver quelque bien, mais qu'est-ce en comparaison de l'opulence éteinte ? Sorbier, je ne saurais t'exprimer à quel point je suis attaché à cette grande maison que j'ai vue près de choir dans l'abîme des temps : la proscription, la confiscation, la vieillesse et point d'enfant ! Combien de malheurs ! Monsieur le marquis s'est marié, sa femme est morte en couches du jeune comte, il ne reste aujourd'hui de bien vivant que ce noble, cher et précieux enfant. Les destinées de cette maison résident en ce jeune homme, il a fait quelques dettes en s'amusant ici. Que devenir en province avec cent misérables louis ? oui, mon ami, cent louis, voilà où en est la grande maison d'Esgrignon. Dans cette extrémité, son père a senti la nécessité de l'envoyer à Paris y réclamer à la cour la faveur du Roi. Paris est un lieu bien dangereux pour la jeunesse. Il faut la dose de

raison qui nous fait notaires pour y vivre sagement. Je serais d'ailleurs au désespoir de savoir ce pauvre enfant vivant des privations que nous avons connues. Te souviens-tu du plaisir avec lequel tu as partagé mon petit pain, au parterre du Théâtre-Français, quand nous y sommes restés un jour et une nuit pour voir la représentation du *Mariage de Figaro* ? aveugles que nous étions ! Nous étions heureux et pauvres, mais un noble ne saurait être heureux dans l'indigence. L'indigence d'un noble est une chose contre nature. Ah ! Sorbier, quand on a eu le bonheur d'avoir, de sa main, arrêté dans sa chute l'un des plus beaux arbres généalogiques du royaume, il est si naturel de s'y attacher, de l'aimer, de l'arroser, de vouloir le voir refléuri, que tu ne t'étonneras point des précautions que je prends, et de m'entendre réclamer le concours de tes lumières pour faire arriver à bien notre jeune homme. La maison d'Esgrignon a destiné la somme de cent mille francs aux frais du voyage entrepris par monsieur le comte. Tu le verras, il n'y a pas à Paris de jeune homme qui puisse lui être comparé ! Tu t'intéresseras à lui comme à un

fil unique. Enfin je suis certain que madame Sorbier n'hésitera pas à te seconder dans la tutelle morale dont je t'investis. La pension de monsieur le comte Victurnien est fixée à deux mille francs par mois ; mais tu commenceras par lui en remettre dix mille pour ses premiers frais. Ainsi, la famille a pourvu à deux ans de séjour, hors le cas d'un voyage à l'étranger, pour lequel nous verrions alors à prendre d'autres mesures. Associe-toi, mon vieil ami, à cette œuvre, et tiens les cordons de la bourse un peu serrés. Sans admonester monsieur le comte, soumets-lui des considérations, retiens-le autant que tu pourras, et fais en sorte qu'il n'anticipe point d'un mois sur l'autre, sans de valables raisons, car il ne faudrait pas le désespérer dans une circonstance où l'honneur serait engagé. Informe-toi de ses démarches, de ce qu'il fait, des gens qu'il fréquentera ; surveille ses liaisons. Monsieur le Chevalier m'a dit qu'une danseuse de l'opéra coûtait souvent moins cher qu'une femme de la Cour. Prends des informations sur ce point, et retourne-moi ta réponse, Madame Sorbier pourrait, si tu es trop occupé, savoir ce que

deviendra le jeune homme, où il ira. Peut-être l'idée de se faire l'ange gardien d'un enfant si charmant et si noble lui sourira-t-elle ! Dieu lui saurait gré d'avoir accepté cette sainte mission. Son cœur tressaillera peut-être en apprenant combien monsieur le comte Victurnien court de dangers dans Paris ; vous le verrez : il est aussi beau que jeune, aussi spirituel que confiant. S'il se liait à quelque mauvaise femme, madame Sorbier pourrait mieux que toi l'avertir de tous les dangers qu'il courrait. Il est accompagné d'un vieux domestique qui pourra te dire bien des choses. Sonde Joséphin, à qui j'ai dit de te consulter dans les conjonctures délicates. Mais pourquoi t'en dirais-je davantage ? Nous avons été clercs et malins, rappelle-toi nos escapades, et aie pour cette affaire quelque retour de jeunesse, mon vieil ami. Les soixante mille francs te seront remis en un bon sur le Trésor, par un monsieur de notre ville, qui se rend à Paris », etc.

Si le vieux couple eût suivi les instructions de Chesnel, il eût été obligé de payer trois espions pour surveiller le comte d'Esgrignon. Cependant il y avait dans le choix du dépositaire une ample

sagesse. Un banquier donne des fonds, tant qu'il en a dans sa caisse, à celui qui se trouve crédité chez lui ; tandis qu'à chaque besoin d'argent le jeune comte serait obligé d'aller faire une visite au notaire qui, certes, userait du droit de remontrance. Victurnien pensa trahir sa joie en apprenant qu'il aurait deux mille francs par mois. Il ne savait rien de Paris. Avec cette somme, il croyait pouvoir y mener un train de Prince.

Le jeune comte partit le surlendemain accompagné des bénédictions de tous les habitués du Cabinet des Antiques, embrassé par les douairières, comblé de vœux, suivi hors de la ville par son vieux père, par sa sœur et par Chesnel, qui, tous trois, avaient les yeux pleins de larmes. Ce départ subit défraya pendant plusieurs soirées les entretiens de la ville, il remua surtout les cœurs haineux du salon de du Croisier. Après avoir juré la perte des d'Esgrignon, l'ancien fournisseur, le Président et leurs adhérents voyaient leur proie s'échappant. Leur vengeance était fondée sur les vices de cet étourdi, désormais hors de leur portée.

Une pente naturelle à l'esprit humain, qui fait souvent une débauchée de la fille d'une dévote, une dévote de la fille d'une femme légère, la loi des Contraires, qui sans doute est *la résultante* de la loi des Similaires, entraînait Victurnien vers Paris par un désir auquel il aurait succombé tôt ou tard. Élevé dans une vieille maison de province, entouré de figures douces et tranquilles qui lui souriaient, de gens graves affectionnés à leurs maîtres et en harmonie avec les couleurs antiques de cette demeure, cet enfant n'avait vu que des amis respectables. Excepté le Chevalier séculaire, tous ceux qui l'entourèrent avaient des manières posées, des paroles décentes et sentencieuses. Il avait été caressé par ces femmes à jupes grises, à mitaines brodées, que Blondet vous a dépeintes. L'intérieur de la maison paternelle était décoré par un vieux luxe qui n'inspirait que les moins folles pensées. Enfin, instruit par un abbé sans fausse religion, plein de cette aménité des vieillards assis sur ces deux siècles qui apportent dans le nôtre les roses séchées de leur expérience et la fleur fanée des coutumes de leur jeunesse, Victurnien, que tout

aurait dû façonner à des habitudes sérieuses, à qui tout conseillait de continuer la gloire d'une maison historique, en prenant sa vie comme une grande et belle chose, Victurnien écoutait les plus dangereuses idées. Il voyait dans sa noblesse un marchepied bon à l'élever au-dessus des autres hommes. En frappant cette idole encensée au logis paternel, il en avait senti le creux. Il était devenu le plus horrible des êtres sociaux et le plus commun à rencontrer, un égoïste conséquent. Amené, par la religion aristocratique du *moi*, à suivre ses fantaisies adorées par les premiers qui eurent soin de son enfance, et par les premiers compagnons de ses folies de jeunesse, il s'était habitué à n'estimer toute chose que par le plaisir qu'elle lui rapportait, et à voir de bonnes âmes réparant ses sottises ; complaisance pernicieuse qui devait le perdre. Son éducation, quelque belle et pieuse qu'elle fût, avait le défaut de l'avoir trop isolé, de lui avoir caché le train de la vie à son époque, qui, certes, n'est pas le train d'une ville de province : sa vraie destinée le menait plus haut. Il avait contracté l'habitude de ne pas évaluer le fait à sa valeur sociale, mais

relative ; il trouvait ses actions bonnes en raison de leur utilité. Comme les despotes, il faisait la loi pour la circonstance ; système qui est aux actions du vice ce que la fantaisie est aux œuvres d'art, une cause perpétuelle d'irrégularité. Doué d'un coup d'œil perçant et rapide, il voyait bien et juste ; mais il agissait vite et mal. Je ne sais quoi d'incomplet, qui ne s'explique pas et qui se rencontre en beaucoup de jeunes gens, altérait sa conduite. Malgré son active pensée, si soudaine en ses manifestations ; dès que la sensation parlait, la cervelle obscurcie semblait ne plus exister. Il eût fait l'étonnement des sages, il était capable de surprendre les fous. Son désir, comme un grain d'orage, couvrait aussitôt les espaces clairs et lucides de son cerveau ; puis, après des dissipations contre lesquelles il se trouvait sans force, il tombait en des abattements de tête, de cœur et de corps, en des prostrations complètes où il était imbécile à demi : caractère à traîner un homme dans la boue quand il est livré à lui-même, à le conduire au sommet de l'État quand il est soutenu par la main d'un ami sans pitié. Ni Chesnel, ni le père, ni la tante n'avaient pu

pénétrer cette âme qui tenait par tant de coins à la poésie, mais frappée d'une épouvantable faiblesse à son centre.

Quand Victurnien fut à quelques lieues de sa ville natale, il n'éprouva pas le moindre regret, il ne pensa plus à son vieux père, qui le chérissait comme dix générations, ni à sa tante dont le dévouement était presque insensé. Il aspirait à Paris avec une violence fatale, il s'y était toujours transporté par la pensée comme dans le monde de la féerie et y avait mis la scène de ses plus beaux rêves. Il croyait y primer comme dans la ville et dans le Département où régnait le nom de son père. Plein, non d'orgueil, mais de vanité, ses jouissances s'y agrandissaient de toute la grandeur de Paris. Il franchit la distance avec rapidité. De même que sa pensée, sa voiture ne mit aucune transition entre l'horizon borné de sa province et le monde énorme de la capitale. Il descendit rue de Richelieu, dans un bel hôtel près du boulevard, et se hâta de prendre possession de Paris comme un cheval affamé se rue sur une prairie. Il eut bientôt distingué la différence des deux pays. Surpris plus qu'intimidé par ce

changement, il reconnut, avec la promptitude de son esprit, combien il était peu de chose au milieu de cette encyclopédie babylonienne, combien il serait fou de se mettre en travers du torrent des idées et des mœurs nouvelles. Un seul fait lui suffit. La veille, il avait remis la lettre de son père au duc de Lenoncourt, un des seigneurs français le plus en faveur auprès du Roi ; il l'avait trouvé dans son magnifique hôtel, au milieu des splendeurs aristocratiques, le lendemain il le rencontra sur le boulevard, à pied, un parapluie à la main, flânant, sans aucune distinction, sans son cordon bleu que jadis un chevalier des Ordres ne pouvait jamais quitter. Ce duc et pair, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, n'avait pu, malgré sa haute politesse, retenir un sourire en lisant la lettre du marquis, son parent. Ce sourire avait dit à Victurnien qu'il y avait plus de soixante lieues entre le Cabinet des Antiques et les Tuileries ; il y avait une distance de plusieurs siècles.

À chaque époque, le Trône et la Cour se sont entourés de familles favorites sans aucune ressemblance ni de nom ni de caractères avec

celles des autres règnes. Dans cette sphère, il semble que ce soit le Fait et non l'Individu qui se perpétue. Si l'Histoire n'était là pour prouver cette observation, elle serait incroyable. La Cour de Louis XVIII mettait alors en relief des hommes presque étrangers à ceux qui ornaient celle de Louis XV : les Rivière, les Blacas, les d'Avaray, les Dambray, les Vaublanc, Vitrolles, d'Autichamp, Larochejaquelein, Pasquier, Decazes, Lainé, de Villèle, La Bourdonnaye, etc. Si vous comparez la Cour de Henri IV à celle de Louis XIV, vous n'y retrouvez pas cinq grandes maisons subsistantes : Villeroy, favori de Louis XIV, était le petit-fils d'un secrétaire parvenu sous Charles IX. Le neveu de Richelieu n'y est presque rien déjà. Les d'Esgrignon, tout-puissants sous Henri IV, quasi princiers sous les Valois, n'avaient aucune chance à la Cour de Louis XVIII, qui ne songeait seulement pas à eux. Aujourd'hui des noms aussi illustres que celui des maisons souveraines, comme les Foix-Grailly, faute d'argent, la seule puissance de ce temps, sont dans une obscurité qui équivaut à l'extinction. Aussitôt que Victurnien eut jugé ce

monde, et il ne le jugea que sous ce rapport en se sentant blessé par l'égalité parisienne, monstre qui acheva sous la Restauration de dévorer le dernier morceau de l'État social, il voulut reconquérir sa place avec les armes dangereuses, quoique émoussées, que le siècle laissait à la noblesse : il imita les allures de ceux à qui Paris accordait sa coûteuse attention, il sentit la nécessité d'avoir des chevaux, de belles voitures, tous les accessoires du luxe moderne. Comme le lui dit de Marsay, le premier dandy qu'il trouva dans le premier salon où il fut introduit, il fallait *se mettre à la hauteur de son époque*. Pour son malheur, il tomba dans le monde des roués Parisiens, des de Marsay, des Ronquerolles, des Maxime de Trailles, des des Lupeaulx, des Rastignac, des Vandenesse, des Ajuda-Pinto, des Beaudenord, et des Manerville qu'il trouva chez la marquise d'Espard, chez les duchesses de Grandlieu, de Carigliano, chez les marquises d'Aiglemont et de Listomère, chez madame de Sérisy, à l'opéra, aux ambassades, partout où le mena son beau nom et sa fortune apparente. À Paris, un nom de haute noblesse, reconnu et

adopté par le faubourg Saint-Germain qui sait ses provinces sur le bout du doigt, est un passeport qui ouvre les portes les plus difficiles à tourner sur leurs gonds pour les inconnus et pour les héros de la société secondaire. Victurnien trouva tous ses parents aimables et accueillants dès qu'il ne se produisit pas en solliciteur : il avait vu sur-le-champ que le moyen de ne rien obtenir était de demander quelque chose. À Paris, si le premier mouvement est de se montrer protecteur, le second, beaucoup plus durable, est de mépriser le protégé. La fierté, la vanité, l'orgueil, tous les bons comme les mauvais sentiments du jeune comte le portèrent à prendre, au contraire, une attitude agressive. Les ducs de Lenoncourt, de Chaulieu, de Navarreins, de Grandlieu, de Maufrigneuse, le prince de Blamont-Chauvry se firent alors un plaisir de présenter au Roi ce charmant débris d'une vieille famille. Victurnien vint aux Tuileries dans un magnifique équipage aux armes de sa maison ; mais sa présentation lui démontra que le Peuple donnait trop de soucis au Roi pour qu'il pensât à sa Noblesse. Il devina tout à coup l'ilotisme auquel la Restauration, bardée

de ses vieillards éligibles et de ses vieux courtisans, avait condamné la jeunesse noble. Il comprit qu'il n'y avait pour lui de place convenable ni à la Cour, ni dans l'État, ni à l'armée, enfin nulle part. Il s'élança donc dans le monde des plaisirs. Produit à l'Élysée-Bourbon, chez la duchesse d'Angoulême, au pavillon Marsan, il rencontra partout les témoignages de politesse superficielle dus à l'héritier d'une vieille famille dont on se souvint quand on le vit. C'était encore beaucoup qu'un souvenir. Dans la distinction par laquelle on honorait Victurnien, il y avait la pairie et un beau mariage ; mais sa vanité l'empêcha de déclarer sa position, il resta sous les armes de sa fausse opulence. Il fut d'ailleurs si complimenté de sa tenue, si heureux de son premier succès, qu'une honte éprouvée par bien des jeunes gens, la honte d'abdiquer, lui conseilla de garder son attitude. Il prit un petit appartement dans la rue du Bac, avec une écurie, une remise et tous les accompagnements de la vie élégante à laquelle il se trouva tout d'abord condamné.

Cette mise en scène exigea cinquante mille

francs, et le jeune comte les obtint contre toutes les prévisions du sage Chesnel, par un concours de circonstances imprévues. La lettre de Chesnel arriva bien à l'Étude de son ami ; mais son ami était décédé. En voyant une lettre d'affaires, madame Sorbier, veuve très peu poétique, la remit au successeur du défunt. Maître Cardot, le nouveau notaire, dit au jeune comte que le mandat sur le Trésor serait nul, s'il était à l'ordre de son prédécesseur. En réponse à l'épître si longuement méditée par le vieux notaire de province, Maître Cardot écrivit une lettre de quatre lignes, pour toucher, non pas Chesnel, mais la somme. Chesnel fit le mandat au nom du jeune notaire qui, peu susceptible d'épouser la sentimentalité de son correspondant et enchanté de se mettre aux ordres du comte d'Esgrignon, donna tout ce que lui demandait Victurnien. Ceux qui connaissent la vie de Paris savent qu'il ne faut pas beaucoup de meubles, de voitures, de chevaux et d'élégance pour employer cinquante mille francs ; mais ils doivent considérer que Victurnien eut immédiatement pour une vingtaine de mille francs de dettes chez ses fournisseurs,

qui d'abord ne voulurent pas de son argent ; sa fortune étant assez promptement grossie par l'opinion publique et par Joséphin, espèce de Chesnel en livrée.

Un mois après son arrivée, Victurnien fut obligé d'aller reprendre une dizaine de mille francs chez son notaire. Il avait simplement joué au whist chez les ducs de Navarreins, de Chaulieu, de Lenoncourt, et au Cercle. Après avoir d'abord gagné quelques milliers de francs, il en eut bientôt perdu cinq ou six mille, et sentit la nécessité de se faire une bourse de jeu. Victurnien avait l'esprit qui plaît au monde et qui permet aux jeunes gens de grande famille de se mettre au niveau de toute élévation. Non seulement il fut aussitôt admis comme un personnage dans la bande de la belle jeunesse ; mais encore il y fut envié. Quand il se vit l'objet de l'envie, il éprouva une satisfaction enivrante, peu faite pour lui inspirer des réformes. Il fut, sous ce rapport, insensé. Il ne voulut pas penser aux moyens, il puisa dans ses sacs comme s'ils devaient toujours se remplir, et se défendit à lui-même de réfléchir à ce qu'il adviendrait de ce

système. Dans ce monde dissipé, dans ce tourbillon de fêtes, on admet les acteurs en scène sous leurs brillants costumes, s'en s'enquérir de leurs moyens : il n'y a rien de plus mauvais goût que de les discuter. Chacun doit perpétuer ses richesses comme la nature perpétue la sienne, en secret. On cause des détresses échues, on s'inquiète en raillant de la fortune de ceux que l'on ne connaît pas, mais on s'arrête là. Un jeune homme comme Victurnien, appuyé par les puissances du faubourg Saint-Germain, et à qui ses protecteurs eux-mêmes accordaient une fortune supérieure à celle qu'il avait, ne fût-ce que pour se débarrasser de lui, tout cela très finement, très élégamment, par un mot, par une phrase ; enfin un comte à marier, joli homme, bien pensant, spirituel, dont le père possédait encore les terres de son vieux marquisat et le château héréditaire, ce jeune homme est admirablement accueilli dans toutes les maisons où il y a des jeunes femmes ennuyées, des mères accompagnées de filles à marier, ou des belles danseuses sans dot. Le monde l'attira donc, en souriant, sur les premières banquettes de son

théâtre. Les banquettes que les marquis d'autrefois occupaient sur la scène existent toujours à Paris où les noms changent, mais non les choses.

Victurnien retrouva dans la société du faubourg Saint-Germain où l'on se comptait avec le plus de réserve, le double du Chevalier, dans la personne du vidame de Pamiers. Le vidame était un chevalier de Valois élevé à la dixième puissance, entouré de tous les prestiges de la fortune, et jouissant des avantages d'une haute position. Ce cher vidame était l'entrepôt de toutes les confidences, la gazette du faubourg ; discret néanmoins, et comme toutes les gazettes, ne disant que ce que l'on peut publier. Victurnien entendit encore professer les doctrines transcendantes du Chevalier. Le vidame dit à d'Esgrignon, sans le moindre détour, d'avoir des femmes comme il faut, et lui raconta ce qu'il faisait à son âge. Ce que le vidame de Pamiers se permettait alors, est si loin des mœurs modernes où l'âme et la passion jouent un si grand rôle, qu'il est inutile de le raconter à des gens qui ne le croiraient pas. Mais cet excellent vidame fit

mieux, il dit en forme de conclusion à Victurnien : – Je vous donne à dîner demain au cabaret. Après l’Opéra où nous irons digérer, je vous mènerai dans une maison où vous trouverez des personnes qui ont le plus grand désir de vous voir. Le vidame lui donna un délicieux dîner au Rocher de Cancale, où il trouva trois invités seulement : de Marsay, Rastignac et Blondet. Émile Blondet était un compatriote du jeune comte, un écrivain qui tenait à la haute société par sa liaison avec une charmante jeune femme, arrivée de la province de Victurnien, cette demoiselle de Troisville mariée au comte de Montcornet, un des généraux de Napoléon qui avaient passé aux Bourbons. Le vidame professait une profonde mésestime pour les dîners où les convives dépassaient le nombre six. Selon lui, dans ce cas, il n’y avait plus ni conversation, ni cuisine, ni vins goûtés en connaissance de cause.

– Je ne vous ai pas appris encore où je vous mènerai ce soir, cher enfant, dit-il en prenant Victurnien par les mains et les lui tapotant. Vous irez chez mademoiselle des Touches, où seront en

petit comité toutes les jeunes jolies femmes qui ont des prétentions à l'esprit. La littérature, l'art, la poésie, enfin les talents y sont en honneur. C'est un de nos anciens bureaux d'esprit, mais vernissé de morale monarchique, la livrée de ce temps-ci.

– C'est quelquefois ennuyeux et fatigant comme une paire de bottes neuves, mais il s'y trouve des femmes à qui l'on ne peut parler que là, dit de Marsay.

– Si tous les poètes qui viennent y décrotter leurs muses ressemblaient à notre compagnon, dit Rastignac en frappant familièrement sur l'épaule de Blondet, on s'amuserait. Mais l'ode, la ballade, les méditations à petits sentiments, les romans à grandes marges infestent un peu trop l'esprit et les canapés.

– Pourvu qu'ils ne gâtent pas les femmes et qu'ils corrompent les jeunes filles, dit de Marsay, je ne les hais pas.

– Messieurs, dit en souriant Blondet, vous empiétez sur mon champ littéraire.

– Tais-toi, tu nous as volé la plus charmante femme du monde, heureux drôle, s'écria Rastignac, nous pouvons bien te prendre tes moins brillantes idées.

– Oui, le coquin est heureux, dit le vidame en prenant Blondet par l'oreille et la lui tortillant, mais Victurnien sera peut-être plus heureux ce soir.

– Déjà ! s'écria de Marsay. Le voilà depuis un mois ici, à peine a-t-il eu le temps de secouer la poudre de son vieux manoir, d'essuyer la saumure où sa tante l'avait conservé ; à peine a-t-il eu un cheval anglais un peu propre, un tilbury à la mode, un groom...

– Non, non, il n'a pas de groom, dit Rastignac en interrompant de Marsay ; il a une manière de petit paysan qu'il a amené *de son endroit*, et que Buisson, le tailleur qui comprend le mieux les habits de livrée, déclarait inhabile à porter une veste...

– Le fait est que vous auriez dû, dit gravement le vidame, vous modeler sur Beaudenord, qui a sur vous tous, mes petits amis, l'avantage de

posséder le vrai tigre anglais...

– Voilà donc, messieurs, où en sont les gentilshommes en France, s'écria Victurnien. Pour eux la grande question est d'avoir un tigre, un cheval anglais et des babioles...

– Ouais, dit Blondet en montrant Victurnien,

*Le bon sens de monsieur quelquefois
m'épouvante.*

Eh ! bien, oui, jeune moraliste, vous en êtes là. Vous n'avez même plus, comme le cher vidame, la gloire des profusions qui l'ont rendu célèbre il y a cinquante ans ! Nous faisons de la débauche à un second étage, rue Montorgueil. Il n'y a plus de guerre avec le Cardinal ni de camp du Drap d'or. Enfin, vous, comte d'Esgrignon, vous soupez avec un sieur Blondet, fils cadet d'un misérable juge de province, à qui vous ne donniez pas la main là-bas, et qui dans dix ans peut s'asseoir à côté de vous parmi les pairs du royaume. Après cela, croyez en vous, si vous pouvez !

– Eh ! bien, dit Rastignac, nous sommes passés du Fait à l’Idée, de la force brutale à la force intellectuelle, nous parlons...

– Ne parlons pas de nos désastres, dit le vidame, j’ai résolu de mourir gaiement. Si notre ami n’a pas encore de tigre, il est de la race des lions, il n’en a pas besoin.

– Il ne peut s’en passer, dit Blondet, il est trop nouvellement arrivé.

– Quoique son élégance soit encore neuve, nous l’adoptons, reprit de Marsay. Il est digne de nous, il comprend son époque, il a de l’esprit, il est noble, il est gentil, nous l’aimerons, nous le servirons, nous le pousserons...

– Où ? dit Blondet.

– Curieux ! répliqua Rastignac.

– Avec qui s’emménage-t-il ce soir ? demanda de Marsay.

– Avec tout un sérail, dit le vidame.

– Peste, qu’est-ce donc, reprit de Marsay, pour que le cher vidame nous tienne rigueur en tenant parole à l’infante ? j’aurais bien du malheur si je

ne la connaissais pas.

– J’ai pourtant été fat comme lui, dit le vidame en montrant de Marsay.

Après le dîner, qui fut très agréable, et sur un ton soutenu de charmante médisance et de jolie corruption, Rastignac et de Marsay accompagnèrent le vidame et Victurnien à l’Opéra pour pouvoir les suivre chez mademoiselle des Touches. Ces deux roués y allèrent à l’heure calculée où devait finir la lecture d’une tragédie, ce qu’ils regardaient comme la chose la plus malsaine à prendre entre onze heures et minuit. Ils venaient pour espionner Victurnien et le gêner par leur présence : véritable malice d’écolier, mais aigrie par le fiel du dandy jaloux. Victurnien avait cette effronterie de page qui aide beaucoup à l’aisance ; aussi, en observant le nouveau venu faisant son entrée, Rastignac s’étonna-t-il de sa prompte initiation aux belles manières du moment.

– Ce petit d’Esgrignon ira loin, n’est-ce pas ? dit-il à son compagnon.

– C’est selon, répondit de Marsay, mais il va bien.

Le vidame présenta le jeune comte à l’une des duchesses les plus aimables, les plus légères de cette époque, et dont les aventures ne firent explosion que cinq ans après. Dans tout l’éclat de sa gloire soupçonnée déjà de quelques légèretés, mais sans preuve, elle obtenait alors le relief que prête à une femme comme à un homme la calomnie parisienne : la calomnie n’atteint jamais les médiocrités qui enragent de vivre en paix. Cette femme était enfin la duchesse de Maufrigneuse, une demoiselle d’Uxelles, dont le beau-père existait encore, et qui ne fut princesse de Cadignan que plus tard. Amie de la duchesse de Langeais, amie de la vicomtesse de Beauséant, deux splendeurs disparues, elle était intime avec la marquise d’Espard, à qui elle disputait en ce moment la fragile royauté de la Mode. Une parenté considérable la protégea pendant longtemps ; mais elle appartenait à ce genre de femmes qui, sans qu’on sache à quoi, où, ni comment, dévoreraient les revenus de la Terre et ceux de la Lune si l’on pouvait les toucher. Son

caractère ne faisait que se dessiner, de Marsay seul l'avait approfondi. En voyant le vidame amenant Victurnien à cette délicieuse personne, ce redouté dandy se pencha vers l'oreille de Rastignac.

– Mon cher, il sera, dit-il, *uist* ! sifflé comme un polichinelle par un cocher de fiacre.

Ce mot horriblement vulgaire prédisait admirablement les événements de cette passion. La duchesse de Maufrigneuse s'était affolée de Victurnien après l'avoir sérieusement étudié. Un amoureux qui eût vu le regard angélique par lequel elle remercia le vidame de Pamiers eût été jaloux d'une semblable expression d'amitié. Les femmes sont comme des chevaux lâchés dans un steppe quand elles se trouvent, comme la duchesse en présence du vidame, sur un terrain sans danger : elles sont naturelles alors, elles aiment peut-être à donner ainsi des échantillons de leurs tendresses secrètes. Ce fut un regard discret, d'œil à d'œil, sans répétition possible dans aucune glace, et que personne ne surprit.

– Comme elle s'est préparée ! dit Rastignac à

Marsay. Quelle toilette de vierge, quelle grâce de cygne dans son col de neige, quels regards de Madone inviolée, quelle robe blanche, quelle ceinture de petite fille ! Qui dirait que tu as passé par là ?

– Mais elle est ainsi par cela même, répondit de Marsay d’un air de triomphe.

Les deux jeunes gens échangèrent un sourire. Madame de Maufrigneuse surprit ce sourire et devina le discours. Elle lança aux deux roués une de ces œillades que les Françaises ne connaissaient pas avant la paix, et qui ont été importées par les Anglaises avec les formes de leur argenterie, leurs harnais, leurs chevaux et leurs piles de glace britannique qui rafraîchissent un salon quand il s’y trouve une certaine quantité de *ladies*. Les deux jeunes gens devinrent sérieux comme des commis qui attendent une gratification au bout de la remontrance que leur fait un directeur. En s’amourachant de Victurnien, la duchesse s’était résolue à jouer ce rôle d’Agnès romantique, que plusieurs femmes imitèrent pour le malheur de la jeunesse

d'aujourd'hui. Madame de Maufrigneuse venait de s'improviser ange, comme elle méditait de tourner à la littérature et à la science vers quarante ans au lieu de tourner à la dévotion. Elle tenait à ne ressembler à personne. Elle se créait des rôles et des robes, des bonnets et des opinions, des toilettes et des façons d'agir originales. Après son mariage, quand elle était encore quasi jeune fille, elle avait joué la femme instruite et presque perverse, elle s'était permis des reparties compromettantes auprès des gens superficiels, mais qui prouvaient son ignorance aux vrais connaisseurs. Comme l'époque de ce mariage lui défendait de dérober à la connaissance des temps la moindre petite année, et qu'elle atteignait à l'âge de vingt-six ans, elle avait inventé de se faire immaculée. Elle paraissait à peine tenir à la terre, elle agitait ses grandes manches, comme si c'eût été des ailes. Son regard prenait la fuite au ciel à propos d'un mot, d'une idée, d'un regard un peu trop vifs. La madone de Piola, ce grand peintre génois, assassiné par jalousie au moment où il était en train de donner une seconde édition de Raphaël,

cette madone la plus chaste de toutes et qui se voit à peine sous sa vitre dans une petite rue de Gênes, cette céleste madone était une Messaline, comparée à la duchesse de Maufrigneuse. Les femmes se demandaient comment la jeune étourdie était devenue, en une seule toilette, la séraphique beauté voilée qui semblait, suivant une expression à la mode, avoir une âme blanche comme la dernière tombée de neige sur la plus haute des Alpes, comment elle avait si promptement résolu le problème jésuitique de si bien montrer une gorge plus blanche que son âme en la cachant sous la gaze ; comment elle pouvait être si immatérielle en coulant son regard d'une façon si assassine. Elle avait l'air de promettre mille voluptés par ce coup d'œil presque lascif quand, par un soupir ascétique plein d'espérance pour une meilleure vie, sa bouche paraissait dire qu'elle n'en réaliserait aucune. Des jeunes gens naïfs, il y en avait quelques-uns à cette époque dans la Garde Royale, se demandaient si, même dans les dernières intimités, on tuteyait cette espèce de Dame Blanche, vapeur sidérale tombée de la Voie Lactée. Ce système, qui triompha

pendant quelques années fut très profitable aux femmes qui avaient leur élégante poitrine doublée d'une philosophie forte, et qui couvraient de grandes exigences sous ces petites manières de sacristie. Pas une de ces créatures célestes n'ignorait ce que pouvait leur rapporter en bon amour l'envie qui prenait à tout homme bien né de les rappeler sur la terre. Cette mode leur permettait de rester dans leur empyrée semi-catholique et semi-ossianique ; elles pouvaient et voulaient ignorer tous les détails vulgaires de la vie, ce qui accommodait bien des questions. L'application de ce système deviné par de Marsay explique son dernier mot à Rastignac, qu'il vit presque jaloux de Victurnien.

– Mon petit, lui dit-il, reste où tu es : notre Nucingen te fera ta fortune, tandis que la duchesse te ruinerait : c'est une femme trop chère.

Rastignac laissa partir de Marsay sans en demander davantage : il savait son Paris. Il savait que la plus précieuse, la plus noble, que la femme la plus désintéressée du monde, à qui l'on ne

saurait faire accepter autre chose qu'un bouquet, devient aussi dangereuse pour un jeune homme que les filles d'Opéra d'autrefois. En effet, il n'y a plus de filles d'Opéra, elles sont passées à l'état mythologique. Les mœurs actuelles des théâtres ont fait des danseuses et des actrices quelque chose d'amusant comme une déclaration des Droits de la Femme, des poupées qui se promènent le matin en mères de famille vertueuses et respectables, avant de montrer leurs jambes le soir en pantalon collant dans un rôle d'homme. Du fond de son cabinet de province, le bon Chesnel avait bien deviné l'un des écueils sur lesquels le jeune comte pouvait se briser. La poétique auréole chaussée par madame de Maufrigneuse éblouit Victurnien qui fut cadenassé dans la première heure, attaché à cette ceinture de petite fille, accroché à ces boucles tournées par la main des fées. L'enfant déjà si corrompu crut à ce fatras de virginités en mousseline, à cette suave expression délibérée comme une loi dans les deux Chambres. Ne suffit-il pas que celui qui doit croire aux mensonges d'une femme y croie ? Le reste du

monde a la valeur des personnages d'une tapisserie pour deux amants. La duchesse était, sans compliment, une des dix plus jolies femmes de Paris, avouées, reconnues. Vous savez qu'il y a dans le monde amoureux autant de *plus jolies femmes de Paris*, que de *plus beaux livres de l'époque* dans la littérature. À l'âge de Victurnien, la conversation qu'il eut avec la duchesse peut se soutenir sans trop de fatigue. Assez jeune et assez peu au fait de la vie parisienne, il n'eut pas besoin d'être sur ses gardes, ni de veiller sur ses moindres mots et sur ses regards. Ce sentimentalisme religieux, qui se traduit chez chaque interlocuteur en arrière-pensées très drolatiques, exclut la douce familiarité, l'abandon spirituel des anciennes causeries françaises : on s'y aime entre deux nuages. Victurnien avait précisément assez d'innocence départementale pour demeurer dans une extase fort convenable et non jouée qui plut à la duchesse, car les femmes ne sont pas plus les dupes des comédies que jouent les hommes que des leurs. Madame de Maufrigneuse estima, non sans effroi, l'erreur du jeune comte à six bons

mois d'amour pur. Elle était si délicieuse à voir en colombe, étouffant la lueur de ses regards sous les franges dorées de ses cils, que la marquise d'Espard, en venant lui dire adieu, commença par lui souffler : « Bien ! très bien ! ma chère ! » à l'oreille. Puis la belle marquise laissa sa rivale voyager sur la carte moderne du pays de Tendre, qui n'est pas une conception aussi ridicule que le pensent quelques personnes. Cette carte se regrave de siècle en siècle avec d'autres noms et mène toujours à la même capitale. En une heure de tête à tête public, dans un coin, sur un divan, la duchesse amena d'Esgrignon aux générosités scipionesques, aux dévouements amadisiens, aux abnégations du moyen âge qui commençait alors à montrer ses dagues, ses mâchicoulis, ses cottes, ses hauberts, ses souliers à la poulaine, et tout son romantique attirail de carton peint. Elle fut d'ailleurs admirable d'idées inexprimées, et fourrées dans le cœur de Victurnien comme des aiguilles dans une pelote, une à une, de façon distraite et discrète. Elle fut merveilleuse de réticences, charmante d'hypocrisie, prodigue de promesses subtiles qui fondaient à l'examen

comme de la glace au soleil après avoir rafraîchi l'espoir, enfin très perfide de désirs conçus et inspirés. Cette belle rencontre finit par le nœud coulant d'une invitation à venir la voir, passé avec ces manières chattemittes que l'écriture imprimée ne peindra jamais.

– Vous m'oubliez ! disait-elle, vous verrez tant de femmes empressées à vous faire la cour au lieu de vous éclairer... – Mais vous me reviendrez désabusé. – Viendrez-vous, auparavant ?... Non. Comme vous voudrez. – Moi je dis tout naïvement que vos visites me plairaient beaucoup. Les gens qui ont de l'âme sont si rares, et je vous en crois. – Allons, adieu, l'on finirait par causer de nous si nous causions davantage.

À la lettre, elle s'envola. Victurnien ne resta pas longtemps après le départ de la duchesse ; mais il demeura cependant assez pour laisser deviner son ravissement par cette attitude des gens heureux, qui tient à la fois de la discrétion calme des inquisiteurs et de la béatitude concentrée des dévotes qui sortent absoutes du confessionnal.

– Madame de Maufrigneuse est allée au but assez lestement ce soir, dit la duchesse de Grandlieu, quand il n’y eut plus que six personnes dans le petit salon de mademoiselle des Touches : des Lupeaulx, un maître des requêtes en faveur auprès de la duchesse, Vandenesse, la vicomtesse de Grandlieu et madame de Sérisy.

– D’Esgrignon et Maufrigneuse sont deux noms qui devaient s’accrocher, répondit madame de Sérisy qui avait la prétention de dire des mots.

– Depuis quelques jours elle s’est mise au vert dans le platonisme, dit des Lupeaulx.

– Elle ruinera ce pauvre innocent, dit Charles de Vandenesse.

– Comment l’entendez-vous ? demanda mademoiselle des Touches.

– Oh ! moralement et financièrement, ça ne fait pas de doute, dit la vicomtesse en se levant.

Ce mot cruel eut de cruelles réalités pour le jeune comte d’Esgrignon. Le lendemain matin, il écrivit à sa tante une lettre où il lui peignit ses

débuts dans le monde élevé du faubourg Saint-Germain sous les vives couleurs que jette le prisme de l'amour. Il expliqua l'accueil qu'il recevait partout, de manière à satisfaire l'orgueil de son père. Le marquis se fit lire deux fois cette longue lettre et se frotta les mains en entendant le récit du dîner donné par la vidame de Pamiers, une vieille connaissance à lui, et de la présentation de son fils à la duchesse ; mais il se perdit en conjectures sans pouvoir comprendre la présence du fils cadet d'un juge, du sieur Blondet, qui avait été Accusateur Public pendant la Révolution. Il y eut fête ce soir-là dans le Cabinet des Antiques : on s'y entretint des succès du jeune comte. On fut si discret sur madame de Maufrigneuse que le Chevalier fut le seul homme à qui l'on se confia. Cette lettre était sans *post-scriptum* financier, sans la conclusion désagréable relative au nerf de la guerre que tout jeune homme ajoute en pareil cas. Mademoiselle Armande communiqua la lettre à Chesnel. Chesnel fut heureux sans élever la moindre objection. Il était clair, comme le disaient le Chevalier et le marquis, qu'un jeune homme aimé

par la duchesse de Maufrigneuse allait être un des héros de la Cour, où, comme autrefois, on parvenait à tout par les femmes. Le jeune comte n'avait pas mal choisi. Les douairières racontèrent toutes les histoires galantes des Maufrigneuse depuis Louis XIII jusqu'à Louis XVI, elles firent grâce des règnes antérieurs ; enfin elles furent enchantées. On loua beaucoup madame de Maufrigneuse de s'intéresser à Victurnien. Le cénacle du Cabinet des Antiques eût été digne d'être écouté par un auteur dramatique qui aurait voulu faire de la vraie comédie. Victurnien reçut des lettres charmantes de son père, de sa tante, du Chevalier qui se rappelait au souvenir du vidame, avec lequel il était allé à Spa, lors du voyage que fit, en 1778, une célèbre princesse hongroise. Chesnel écrivit aussi. Dans toutes les pages éclatait l'adulation à laquelle on avait habitué ce malheureux enfant. Mademoiselle Armande semblait être de moitié dans les plaisirs de madame de Maufrigneuse. Heureux de l'approbation de sa famille, le jeune comte entra vigoureusement dans le sentier périlleux et coûteux du dandysme. Il eut cinq

chevaux, il fut modéré : de Marsay en avait quatorze. Il rendit au vidame, à de Marsay, à Rastignac, et même à Blondet le dîner reçu. Ce dîner coûta cinq cents francs. Le provincial fut fêté par ces messieurs, sur la même échelle, grandement. Il joua beaucoup, et malheureusement, au whist, le jeu à la mode. Il organisa son oisiveté de manière à être occupé. Victurnien alla tous les matins de midi à trois heures chez la duchesse ; de là, il la retrouvait au bois de Boulogne, lui à cheval, elle en voiture. Si ces deux charmants partenaires faisaient quelques parties à cheval, elles avaient lieu par de belles matinées. Dans la soirée, le monde, les bals, les fêtes, les spectacles se partageaient les heures du jeune comte. Victurnien brillait partout car partout il jetait les perles de son esprit, il jugeait par des mots profonds les hommes, les choses, les événements : vous eussiez dit d'un arbre à fruit qui ne donnait que des fleurs. Il mena cette lassante vie où l'on dissipe plus d'âme encore peut-être que d'argent, où s'enterrent les plus beaux talents, où meurent les plus incorruptibles probités, où s'amollissent les volontés les mieux

trempées. La duchesse, cette créature si blanche, si frêle, si ange, se plaisait à la vie dissipée des garçons : elle aimait à voir les premières représentations, elle aimait le drôle, l'imprévu. Elle ne connaissait pas le cabaret : d'Esgrignon lui arrangea une charmante partie au Rocher de Cancale avec la société des aimables roués qu'elle pratiquait en les moralisant, et qui fut d'une gaieté, d'un spirituel, d'un amusant égal au prix du souper. Cette partie en amena d'autres. Néanmoins ce fut pour Victurnien une passion angélique. Oui, madame de Maufrigneuse restait un ange que les corruptions de la terre n'atteignaient point : un ange aux Variétés devant ces farces à demi obscènes et populacières qui la faisaient rire, un ange au milieu du feu croisé des délicieuses plaisanteries et des chroniques scandaleuses qui se disaient aux parties fines, un ange pâmée au Vaudeville en loge grillée, un ange en remarquant les poses des danseuses de l'Opéra et les critiquant avec la science d'un vieillard du coin de la reine, un ange à la Portesaint-Martin, un ange aux petits théâtres du boulevard, un ange au bal masqué où elle

s'amusait comme un écolier ; un ange qui voulait que l'amour vécût de privations, d'héroïsme, de sacrifices, et qui faisait changer à d'Esgrignon un cheval dont la robe lui déplaisait, qui le voulait dans la tenue d'un lord anglais riche d'un million de rente. Elle était un ange au jeu. Certes aucune bourgeoise n'aurait su dire angéliquement comme elle à d'Esgrignon : – Mettez au jeu pour moi ! Elle était si divinement folle quand elle faisait une folie, que c'était à vendre son âme au diable pour entretenir cet ange dans le goût des joies terrestres.

Après son premier hiver, le jeune comte avait pris chez monsieur Cardot, qui se gardait bien d'user du droit de remontrance, la bagatelle de trente mille francs au-delà de la somme envoyée par Chesnel. Un refus extrêmement poli du notaire à une nouvelle demande, apprit ce débet à Victurnien, qui se choqua d'autant plus du refus, qu'il avait perdu six mille francs au Club et qu'il les lui fallait pour y retourner. Après s'être formalisé du refus de maître Cardot, qui avait eu pour trente mille francs de confiance en lui, tout en écrivant à Chesnel, mais qui faisait sonner

haut cette prétendue confiance devant le favori de la belle duchesse de Maufrigneuse, d'Esgrignon fut obligé de lui demander comment il devait s'y prendre, car il s'agissait d'une dette d'honneur.

– Tirez quelques lettres de change sur le banquier de votre père, portez-les à son correspondant qui les escomptera sans doute, puis écrivez à votre famille d'en remettre les fonds chez ce banquier.

Dans la détresse où il était, le jeune comte entendit une voix intérieure qui lui jeta le nom de du Croisier dont les dispositions envers l'aristocratie, aux genoux de laquelle il l'avait vu, lui étaient complètement inconnus. Il écrivit donc à ce banquier une lettre très dégagée, par laquelle il lui apprenait qu'il tirait sur lui une lettre de change de dix mille francs, dont les fonds lui seraient remis au reçu de sa lettre par monsieur Chesnel ou par mademoiselle Armande d'Esgrignon. Puis il écrivit deux lettres attendrissantes à Chesnel et à sa tante. Quand il s'agit de se précipiter dans les abîmes, les jeunes gens font preuve d'une adresse, d'une habileté

singulières, ils ont du bonheur. Victurnien trouva dans la matinée le nom, l'adresse des banquiers parisiens en relation avec du Croisier, les Keller que de Marsay lui indiqua. De Marsay savait tout à Paris. Les Keller remirent à d'Esgrignon sous escompte, sans mot dire, le montant de la lettre de change : ils devaient à du Croisier. Cette dette de jeu n'était rien en comparaison de l'état des choses au logis. Il pleuvait des mémoires chez Victurnien.

– Tiens ! tu t'occupes de ça, dit un matin Rastignac à d'Esgrignon en riant. Tu les mets en ordre, mon cher. Je ne te croyais pas si bourgeois.

– Mon cher enfant, il faut bien y penser, j'en ai là pour vingt et quelques mille francs.

De Marsay, qui venait chercher d'Esgrignon pour une course au clocher, sortit de sa poche un élégant petit portefeuille, y prit vingt mille francs, et les lui présenta.

– Voilà, dit-il, la meilleure manière de ne pas les perdre, je suis aujourd'hui doublement enchanté de les avoir gagnés hier à milord Dudley.

Cette grâce française séduisit au dernier point d'Esgrignon qui crut à l'amitié, qui ne paya point ses mémoires et se servit de cet argent pour ses plaisirs. De Marsay, suivant une expression de la langue des dandies, voyait avec un indicible plaisir d'Esgrignon *s'enfonçant*, il prenait plaisir à s'appuyer le bras sur son épaule avec toutes les chatteringes de l'amitié pour y peser et le faire disparaître plus tôt, car il était jaloux de l'éclat avec lequel s'affichait la duchesse pour d'Esgrignon, quand elle avait réclamé le huis-clos pour lui. C'était, d'ailleurs, un de ces rudes goguenards qui se plaisent dans le mal comme les femmes turques dans le bain. Aussi, quand il eut remporté le prix de la course, et que les parieurs furent réunis chez un aubergiste où ils déjeunèrent, et où l'on trouva quelques bonnes bouteilles de vin, de Marsay dit-il en riant à d'Esgrignon : – Ces mémoires dont tu t'inquiètes ne sont certainement pas les tiens.

– Et s'en inquiéterait-il ? répliqua Rastignac.

– Et à qui appartiendraient-ils donc, demanda d'Esgrignon.

– Tu ne connais donc pas la position de la duchesse ? dit de Marsay en remontant à cheval.

– Non, répondit d’Esgrignon intrigué.

– Hé ! bien, mon cher, repartit de Marsay, voici : trente mille francs chez Victorine, dix-huit mille francs chez Houbigant, un compte chez Herbault, chez Nattier, chez Nourtier, chez les petites Latour, en tout cent mille francs.

– Un ange, dit d’Esgrignon en levant les yeux au ciel.

– Voilà le compte de ses ailes, s’écria bouffonnement Rastignac.

– Elle doit tout cela, mon cher, répondit de Marsay, précisément parce qu’elle est un ange ; mais nous avons tous rencontré des anges dans ces situations-là, dit-il en regardant Rastignac. Les femmes sont sublimes en ceci qu’elles n’entendent rien à l’argent, elles ne s’en mêlent pas, cela ne les regarde point ; elles sont priées au *banquet de la vie*, selon le mot de je ne sais quel poète crevé à l’hôpital.

– Comment savez-vous cela, tandis que je ne

le sais pas ? répondit naïvement d'Esgrignon.

– Tu seras le dernier à le savoir, comme elle sera la dernière à apprendre que tu as des dettes.

– Je lui croyais cent mille livres de rente, dit d'Esgrignon.

– Son mari, reprit de Marsay, est séparé d'elle et vit à son régiment où il fait des économies, car il a quelques petites dettes aussi, notre cher duc ! D'où venez-vous ? Apprenez donc à faire, comme nous, les comptes de vos amis. Mademoiselle Diane (je l'ai aimée pour son nom !), Diane d'Uxelles s'est mariée avec soixante mille livres de rente à elle, sa maison est depuis huit ans montée sur un pied de deux cent mille livres de rente ; il est clair qu'en ce moment, ses terres sont toutes hypothéquées au-delà de leur valeur ; il faudra quelque beau matin fondre la cloche, et l'ange sera mis en fuite par... faut-il le dire ? par des huissiers qui auront l'impudeur de saisir un ange comme ils empoigneraient l'un de nous.

– Pauvre ange !

– Eh ! mon cher, il en coûte fort cher de rester dans le Paradis parisien, il faut se blanchir le teint et les ailes tous les matins, dit Rastignac.

Comme il était passé par la tête de d'Esgrignon d'avouer ses embarras à sa chère Diane, il lui passa comme un frisson en pensant qu'il devait déjà soixante mille francs et qu'il avait pour dix mille francs de mémoires à venir. Il revint assez triste. Sa préoccupation mal déguisée fut remarquée par ses amis, qui se dirent à dîner : – Ce petit d'Esgrignon s'enfoncé ! il n'a pas le pied parisien ; il se brûlera la cervelle. C'est un petit sot, etc.

Le jeune comte fut consolé promptement. Son valet de chambre lui remit deux lettres. D'abord une lettre de Chesnel, qui sentait le rance de la fidélité grondeuse et des phrases rubriquées de probité ; il la respecta, la garda pour le soir. Puis une seconde lettre où il lut avec un plaisir infini les phrases cicéroniennes par lesquelles du Croisier, à genoux devant lui comme Sganarelle devant Géronte, le suppliait à l'avenir de lui épargner l'affront de faire déposer à l'avance

l'argent des lettres de change qu'il daignerait tirer sur lui. Cette lettre finissait par une phrase qui ressemblait si bien à une caisse ouverte et pleine d'écus au service de la noble maison d'Esgrignon, que Victurnien fit le geste de Sganarelle, de Mascarille et de tous ceux qui sentent des démangeaisons de conscience au bout des doigts. En se sachant un crédit illimité chez les Keller, il décacheta gaiement la lettre de Chesnel ; il s'attendait aux quatre pages pleines, à la remontrance débordant à pleins bords, il voyait déjà les mots habituels de prudence, honneur, esprit de conduite, etc., etc. Il eut le vertige en lisant ces mots :

« Monsieur le Comte,

» Il ne me reste, de toute ma fortune, que deux cent mille francs ; je vous supplie de ne pas aller au-delà, si vous faites l'honneur de les prendre au plus dévoué des serviteurs de votre famille et qui vous présente ses respects.

» CHESNEL. »

– C’est un homme de Plutarque, se dit Victurnien en jetant la lettre sur sa table. Il éprouva du dépit, il se sentait petit devant tant de grandeur. – Allons, il faut se réformer, se dit-il.

Au lieu de dîner au Restaurant où il dépensait à chaque dîner, entre cinquante et soixante francs, il fit l’économie de dîner chez la duchesse de Maufrigneuse, à laquelle il raconta l’anecdote de la lettre.

– Je voudrais voir cet homme-là, dit-elle en faisant briller ses yeux comme deux étoiles fixes.

– Qu’en feriez-vous ?

– Mais je le chargerais de mes affaires.

Diane était divinement mise, elle voulut faire honneur de sa toilette à Victurnien qui fut fasciné par la légèreté avec laquelle elle traitait ses affaires, ou plus exactement ses dettes. Le joli couple alla aux Italiens. Jamais cette belle et séduisante femme ne parut plus séraphique ni plus éthérée. Personne dans la salle n’aurait pu croire aux dettes dont le chiffre avait été donné le

matin même par de Marsay à d'Esgrignon. Aucun des soucis de la terre n'atteignait à ce front sublime, plein des fiertés féminines les mieux situées. Chez elle, un air rêveur semblait être le reflet de l'amour terrestre noblement étouffé. La plupart des hommes pariaient que le beau Victurnien en était pour ses frais, contre des femmes sûres de la défaite de leur rivale, et qui l'admiraient comme Michel-Ange admirait Raphaël, *in petto* ! Victurnien aimait Diane, selon celle-ci, à cause de ses cheveux, car elle avait la plus belle chevelure blonde de France ; selon celle-là, son principal mérite était sa blancheur, car elle n'était pas bien faite, mais bien habillée ; selon d'autres, d'Esgrignon l'aimait pour son pied, la seule chose qu'elle eût de bien, elle avait la figure plate. Mais ce qui peint étonnamment les mœurs actuelles de Paris : d'un côté, les hommes disaient que la duchesse fournissait au luxe de Victurnien ; de l'autre, les femmes donnaient à entendre que Victurnien payait, comme disait Rastignac, les ailes de cet ange. En revenant, Victurnien, à qui les dettes de la duchesse pesaient bien plus que les siennes, eut

vingt fois sur les lèvres une interrogation pour entamer ce chapitre ; mais vingt fois elle expira devant l'attitude de cette créature divine à la lueur des lanternes de son coupé, séduisante de ces voluptés qui, chez elle, semblaient toujours arrachées violemment à sa pureté de madone. La duchesse ne commettait pas la faute de parler de sa vertu, ni de son état d'ange, comme les femmes de province qui l'ont imitée ; elle était bien plus habile, elle y faisait penser celui pour qui elle commettait de si grands sacrifices. Elle donnait, après six mois, l'air d'un péché capital au plus innocent baiser de main, elle pratiquait l'extorquement des bonnes grâces avec un art si consommé qu'il était impossible de ne pas la croire plus ange avant qu'après. Il n'y a que les Parisiennes assez fortes pour toujours donner un nouvel attrait à la lune et pour romantiser les étoiles, pour toujours rouler dans le même sac à charbon et en sortir toujours plus blanches. Là est le dernier degré de la civilisation intellectuelle et parisienne. Les femmes d'au-delà le Rhin ou la Manche croient à ces sornettes quand elles les débitent, tandis que les

Parisiennes y font croire leurs amants pour les rendre plus heureux en flattant toutes leurs vanités temporelles et spirituelles. Quelques personnes ont voulu diminuer le mérite de la duchesse, en prétendant qu'elle était la première dupe de ses sortilèges. Infâme calomnie ! La duchesse ne croyait à rien qu'à elle-même.

Au commencement de l'hiver, entre les années 1823 et 1824 Victurnien avait chez les Keller un débet de deux cent mille francs dont ni Chesnel, ni mademoiselle Armande ne savaient rien. Pour mieux cacher la source où il puisait, il s'était fait envoyer de temps à autre deux mille écus par Chesnel ; il écrivit des lettres mensongères à son pauvre père et à sa tante qui vivaient heureux, abusés comme la plupart des gens heureux. Une seule personne était dans le secret de l'horrible catastrophe que l'entraînement fascinateur de la vie parisienne avait préparé à cette grande et noble famille. Du Croisier, en passant le soir devant le Cabinet des Antiques, se frottait les mains de joie, il espérait arriver à ses fins. Ses fins n'étaient plus la ruine mais le déshonneur de la maison d'Esgrignon, il avait alors l'instinct de

sa vengeance, il la flairait ! Enfin il en fut sûr dès qu'il sut au jeune comte des dettes sous le poids desquelles cette jeune âme devait succomber. Il commença par assassiner celui de ses ennemis qui lui était le plus antipathique, le vénérable Chesnel. Ce bon vieillard habitait rue du Bercail une maison à toits très élevés, à petite cour pavée, le long des murs de laquelle montaient des rosiers jusqu'au premier étage. Derrière, était un jardinet de province, entouré de murs humides et sombres, divisé en plates-bandes par des bordures en buis. La porte, grise et propre, avait cette barrière à claire-voie armée de sonnettes, qui dit autant que les panonceaux : ici respire un notaire. Il était cinq heures et demie du soir, moment où le vieillard digérait son dîner. Chesnel était dans son vieux fauteuil de cuir noir, devant son feu ; il avait chaussé l'armure de carton peint, figurant une botte, avec laquelle il préservait ses jambes du feu. Le bonhomme avait l'habitude d'appuyer ses pieds sur la barre et de tisonner en digérant, il mangeait toujours trop : il aimait la bonne chère. Hélas ! sans ce petit défaut, n'eût-il pas été plus parfait qu'il n'est permis à un homme de l'être ?

Il venait de prendre sa tasse de café, sa vieille gouvernante s'était retirée en emportant le plateau qui servait à cet usage depuis vingt ans ; il attendait ses clercs avant de sortir pour aller faire sa partie ; il pensait, ne demandez pas à qui ni à quoi ? Rarement une journée s'écoulait sans qu'il se fût dit : où est-il ? que fait-il ? Il le croyait en Italie avec la belle Maufrigneuse. Une des plus douces jouissances des hommes qui possèdent une fortune acquise et non transmise, est le souvenir des peines qu'elle a coûtées et l'avenir qu'ils donnent à leurs écus : ils jouissent à tous les temps du verbe. Aussi cet homme, dont les sentiments se résumaient par un attachement unique, avait-il de doubles jouissances en pensant que ses terres, si bien choisies, si bien cultivées, si péniblement achetées, grossiraient les domaines de la maison d'Esgrignon. À l'aise dans son vieux fauteuil, il se carrait dans ses espérances : il regardait tour à tour l'édifice élevé par ses pincettes avec des charbons ardents et l'édifice de la maison d'Esgrignon relevé par ses soins. Il s'applaudissait du sens qu'il avait donné à sa vie, en imaginant le jeune comte heureux.

Chesnel ne manquait pas d'esprit, son âme n'agissait pas seule dans ce grand dévouement, il avait son orgueil, il ressemblait à ces nobles qui rebâtissent des piliers dans les cathédrales en y inscrivant leurs noms : il s'inscrivait dans la mémoire de la maison d'Esgrignon. On y parlerait du vieux Chesnel. En ce moment, sa vieille gouvernante entra en donnant les marques d'un effarouchement excessif.

– Est-ce le feu, Brigitte ? dit Chesnel.

– C'est quelque chose comme ça, répondit-elle. Voici monsieur du Croisier qui veut vous parler...

– Monsieur du Croisier, répéta le vieillard si cruellement atteint jusqu'au cœur par la froide lame du soupçon qu'il laissa tomber ses pincettes. Monsieur du Croisier ici, pensa-t-il, notre ennemi capital !

Du Croisier entra alors avec l'allure d'un chat qui sent du lait dans un office. Il salua, prit le fauteuil que lui avançait le notaire, s'y assit tout doucement, et présenta un compte de deux cent vingt-sept mille francs, intérêts compris,

formant le total de l'argent avancé à monsieur Victurnien en lettres de change tirées sur lui, acquittées, et desquelles il réclamait le paiement sous peine de poursuivre immédiatement avec la dernière rigueur l'héritier présomptif de la maison d'Esgrignon. Chesnel mania ces fatales lettres une à une, en demandant le secret à l'ennemi de la famille. L'ennemi promit de se taire, s'il était payé dans les quarante-huit heures : il était gêné, il avait obligé des manufacturiers. Du Croisier entama cette série de mensonges pécuniaires qui ne trompent ni les emprunteurs ni les notaires. Le bonhomme avait les yeux troublés, il retenait mal ses larmes, il ne pouvait payer qu'en hypothéquant ses biens pour le reste de leur valeur. En apprenant la difficulté qu'éprouverait son remboursement, du Croisier ne fut plus gêné, n'eut plus besoin d'argent, il proposa soudain au vieux notaire de lui acheter ses propriétés. Cette vente fut signée et consommée en deux jours. Le pauvre Chesnel ne put supporter l'idée de savoir l'enfant de la maison détenu pour dettes pendant cinq ans. Quelques jours après, il ne resta donc plus au

notaire que son Étude, ses recouvrements et sa maison. Chesnel se promena, dépouillé de ses biens, sous les lambris en chêne noir de son cabinet, regardant les solives de châtaignier à filets sculptés, regardant sa treille par la fenêtre, ne pensant plus à ses fermes ni à sa chère campagne du Jard, non.

– Que deviendra-t-il ? Il faut le rappeler, le marier à une riche héritière, se disait-il les yeux troublés et la tête pesante.

Il ne savait comment aborder mademoiselle Armande ni en quels termes lui apprendre cette nouvelle. Lui, qui venait de solder le compte des dettes au nom de la famille, tremblait d'avoir à parler de ces choses. En allant de la rue du Bercail à l'hôtel d'Esgrignon, le bon vieux notaire était palpitant comme une jeune fille qui se sauve de la maison paternelle pour n'y revenir que mère et désolée. Mademoiselle Armande venait de recevoir une lettre charmante d'hypocrisie, où son neveu paraissait être l'homme du monde le plus heureux. Après être allé aux Eaux et en Italie avec madame de

Maufrigneuse, Victurnien envoyait le journal de son voyage à sa tante. L'amour respirait dans toutes ses phrases. Tantôt une ravissante description de Venise et d'enchanteresses appréciations des chefs-d'œuvre de l'art italien ; tantôt des pages divines sur le Dôme de Milan, sur Florence ; ici la peinture des Apennins opposée à celle des Alpes, là des villages, comme celui de Chiavari, où l'on trouvait autour de soi le bonheur tout fait, fascinaient la pauvre tante qui voyait planant à travers ces contrées d'amour un ange dont la tendresse prêtait à ces belles choses un air enflammé. Mademoiselle Armande savourait cette lettre à longs traits, comme le devait une fille sage, mûrie au feu des passions contraintes, comprimées, victime des désirs offerts en holocauste sur l'autel domestique avec une joie constante. Elle n'avait pas l'air ange comme la duchesse, elle ressemblait alors à ces statuettes droites, minces, élancées, de couleur jaune, que les merveilleux artistes des cathédrales ont mises dans quelques angles, au pied desquelles l'humidité permet au liseron de croître et de les couronner par un beau jour d'une belle

cloche bleue. En ce moment, la clochette s'épanouissait aux yeux de cette Sainte : mademoiselle Armande aimait fantastiquement ce beau couple, elle ne trouvait pas condamnable l'amour d'une femme mariée pour Victurnien, elle l'eût blâmé dans toute autre ; mais le crime ici aurait été de ne pas aimer son neveu. Les tantes, les mères et les sœurs ont une jurisprudence particulière pour leurs neveux, leurs fils et leurs frères. Elle se voyait donc au milieu des palais bâtis par les fées sur les deux lignes du grand canal à Venise. Elle y était dans la gondole de Victurnien qui lui disait combien il avait été heureux de sentir dans sa main la belle main de la duchesse, et d'être aimé en voyageant sur le sein de cette amoureuse reine des mers italiennes. En ce moment d'angélique béatitude, apparut au bout de l'allée, Chesnel ! Hélas ! le sable criait sous ses pieds, comme celui qui tombe du sablier de la Mort et qu'elle broie avec ses pieds sans chaussure. Ce bruit et la vue de Chesnel dans un état d'horrible désolation, donnèrent à la vieille fille la cruelle émotion que cause le rappel des sens envoyés par l'âme dans

les pays imaginaires.

– Qu’y a-t-il ? s’écria-t-elle comme frappée d’un coup au cœur.

– Tout est perdu ! dit Chesnel. Monsieur le comte déshonorera la maison, si nous n’y mettons ordre.

Il montra les lettres de change, il peignit les tortures qu’il avait subies depuis quatre jours, en peu de mots simples, mais énergiques et touchants.

– Le malheureux, il nous trompe, s’écria mademoiselle Armande dont le cœur se dilata sous l’affluence du sang qui abondait par grosses vagues.

– Disons notre *mea culpa*, mademoiselle, reprit d’une voix forte le vieillard, nous l’avons habitué à faire ses volontés, il lui fallait un guide sévère, et ce ne pouvait être ni vous qui êtes une fille, ni moi qu’il n’écoutait pas : il n’a pas eu de mère.

– Il y a de terribles fatalités pour les races nobles qui tombent, dit mademoiselle Armande

les yeux en pleurs.

En ce moment, le marquis se montra. Le vieillard revenait de sa promenade en lisant la lettre que son fils lui avait écrite à son retour en lui dépeignant son voyage au point de vue aristocratique. Victurnien avait été reçu par les plus grandes familles italiennes, à Gênes, à Turin, à Milan, à Florence, à Venise, à Rome, à Naples ; il avait dû leur flateur accueil à son nom et aussi à la duchesse peut-être. Enfin il s'y était montré magnifiquement, et comme devait se produire un d'Esgrignon.

– Tu auras fait des tiennes, Chesnel, dit-il au vieux notaire.

Mademoiselle Armande fit un signe à Chesnel, signe ardent et terrible, également bien compris par tous deux. Ce pauvre père, cette fleur d'honneur féodal, devait mourir avec ses illusions. Un pacte de silence et de dévouement entre le noble notaire et la noble fille fut conclu par une simple inclination de tête.

– Ah ! Chesnel, ce n'est pas tout-à-fait comme ça que les d'Esgrignon sont allés en Italie vers le

quinzième siècle, quand le maréchal Trivulce, au service de France, servait sous un d'Esgrignon qui avait Bayard sous ses ordres : autre temps, autres plaisirs. La duchesse de Maufrigneuse vaut d'ailleurs bien la marquise de Spinola.

Le vieillard se balançait d'un air fat comme s'il avait eu la marquise de Spinola et comme s'il possédait la duchesse moderne. Quand les deux affligés furent seuls, assis sur le même banc, réunis dans une même pensée, ils se dirent pendant longtemps l'un à l'autre des paroles vagues, insignifiantes, en regardant ce père heureux qui s'en allait en gesticulant comme s'il se parlait à lui-même.

– Que va-t-il devenir ? disait mademoiselle Armande.

– Du Croisier a donné l'ordre à messieurs Keller de ne plus lui remettre de sommes sans titres, répondit Chesnel.

– Il a des dettes, reprit mademoiselle Armande.

– Je le crains.

- S’il n’a plus de ressources, que fera-t-il ?
- Je n’ose me répondre à moi-même.
- Mais il faut l’arracher à cette vie, l’amener ici, car il arrivera à manquer de tout.
- Et à manquer à tout, répéta lugubrement Chesnel.

Mademoiselle Armande ne comprit pas encore, elle ne pouvait pas comprendre le sens de cette parole.

– Comment le soustraire à cette femme, à cette duchesse, qui peut-être l’entraîne ? dit-elle.

– Il fera des crimes pour rester auprès d’elle, dit Chesnel en essayant d’arriver par des transitions supportables à une idée insupportable.

– Des crimes ! répéta mademoiselle Armande. Ah ! Chesnel, cette idée ne peut venir qu’à vous, ajouta-t-elle, en lui jetant un regard accablant, le regard par lequel la femme peut foudroyer les dieux. Les gentilshommes ne commettent d’autres crimes que ceux dits de haute trahison et on leur coupe alors la tête sur un drap noir comme aux rois.

– Les temps sont bien changés, dit Chesnel en branlant sa tête de laquelle Victurnien avait fait tomber les derniers cheveux. Notre Roi Martyr n'est pas mort comme Charles d'Angleterre.

Cette réflexion calma le magnifique courroux de la fille noble, elle eut le frisson, sans croire encore à l'idée de Chesnel.

– Nous prendrons un parti demain, dit-elle, il y faut réfléchir. Nous avons nos biens en cas de malheur.

– Oui, reprit Chesnel, vous êtes indivis avec monsieur le marquis, la plus forte part vous appartient, vous pouvez l'hypothéquer sans lui rien dire.

Pendant la soirée, les joueurs et les joueuses de whist, de reversis, de boston, de trictrac, remarquèrent quelque agitation dans les traits ordinairement si calmes et si purs de mademoiselle Armande.

– Pauvre enfant sublime ! dit la vieille marquise de Casteran, elle doit souffrir encore. Une femme ne sait jamais à quoi elle s'engage en

faisant les sacrifices qu'elle a faits à sa maison.

Il fut décidé le lendemain avec Chesnel que mademoiselle Armande irait à Paris arracher son neveu à sa perte. Si quelqu'un pouvait opérer l'enlèvement de Victurnien, n'était-ce pas la femme qui avait pour lui des entrailles maternelles ? Mademoiselle Armande, décidée à aller trouver la duchesse de Maufrigneuse, voulait tout déclarer à cette femme. Mais il fallut un prétexte pour justifier ce voyage aux yeux du marquis et de la ville. Mademoiselle Armande risqua toutes ses pudeurs de fille vertueuse en laissant croire à quelque maladie qui exigeait une consultation de médecins habiles et renommés. Dieu sait si l'on en causa. Mademoiselle Armande voyait un bien autre honneur que le sien au jeu ! Elle partit. Chesnel lui apporta son dernier sac de louis, elle le prit, sans même y faire attention, comme elle prenait sa capote blanche et ses mitaines de filet.

– Généreuse fille ! Quelle grâce ! dit Chesnel en la mettant en voiture, elle et sa femme de chambre qui ressemblait à une sœur grise.

Du Croisier avait calculé sa vengeance comme les gens de province calculent tout. Il n'y a rien au monde que les Sauvages, les paysans et les gens de province pour étudier à fond leurs affaires dans tous les sens ; aussi, quand ils arrivent de la Pensée au Fait, trouvez-vous les choses complètes. Les diplomates sont des enfants auprès de ces trois classes de mammifères, qui ont le temps devant eux, cet élément qui manque aux gens obligés de penser à plusieurs choses, obligés de tout conduire, de tout préparer dans les grandes affaires humaines. Du Croisier avait-il si bien sondé le cœur du pauvre Victurnien, qu'il eût prévu la facilité avec laquelle il se prêterait à sa vengeance, ou bien profita-t-il d'un hasard épié durant plusieurs années ? Il y a certes un détail qui prouve une certaine habileté dans la manière dont se prépara le coup. Qui avertissait du Croisier ? Était-ce les Keller ? était-ce le fils du Président du Ronceret, qui achevait son Droit à Paris ? Du Croisier écrivit à Victurnien une lettre pour lui annoncer qu'il avait défendu aux Keller de lui avancer aucune somme désormais, au moment où il savait

la duchesse de Maufrigneuse dans les derniers embarras, et le comte d'Esgrignon dévoré par une misère aussi effroyable que savamment déguisée. Ce malheureux jeune homme déployait son esprit à feindre l'opulence ! Cette lettre, qui disait à la victime que les Keller ne lui remettraient rien sans des valeurs, laissait entre les formules d'un respect exagéré et la signature un espace assez considérable. En coupant ce fragment de lettre, il était facile d'en faire un effet pour une somme considérable. Cette infernale lettre allait jusque sur le verso du second feuillet, elle était sous enveloppe, le revers se trouvait blanc. Quand cette lettre arriva, Victurnien roulait dans les abîmes du désespoir. Après deux ans passés dans la vie la plus heureuse, la plus sensuelle, la moins penseuse, la plus luxueuse, il se voyait face à face avec une inexorable misère, une impossibilité absolue d'avoir de l'argent. Le voyage ne s'était pas achevé sans quelques tiraillements pécuniaires. Le comte avait extorqué très difficilement, la duchesse aidant, plusieurs sommes à des banquiers. Ces sommes, représentées par des lettres de change, allaient se

dresser devant lui dans toute leur rigueur, avec les sommations implacables de la Banque et de la Jurisprudence commerciale. À travers ses dernières jouissances, ce malheureux enfant sentait la pointe de l'épée du Commandeur. Au milieu de ses soupers, il entendait, comme Don Juan, le bruit lourd de la Statue qui montait les escaliers. Il éprouvait ces frissons indicibles que donne le *sirocco* de dettes. Il comptait sur un hasard. Il avait toujours gagné à la loterie depuis cinq ans, sa bourse s'était toujours remplie. Il se disait qu'après Chesnel était venu du Croisier, qu'après du Croisier jaillirait une autre mine d'or. D'ailleurs il gagnait de fortes sommes au jeu. Le jeu l'avait sauvé déjà de plusieurs mauvais pas. Souvent, dans un fol espoir, il allait perdre au salon des Étrangers le gain qu'il faisait au Cercle ou dans le monde au whist. Sa vie, depuis deux mois, ressemblait à l'immortel finale du *Don Juan* de Mozart ! Cette musique doit faire frissonner certains jeunes gens parvenus à la situation où se débattait Victurnien. Si quelque chose peut prouver l'immense pouvoir de la Musique, n'est-ce pas cette sublime traduction du

désordre, des embarras qui naissent dans une vie exclusivement voluptueuse, cette peinture effrayante du parti pris de s'étourdir sur les dettes, sur les duels, sur les tromperies, sur les mauvaises chances ? Mozart est, dans ce morceau, le rival heureux de Molière. Ce terrible finale ardent, vigoureux, désespéré, joyeux, plein de fantômes horribles et de femmes lutines, marqué par une dernière tentative qu'allument les vins du souper et par une défense enragée ; tout cet infernal poème, Victurnien le jouait à lui seul ! Il se voyait seul, abandonné, sans amis, devant une pierre où était écrit, comme au bout d'un livre enchanteur, le mot FIN. Oui ! tout allait finir pour lui. Il voyait par avance le regard froid et railleur, le sourire par lequel ses compagnons accueilleraient le récit de son désastre. Il savait que parmi eux, qui hasardaient des sommes importantes sur les tapis verts que Paris dresse à la Bourse, dans les salons, dans les cercles, partout, nul n'en distrairait un billet de banque pour sauver un ami. Chesnel devait être ruiné. Victurnien avait dévoré Chesnel. Toutes les furies étaient dans son cœur et se le partageaient

quand il souriait à la duchesse, aux Italiens, dans cette loge où leur bonheur faisait envie à toute la salle. Enfin, pour expliquer jusqu'où il roulait dans l'abîme du doute, du désespoir et de l'incrédulité, lui qui aimait la vie jusqu'à devenir lâche pour la conserver, cet ange la lui faisait si belle ! eh ! bien, il regardait ses pistolets, il allait jusqu'à concevoir le suicide, lui, ce voluptueux mauvais sujet, indigne de son nom. Lui, qui n'aurait pas souffert l'apparence d'une injure, il s'adressait ces horribles remontrances que l'on ne peut entendre que de soi-même. Il laissa la lettre de du Croisier ouverte sur son lit : il était neuf heures quand Joséphin la lui remit, et il avait dormi au retour de l'opéra, quoique ses meubles fussent saisis. Mais il avait passé par le voluptueux réduit où la duchesse et lui se retrouvaient pour quelques heures après les fêtes de la Cour, après les bals les plus éclatants, les soirées les plus splendides. Les apparences étaient très habilement sauvées. Ce réduit était une mansarde vulgaire en apparence, mais que les Péris de l'Inde avaient décorée, et où madame de Maufrigneuse était obligée en entrant de baisser

sa tête chargée de plumes ou de fleurs. À la veille de périr, le comte avait voulu dire adieu à ce nid élégant, bâti par lui qui en avait fait une poésie digne de son ange, et où désormais les œufs enchantés, brisés par le malheur, n'écloraient plus en blanches colombes, en bengalis brillants, en flamants roses, en mille oiseaux fantastiques qui voltigent encore au-dessus de nos têtes pendant les derniers jours de la vie. Hélas ! dans trois jours il fallait fuir, les poursuites pour des lettres de change données à des usuriers étaient arrivées au dernier terme. Il lui passa par la cervelle une atroce idée : Fuir avec la duchesse, aller vivre dans un coin ignoré, au fond de l'Amérique du Nord ou du Sud ; mais fuir avec une fortune, et en laissant les créanciers nez à nez avec leurs titres. Pour réaliser ce plan, il suffisait de couper ce bas de lettre signée du Croisier, d'en faire un effet et de le porter chez les Keller. Ce fut un combat affreux, où il y eut des larmes répandues et où l'honneur de la race triompha, mais sous condition. Victurnien voulut être sûr de sa belle Diane, il subordonna l'exécution de son plan à l'assentiment qu'elle donnerait à leur fuite. Il vint

chez la duchesse, rue du Faubourg-Saint-Honoré, il la trouva dans un de ses négligés coquets qui lui coûtaient autant de soins que d'argent, et qui lui permettaient de commencer son rôle d'ange dès onze heures du matin.

Madame de Maufrigneuse était à demi pensive : mêmes inquiétudes la dévoraient, mais elle les supportait avec courage. Parmi les organisations diverses que les physiologistes ont remarquées chez les femmes, il en est une qui a je ne sais quoi de terrible, qui comporte une vigueur d'âme, une lucidité d'aperçus, une promptitude de décision, une insouciance, ou plutôt un parti pris sur certaines choses dont s'effraierait un homme. Ces facultés sont cachées sous les dehors de la faiblesse la plus gracieuse. Ces femmes, seules entre les femmes, offrent la réunion ou plutôt le combat de deux êtres que Buffon ne reconnaissait existants que chez l'homme. Les autres femmes sont entièrement femmes ; elles sont entièrement tendres, entièrement mères, entièrement dévouées, entièrement nulles ou ennuyeuses ; leurs nerfs sont d'accord avec leur sang et le sang avec leur tête ; mais les femmes

comme la duchesse peuvent arriver à tout ce que la sensibilité a de plus élevé, et faire preuve de la plus égoïste insensibilité. L'une des gloires de Molière est d'avoir admirablement peint, d'un seul côté seulement, ces natures de femmes dans la plus grande figure qu'il ait taillée en plein marbre : Célimène ! Célimène, qui représente la femme aristocratique, comme Figaro, cette seconde édition de Panurge, représente le peuple. Ainsi, accablée sous le poids de dettes énormes, la duchesse s'était ordonnée à elle-même, absolument comme Napoléon oubliait et reprenait à volonté le fardeau de ses pensées, de ne songer à cette avalanche de soucis qu'en un seul moment et pour prendre un parti définitif. Elle avait la faculté de se séparer d'elle-même et de contempler le désastre à quelques pas, au lieu de se laisser enterrer dessous. C'était, certes, grand, mais horrible dans une femme. Entre l'heure de son réveil où elle avait retrouvé toutes ses idées, et l'heure où elle s'était mise à sa toilette, elle avait contemplé le danger dans toute son étendue, la possibilité d'une chute épouvantable. Elle méditait : la fuite en pays

étranger, ou aller au Roi et lui déclarer sa dette, ou séduire un riche banquier et payer, en jouant à la Bourse, avec l'or qu'il lui donnerait, le Juif serait assez spirituel pour n'apporter que des bénéfices, et ne jamais parler de pertes, délicatesse qui gazerait tout. Ces divers moyens, cette catastrophe, tout avait été délibéré froidement, avec calme, sans trépidation. De même qu'un naturaliste prend le plus magnifique des lépidoptères, et le fiche sur du coton avec une épingle, madame de Maufrigneuse avait ôté son amour de son cœur pour penser à la nécessité du moment, prête à reprendre sa belle passion sur sa ouate immaculée quand elle aurait sauvé sa couronne de duchesse. Point de ces hésitations que Richelieu ne confiait qu'au père Joseph, que Napoléon cacha d'abord à tout le monde, elle s'était dit : ou ceci ou cela. Elle était au coin de son feu, commandant sa toilette pour aller au Bois, si le temps le permettait, quand Victurnien entra.

Malgré ses capacités étouffées et son esprit si vif, le comte était comme aurait dû être cette femme : il avait des palpitations au cœur, il suait

dans son harnais de dandy, il n'osait encore porter une main sur une pierre angulaire qui, retirée, allait faire crouler la pyramide de leur nouvelle existence. Il lui en coûtait tant d'avoir une certitude ! Les hommes les plus forts aiment à se tromper eux-mêmes sur certaines choses où la vérité connue les humilierait, les offenserait d'eux à eux. Victurnien força sa propre incertitude à venir sur le terrain en lâchant une phrase compromettante.

– Qu'avez-vous ? avait été le premier mot de Diane de Maufrigneuse à l'aspect de son cher Victurnien.

– Mais, ma chère Diane, je suis dans un si grand embarras qu'un homme au fond de l'eau, et à sa dernière gorgée, est heureux en comparaison de moi.

– Bah ! fit-elle, des misères, vous êtes un enfant. Voyons, dites ?

– Je suis perdu de dettes, et arrivé au pied du mur.

– N'est-ce que cela ? dit-elle en souriant.

Toutes les affaires d'argent s'arrangent d'une manière ou de l'autre, il n'y a d'irréparable que les désastres du cœur.

Mis à l'aise par cette compréhension subite de sa position, Victurnien déroula la brillante tapisserie de sa vie pendant ces trente mois, mais à l'envers et avec talent d'ailleurs, avec esprit surtout. Il déploya dans son récit cette poésie du moment qui ne manque à personne dans les grandes crises, et sut le vernir d'un élégant mépris pour les choses et les hommes. Ce fut aristocratique. La duchesse écoutait comme elle savait écouter, le coude appuyé sur son genou levé très haut. Elle avait le pied sur un tabouret. Ses doigts étaient mignonnement groupés autour de son joli menton. Elle tenait ses yeux attachés aux yeux du comte ; mais des myriades de sentiments passaient sous leur bleu comme des lueurs d'orage entre deux nuées. Elle avait le front calme, la bouche sérieuse d'attention, sérieuse d'amour, les lèvres nouées aux lèvres de Victurnien. Être écouté ainsi, voyez-vous, c'était à croire que l'amour divin émanait de ce cœur. Aussi, quand le comte eut proposé la fuite à cette

âme attachée à son âme, fut-il obligé de s'écrier : Vous êtes un ange ! La belle Maufrigneuse répondait sans avoir encore parlé.

– Bien, bien, dit la duchesse qui au lieu d'être livrée à l'amour qu'elle exprimait était livrée à de profondes combinaisons qu'elle gardait pour elle, il ne s'agit pas de cela, mon ami... (L'*ange* n'était plus que *cela*.)... Pensons à vous. Oui, nous partirons, le plus tôt sera le mieux. Arrangez tout : je vous suivrai. C'est beau de laisser là Paris et le monde. Je vais faire mes préparatifs de manière que l'on ne puisse rien soupçonner.

Ce mot : *Je vous suivrai !* fut dit comme l'eût dit à cette époque la Mars pour faire tressaillir deux mille spectateurs. Quand une duchesse de Maufrigneuse offre dans une pareille phrase un pareil sacrifice à l'amour, elle a payé sa dette. Est-il possible de lui parler de détails ignobles ? Victurnien put d'autant mieux cacher les moyens qu'il comptait employer, que Diane se garda bien de le questionner : elle resta conviée, comme le disait de Marsay, au banquet couronné de roses que tout homme devait lui apprêter. Victurnien ne

voulut pas s'en aller sans que cette promesse fût scellée : il avait besoin de puiser du courage dans son bonheur pour se résoudre à une action qui serait, se disait-il, mal interprétée ; mais il compta, ce fut sa raison déterminante, sur sa tante et sur son père pour étouffer l'affaire, il comptait même encore sur Chesnel pour inventer quelque transaction. D'ailleurs, *cette affaire* était le seul moyen de faire un emprunt sur les terres de la famille. Avec trois cent mille francs, le comte et la duchesse iraient vivre heureux, cachés, dans un palais à Venise, ils y oublieraient l'univers ! ils se racontèrent leur roman par avance.

Le lendemain, Victurnien fit un mandat de trois cent mille francs, et le porta chez les Keller. Les Keller payèrent, ils avaient, en ce moment, des fonds à du Croisier ; mais ils le prévinrent par une lettre qu'il ne tirât plus sur eux, sans avis. Du Croisier, très étonné, demanda son compte, on le lui envoya. Ce compte lui expliqua tout : sa vengeance était échue.

Quand Victurnien eut *son* argent, il le porta chez madame de Maufrigneuse, qui serra dans

son secrétaire les billets de banque et voulut dire adieu au monde en voyant une dernière fois l'opéra. Victurnien était rêveur, distrait, inquiet, il commençait à réfléchir. Il pensait que sa place dans la loge de la duchesse pouvait lui coûter cher, qu'il ferait mieux, après avoir mis les trois cent mille francs en sûreté, de courir la poste et de tomber aux pieds de Chesnel en lui avouant son embarras. Avant de sortir, la duchesse ne put s'empêcher de jeter à Victurnien un adorable regard où éclatait le désir de faire encore quelques adieux à ce nid qu'elle aimait tant ! Le trop jeune comte perdit une nuit. Le lendemain, à trois heures, il était à l'hôtel de Maufrigneuse, et venait prendre les ordres de la duchesse pour partir au milieu de la nuit.

– Pourquoi partirions-nous ? dit-elle. J'ai bien pensé à ce projet. La vicomtesse de Beauséant et la duchesse de Langeais ont disparu. La fuite aurait quelque chose de bien vulgaire. Nous ferons tête à l'orage. Ce sera beaucoup plus beau. Je suis sûre du succès.

Victurnien eut un éblouissement, il lui sembla

que sa peau se dissolvait, et que son sang coulait de tous côtés.

– Qu’avez-vous ? s’écria la belle Diane en s’apercevant d’une hésitation que les femmes ne pardonnent jamais.

À toutes les fantaisies des femmes, les gens habiles doivent d’abord dire oui, et leur suggérer les motifs du non en leur laissant l’exercice de leur droit de changer à l’infini leurs idées, leurs résolutions et leurs sentiments. Pour la première fois, Victurnien eut un accès de colère, la colère des gens faibles et poétiques, orage mêlé de pluie, d’éclairs, mais sans tonnerre. Il traita fort mal cet ange sur la foi duquel il avait hasardé plus que sa vie, l’honneur de sa maison.

– Voilà donc, dit-elle, ce que nous trouvons après dix-huit mois de tendresse. Vous me faites mal, bien mal. Allez vous-en ! Je ne veux plus vous voir. J’ai cru que vous m’aimiez, vous ne m’aimez pas.

– Je ne vous aime pas, demanda-t-il foudroyé par ce reproche.

– Non, monsieur.

– Mais encore, s'écria-t-il. Ah ! si vous saviez ce que je viens de faire pour vous ?

– Et qu'avez-vous tant fait pour moi, monsieur, dit-elle, comme si l'on ne devait pas tout faire pour une femme qui a tant fait pour vous ?

– Vous n'êtes pas digne de le savoir, s'écria Victurnien enragé.

– Ah !

Après ce sublime *ah* ! Diane pencha sa tête, la mit dans sa main, et demeura froide, immobile, implacable, comme doivent être les anges qui ne partagent aucun des sentiments humains. Quand Victurnien trouva cette femme dans cette pose terrible, il oublia son danger. Ne venait-il pas de maltraiter la créature la plus angélique du monde ? il voulait sa grâce, il se mit aux pieds de Diane de Maufrigneuse et les baisa ; il l'implora, il pleura. Le malheureux resta là deux heures faisant mille folies, il rencontra toujours un visage froid, et des yeux où roulaient des larmes

par moments, de grosses larmes silencieuses, aussitôt essuyées, afin d'empêcher l'indigne amant de les recueillir. La duchesse jouait une de ces douleurs qui rendent les femmes augustes et sacrées. Deux autres heures succédèrent à ces deux premières heures. Le comte obtint alors la main de Diane, il la trouva froide et sans âme. Cette belle main, pleine de trésors, ressemblait à du bois souple : elle n'exprimait rien ; il l'avait saisie, elle n'était pas donnée. Il ne vivait plus, il ne pensait plus. Il n'aurait pas vu le soleil. Que faire ? que résoudre ? quel parti prendre ? Dans ces sortes d'occasions, pour conserver son sang-froid, un homme doit être constitué comme ce forçat qui, après avoir volé pendant toute la nuit les médailles d'or de la Bibliothèque royale, vient au matin prier son honnête homme de frère de les fondre, s'entend dire : que faut-il faire ? et lui répond : fais-moi du café ! Mais Victurnien tomba dans une stupeur hébétée dont les ténèbres enveloppèrent son esprit. Sur ces brumes grises passaient, semblables à ces figures que Raphaël a mises sur des fonds noirs, les images des voluptés auxquelles il fallait dire adieu. Inexorable et

méprisante, la duchesse jouait avec un bout d'écharpe en lançant des regards irrités sur Victurnien, elle coquetait avec ses souvenirs mondains, elle parlait à son amant de ses rivaux comme si cette colère la décidait à remplacer par l'un d'eux un homme capable de démentir en un moment vingt-huit mois d'amour.

– Ah ! disait-elle, ce ne serait pas ce cher charmant petit Félix de Vandenesse, si fidèle à madame de Mortsauf, qui se permettrait une pareille scène : il aime, celui-là ! De Marsay, ce terrible de Marsay, que tout le monde trouve si tigre, est un de ces hommes forts qui rudoient les hommes, mais qui gardent toutes leurs délicatesses pour les femmes. Montriveau a brisé sous son pied la duchesse de Langeais, comme Othello tue Dedesmona, dans un accès de colère qui du moins attesta l'excès de son amour : ce n'était pas mesquin comme une querelle ! il y a du plaisir à être brisée ainsi ! Les hommes blonds, petits, minces et fluets aiment à tourmenter les femmes, ils ne peuvent régner que sur ces pauvres faibles créatures ; ils aiment pour avoir une raison de se croire des hommes. La

tyrannie de l'amour est leur seule chance de pouvoir.

Elle ne savait pas pourquoi elle s'était mise sous la domination d'un homme blond. De Marsay, Montriveau, Vandenesse, ces beaux bruns, avaient un rayon de soleil dans les yeux. Ce fut un déluge d'épigrammes qui passèrent en sifflant comme des balles. Diane lançait trois flèches dans un mot : elle humiliait, elle piquait, elle blessait à elle seule comme dix Sauvages savent blesser quand ils veulent faire souffrir leur ennemi lié à un poteau.

Le comte lui cria dans un accès d'impatience : – Vous êtes folle ! et sortit, Dieu sait en quel état ! Il conduisit son cheval comme s'il n'eût jamais mené. Il accrocha des voitures, il donna contre une borne dans la place Louis XV, il alla sans savoir où. Son cheval ne se sentant pas tenu, s'enfuit par le quai d'Orsay à son écurie. En tournant la rue de l'Université, le cabriolet fut arrêté par Joséphin.

– Monsieur, dit le vieillard d'un air effaré, vous ne pouvez pas rentrer chez vous, la Justice

est venue pour vous arrêter...

Victurnien mit le compte de cette arrestation sur le mandat qui ne pouvait pas encore être arrivé chez le Procureur du roi, et non sur ses véritables lettres de change qui se remuaient depuis quelques jours sous forme de jugements en règle et que la main des Gardes du Commerce mettait en scène avec accompagnement d'espions, de recors, de juges de paix, commissaires de police, gendarmes et autres représentants de l'Ordre social. Comme la plupart des criminels, Victurnien ne pensait plus qu'à son crime.

– Je suis perdu, s'écria-t-il.

– Non, monsieur le comte, poussez en avant, allez à l'hôtel du Bon Lafontaine, rue de Grenelle. Vous y trouverez mademoiselle Armande qui est arrivée, les chevaux sont mis à sa voiture, elle vous attend et vous emmènera.

Dans son trouble, Victurnien saisit cette branche offerte à portée de sa main, au sein de ce naufrage, il courut à cet hôtel, y trouva, y embrassa sa tante qui pleurait comme une

Madeleine : on eût dit la complice des fautes de son neveu. Tous deux montèrent en voiture, et quelques instants après ils se trouvèrent hors Paris, sur la route de Brest. Victurnien anéanti demeurait dans un profond silence. Quand la tante et le neveu se parlèrent, ils furent l'un et l'autre victimes du fatal quiproquo qui avait jeté sans réflexion Victurnien dans les bras de mademoiselle Armande : le neveu pensait à son faux, la tante pensait aux dettes et aux lettres de change.

– Vous savez tout, ma tante, lui dit-il.

– Oui, mon pauvre enfant, mais nous sommes là. Dans ce moment-ci, je ne te gronderai pas, reprends courage.

– Il faudra me cacher.

– Peut-être. Oui, cette idée est excellente.

– Si je pouvais entrer chez Chesnel sans être vu, en calculant notre arrivée au milieu de la nuit ?

– Ce sera mieux, nous serons plus libres de tout cacher à mon frère. Pauvre ange ! comme il

souffre, dit-elle en caressant cet indigne enfant.

– Oh ! maintenant je comprends le déshonneur, il a refroidi mon amour.

– Malheureux enfant ! tant de bonheur et tant de misère !

Mademoiselle Armande tenait la tête brûlante de son neveu sur sa poitrine, elle baisait ce front en sueur malgré le froid, comme les saintes femmes durent baiser le front du Christ en le mettant dans son suaire. Selon son excellent calcul, cet enfant prodigue fut nuitamment introduit dans la paisible maison de la rue du Bercaïl ; mais le hasard fit qu'en y venant, il se jetait, suivant une expression proverbiale, dans la gueule du loup. Chesnel avait la veille traité de son Étude avec le premier clerc de monsieur Lepressoir, le notaire des Libéraux, comme il était le notaire de l'aristocratie. Ce jeune clerc appartenait à une famille assez riche pour pouvoir donner à Chesnel une somme importante en à-compte, cent mille francs.

– Avec cent mille francs, se disait en ce moment le vieux notaire qui se frottait les mains,

on éteint bien des créances. Le jeune homme a des dettes usuraires, nous le renfermerons ici. J'irai là-bas, moi, faire capituler ces chiens-là.

Chesnel, l'honnête Chesnel, le vertueux Chesnel, le digne Chesnel appelait *des chiens* les créanciers de son enfant d'amour, le comte Victurnien. Le futur notaire quittait la rue du Bercaïl, lorsque la calèche de mademoiselle Armande y entra. La curiosité naturelle à tout jeune homme qui eût vu, dans cette ville, à cette heure, une calèche s'arrêtant à la porte du vieux notaire, était suffisamment éveillée pour faire rester le premier clerc dans l'enfoncement d'une porte, d'où il aperçut mademoiselle Armande.

– Mademoiselle Armande d'Esgrignon, à cette heure ? Que se passe-t-il donc chez les d'Esgrignon ? se dit-il.

À l'aspect de mademoiselle, Chesnel la reçut assez mystérieusement, en rentrant la lumière qu'il tenait à la main. En voyant Victurnien, au premier mot que lui dit à l'oreille mademoiselle Armande, le bonhomme comprit tout ; il regarda dans la rue, la trouva silencieuse et tranquille, il

fit un signe, le jeune comte s'élança de la calèche dans la cour. Tout fut perdu, la retraite de Victurnien était connue du successeur de Chesnel.

– Ah ! monsieur le comte, s'écria l'ex-notaire quand Victurnien fut installé dans une chambre qui donnait dans le cabinet de Chesnel et où l'on ne pouvait pénétrer qu'en passant sur le corps du bonhomme.

– Oui, monsieur, répondit le jeune homme en comprenant l'exclamation de son vieil ami, je ne vous ai pas écouté, je suis au fond d'un abîme où il faudra périr.

– Non, non, dit le bonhomme en regardant triomphalement mademoiselle Armande et le comte. J'ai vendu mon Étude. Il y avait bien longtemps que je travaillais et que je pensais à me retirer. J'aurai demain, à midi, cent mille francs avec lesquels on peut arranger bien des choses. Mademoiselle, dit-il, vous êtes fatiguée, remontez en voiture, et rentrez vous coucher. À demain les affaires.

– Il est en sûreté ? répondit-elle en montrant

Victurnien.

– Oui, dit le vieillard.

Elle, embrassa son neveu, lui laissa quelques larmes sur le front, et partit.

– Mon bon Chesnel, à quoi serviront vos cent mille francs dans la situation où je me trouve ? dit le comte à son vieil ami quand ils se mirent à causer d'affaires. Vous ne connaissez pas, je le crois, l'étendue de mes malheurs.

Victurnien expliqua son affaire. Chesnel resta foudroyé. Sans la force de son dévouement, il aurait succombé sous ce coup. Deux ruisseaux de larmes coulèrent de ces yeux, qu'on aurait cru desséchés. Il redevint enfant pour quelques instants. Pendant quelques instants il fut insensé comme un homme qui verrait brûler sa maison, et à travers une fenêtre, flamber le berceau de ses enfants, et leur cheveux siffler en se consumant. Il se *dressa en pied*, eût dit Amyot, il sembla grandir, il leva ses vieilles mains, il les agita par des gestes désespérés et fous.

– Que votre père meure sans jamais rien

savoir, jeune homme ! C'est assez d'être faussaire, ne soyez point parricide ? Fuir ? Non, ils vous condamneraient par contumace. Malheureux enfant, pourquoi n'avez-vous pas contrefait ma signature à moi ? Moi j'aurais payé, je n'aurais pas porté le titre chez le Procureur du Roi ? Je ne puis plus rien. Vous m'avez acculé dans le dernier trou de l'Enfer. Du Croisier ! que devenir ? que faire ? Si vous aviez tué quelqu'un, cela s'excuse encore ; mais un faux ! un faux. Et le temps, le temps qui s'envole, dit-il en montrant sa vieille pendule par un geste menaçant. Il faut un faux passeport, maintenant : le crime attire le crime. Il faut... dit-il en faisant une pause, il faut avant tout sauver la Maison d'Esgrignon.

– Mais, s'écria Victurnien, l'argent est encore chez madame de Maufrigneuse.

– Ah ! s'écria Chesnel. Eh ! bien, il y a quelque espoir bien faible : pourrons-nous attendrir du Croisier, l'acheter ? il aura, s'il le veut, tous les biens de la Maison. J'y vais, je vais le réveiller, lui offrir tout. D'ailleurs, ce n'est pas vous qui aurez fait le faux, ce sera moi. J'irai aux

galères, j'ai passé l'âge des galères, on ne pourra que me mettre en prison.

– Mais j'ai écrit le corps du mandat, dit Victurnien sans s'étonner de ce dévouement insensé.

– Imbécile ! Pardon, monsieur le comte. Il fallait le faire écrire par Joséphin, s'écria le vieux notaire enragé. C'est un bon garçon, il aurait eu tout sur le dos. C'est fini, le monde croule, reprit le vieillard affaissé qui s'assit. Du Croisier est un tigre, gardons-nous de le réveiller. Quelle heure est-il ? où est le mandat ? à Paris, on le rachèterait chez les Keller, ils s'y prêteraient. Ah ! c'est une affaire où tout est péril, une seule fausse démarche nous perd. En tout cas, il faut l'argent. Allons, personne ne vous sait ici, vivez enterré dans la cave, s'il le faut. Moi, je vais à Paris, j'y cours, j'entends venir la malle-poste de Brest.

En un moment, le vieillard retrouva les facultés de sa jeunesse, son agilité, sa vigueur : il se fit un paquet de voyage, prit de l'argent, mit un pain de six livres dans la petite chambre, et y

enferma son enfant d'adoption.

– Pas de bruit, lui dit-il, restez là jusqu'à mon retour, sans lumière la nuit, ou sinon vous allez au baigne ! M'entendez-vous, monsieur le comte ? oui, au baigne, si, dans une ville comme la nôtre, quelqu'un vous savait là.

Puis Chesnel sortit de chez lui, après avoir ordonné à la gouvernante de le dire malade, de ne recevoir personne, de renvoyer tout le monde, et de remettre toute espèce d'affaire à trois jours. Il alla séduire le directeur de la poste, lui raconta un roman, car il eut le génie d'un romancier habile : il obtint, au cas où il y aurait une place, d'être pris sans passeport ; et il se fit promettre le secret sur ce départ précipité. La malle arriva très heureusement vide.

Débarqué, le lendemain dans la nuit à Paris, le notaire se trouvait à neuf heures du matin chez les Keller, il y apprit que le fatal mandat était retourné depuis trois jours à du Croisier ; mais tout en prenant ses informations, il n'y avait rien dit de compromettant. Avant de quitter les banquiers, il leur demanda si, en rétablissant les

fonds, ils pouvaient faire revenir cette pièce. François Keller répondit que la pièce appartenait à du Croisier, qui seul était maître de la garder ou de la renvoyer. Le vieillard au désespoir alla chez la duchesse. À cette heure, madame de Maufrigneuse ne recevait personne. Chesnel sentait le prix du temps, il s'assit dans l'antichambre, écrivit quelques lignes, et les fit parvenir à madame de Maufrigneuse, en séduisant, en fascinant, en intéressant, en commandant les domestiques les plus insolents, les plus inaccessibles du monde. Quoiqu'elle fût encore au lit, la duchesse, au grand étonnement de sa maison, reçut dans sa chambre le vieil homme en culottes noires, en bas drapés, en souliers agrafés.

– Qu'y a-t-il, monsieur, dit-elle en se posant dans son désordre, que veut-il de moi, l'ingrat ?

– Il y a, madame la duchesse, s'écria le bonhomme, que vous avez cent mille écus à nous.

– Oui, dit-elle. Que signifie...

– Cette somme est le résultat d'un faux qui nous mène aux galères, et que nous avons fait par

amour pour vous, dit vivement Chesnel. Comment ne l'avez-vous pas deviné, vous qui êtes si spirituelle ? Au lieu de gronder le jeune homme, vous auriez dû le questionner, et le sauver en l'arrêtant à propos. Maintenant, Dieu veuille que le malheur ne soit pas irréparable ! Nous allons avoir besoin de tout votre crédit auprès du Roi.

Aux premiers mots qui lui expliquèrent l'affaire, la duchesse honteuse de sa conduite avec un amant si passionné, craignit d'être soupçonnée de complicité. Dans son désir de montrer qu'elle avait conservé l'argent sans y toucher, elle oublia toute convenance, et ne compta pas d'ailleurs ce notaire pour un homme ; elle jeta son édredon par un mouvement violent, s'élança vers son secrétaire en passant devant le notaire comme un de ces anges qui traversent les vignettes de Lamartine, et se remit confuse au lit, après avoir tendu les cent mille écus à Chesnel.

– Vous êtes un ange, madame, dit-il. (Elle devait être un ange pour tout le monde !) Mais ce ne sera pas tout, reprit le notaire, je compte sur

votre appui pour nous sauver.

– Vous sauver ! j’y réussirai ou je périrai. Il faut bien aimer pour ne pas reculer devant un crime. Pour quelle femme a-t-on fait pareille chose ? Pauvre enfant ! Allez, ne perdez pas de temps, cher monsieur Chesnel. Comptez sur moi comme sur vous-même.

– Madame la duchesse, madame la duchesse !

Le vieux notaire ne put rien dire que ces mots, tant il était saisi ! Il pleurait, il lui prit envie de danser, mais il eut peur de devenir fou, il se contint.

– À nous deux, nous le sauverons, dit-il en s’en allant.

Chesnel alla voir aussitôt Joséphin qui lui ouvrit le secrétaire et la table où étaient les papiers du jeune comte, il y trouva très heureusement quelques lettres de du Croisier et des Keller qui pouvaient devenir utiles. Puis, il prit une place dans une diligence qui partait immédiatement. Il paya les postillons de manière à faire aller la lourde voiture aussi vite que la

malle, car il rencontra deux voyageurs aussi pressés que lui, et qui s'accordèrent pour faire leurs repas en voiture. La route fut comme dévorée. Le notaire rentra rue du Bercaïl, après trois jours d'absence. Quoiqu'il fût onze heures avant minuit, il était trop tard. Chesnel aperçut des gendarmes à sa porte, et quand il en atteignit le seuil, il vit dans sa cour le jeune comte arrêté. Certes, s'il en avait eu le pouvoir, il aurait tué tous les gens de justice et les soldats, mais il ne put que se jeter au cou de Victurnien.

– Si je ne réussis pas à étouffer l'affaire, il faudra vous tuer avant que l'acte d'accusation ne soit dressé, lui dit-il à l'oreille.

Victurnien était dans un tel état de stupeur, qu'il regarda le notaire sans le comprendre.

– Me tuer, répéta-t-il.

– Oui ? Si vous n'en aviez pas le courage, mon enfant, comptez sur moi, lui dit Chesnel en lui serrant la main.

Il resta, malgré la douleur que lui causait ce spectacle, planté sur ses deux jambes tremblantes,

à regarder le fils de son cœur, le comte d'Esgrignon, l'héritier de cette grande maison, marchant entre les gendarmes, entre le commissaire de police de la ville, le juge de paix, et l'huissier du Parquet. Le vieillard ne recouvra sa résolution et sa présence d'esprit que quand cette troupe eut disparu, qu'il n'entendit plus le bruit des pas, et que le silence se fut rétabli.

– Monsieur, vous allez vous enrhummer, lui dit Brigitte.

– Que le diable t'emporte, s'écria le notaire exaspéré.

Brigitte, qui n'avait rien entendu de pareil depuis vingt-neuf ans qu'elle servait Chesnel, laissa tomber sa chandelle ; mais sans prendre garde à l'épouvante de Brigitte, le maître, qui n'entendit pas l'exclamation de sa gouvernante, se mit à courir vers le Val-Noble.

– Il est fou, se dit-elle. Après tout, il y a de quoi. Mais où va-t-il ? il m'est impossible de le suivre. Que deviendra-t-il ? irait-il se noyer.

Brigitte réveilla le premier clerc, et l'envoya

surveiller les bords de la rivière, devenus fatalement célèbres depuis le suicide d'un jeune homme plein d'avenir, et la mort récente d'une jeune fille séduite. Chesnel se rendait à l'hôtel de du Croisier. Il n'y avait plus d'espoir que là. Les crimes de faux ne peuvent être poursuivis que sur des plaintes privées. Si du Croisier voulait s'y prêter, il était encore possible de faire passer la plainte pour un malentendu, Chesnel espérait encore acheter cet homme.

Pendant cette soirée, il était venu beaucoup plus de monde qu'à l'ordinaire chez monsieur et madame du Croisier. Quoique cette affaire eût été tenue secrète entre le Président du Tribunal, monsieur du Ronceret, monsieur Sauvager, premier Substitut de Procureur du Roi, et monsieur du Coudrai, l'ancien Conservateur des hypothèques destitué pour avoir mal voté, mesdames du Ronceret et du Coudrai l'avaient confiée sous le secret, à une ou deux amies intimes. La nouvelle avait donc couru dans la société mi-partie de noblesse et de bourgeoisie qui se donnait rendez-vous chez monsieur du Croisier. Chacun sentait la gravité d'une affaire

semblable et n'osait en parler ouvertement. L'attachement de madame du Croisier à la haute noblesse était d'ailleurs si connu qu'à peine se hasarda-t-on à chuchoter quelque chose du malheur qui arrivait aux d'Esgrignon en demandant des éclaircissements. Les principaux intéressés attendirent, pour en causer, l'heure à laquelle la bonne madame du Croisier faisait sa retraite vers sa chambre à coucher, où elle accomplissait ses devoirs religieux loin des regards de son mari. Au moment où la dame du logis disparut, les adhérents de du Croisier qui connaissaient le secret et les plans de ce grand industriel se comptèrent, ils virent encore dans le salon des personnes que leurs opinions ou leurs intérêts rendaient suspects, ils continuèrent à jouer. Vers onze heures et demie, il ne resta plus que les intimes, monsieur Sauvager, monsieur Camusot, le Juge d'Instruction et sa femme, monsieur et madame du Ronceret, leur fils Félicien, monsieur et madame du Coudrai, Joseph Blondet, fils aîné d'un vieux juge, en tout dix personnes.

On raconte que Talleyrand, dans une fatale

nuit, à trois heures du matin, jouant chez la duchesse de Luynes, interrompit le jeu, posa sa montre sur la table, demanda aux joueurs si le prince de Condé avait d'autre enfant que le duc d'Enghien. – Pourquoi demandez-vous une chose que vous savez si bien ? répondit madame de Luynes. – C'est que si le prince n'a pas d'autre enfant, la maison de Condé est finie. Après un moment de silence, on reprit le jeu. Ce fut par un mouvement semblable que procéda le Président du Ronceret, soit qu'il connût ce trait de l'histoire contemporaine, soit que les petits esprits ressemblent aux grands dans les expressions de la vie politique. Il regarda sa montre, et dit en interrompant le boston : – En ce moment, on arrête monsieur le comte d'Esgrignon, et cette maison si fière est à jamais déshonorée.

– Vous avez donc mis la main sur l'enfant, s'écria joyeusement du Coudrai.

Tous les assistants, moins le Président, le Substitut et du Croisier, manifestèrent un étonnement subit.

– Il vient d'être arrêté dans la maison de

Chesnel où il s'était caché, dit le Substitut en prenant l'air d'un homme capable et méconnu qui devrait être ministre de la Police.

Ce monsieur Sauvager, premier Substitut, était un jeune homme de vingt-cinq ans, maigre et grand, à figure longue et olivâtre, à cheveux noirs et crépus, les yeux enfoncés et bordés en dessous d'un large cercle brun répété au-dessus par ses paupières ridées et bistrées. Il avait un nez d'oiseau de proie, une bouche serrée, les joues laminées par l'étude et creusées par l'ambition. Il offrait le type de ces êtres secondaires à l'affût des circonstances, prêts à tout faire pour parvenir, mais en se tenant dans les limites du possible et dans le décorum de la légalité. Son air important annonçait admirablement sa faconde servile. Le secret de la retraite du jeune comte lui avait été dit par le successeur de Chesnel, et il en faisait honneur à sa pénétration. Cette nouvelle parut vivement surprendre le Juge d'Instruction, monsieur Camusot qui, sur le réquisitoire de Sauvager, avait décerné le mandat d'arrêt si promptement exécuté. Camusot était un homme d'environ trente ans, petit, déjà gras, blond, à

chair molle, à teint livide comme celui de presque tous les magistrats qui vivent enfermés dans leurs cabinets ou leurs salles d'audience. Il avait de petits yeux jaune clair, pleins de cette défiance qui passe pour de la ruse.

Madame Camusot regarda son mari comme pour lui dire : – N'avais-je pas raison ?

– Ainsi l'affaire aura lieu ? dit le Juge d'Instruction.

– En douteriez-vous ? reprit du Coudrai. Tout est fini puisqu'on tient le comte.

– Il y a le Jury, dit monsieur Camusot. Pour cette affaire, monsieur le Préfet saura le composer de manière que avec les récusations ordonnées au Parquet et celles de l'accusé, il ne reste que des personnes favorables à l'acquittement. Mon avis serait de transiger, dit-il en s'adressant à du Croisier.

– Transiger, dit le Président, mais la Justice est saisie.

– Acquitté ou condamné, le comte d'Esgrignon n'en sera pas moins déshonoré, dit le

Substitut.

– Je suis partie civile, dit du Croisier, j’aurai Dupin l’aîné. Nous verrons comment la maison d’Esgrignon se tirera de ses griffes.

– Elle saura se défendre et choisir un avocat à Paris, elle vous opposera Berryer, dit madame Camusot. À bon chat, bon rat.

Du Croisier, monsieur Sauvager et le Président du Ronceret regardèrent le Juge d’Instruction en proie à une même pensée. Le ton et la manière avec lesquels la jeune femme jeta son proverbe à la face des huit personnes qui complotaient la perte de la maison d’Esgrignon leur causèrent des émotions que chacune d’elles dissimula comme savent dissimuler les gens de province, habitués par leur cohérence continue aux ruses de la vie monacale. La petite madame Camusot remarqua le changement des visages qui se composèrent dès que l’on eut flairé l’opposition probable du juge aux desseins de du Croisier. En voyant son mari dévoiler le fond de sa pensée, elle avait voulu sonder la profondeur de ces haines, et deviner par quel intérêt du Croisier s’était attaché

le premier Substitut qui avait agi si précipitamment et si contrairement aux vues du Pouvoir.

– Dans tous les cas, dit-elle, si dans cette affaire il vient de Paris des avocats célèbres, elle nous promet des séances de Cour d’Assises bien intéressantes ; mais l’affaire expirera entre le Tribunal et la Cour royale. Il est à croire que le Gouvernement fera secrètement tout ce qu’on peut faire pour sauver un jeune homme qui appartient à de grandes familles, et qui a la duchesse de Maufrigneuse pour amie. Ainsi je ne crois pas que nous ayons de scandale à Landernau.

– Comme vous y allez, madame ! dit sévèrement le Président. Croyez-vous que le Tribunal qui instruira l’affaire et la jugera d’abord, soit influençable par des considérations étrangères à la justice ?

– L’événement prouve le contraire, dit-elle avec malice en regardant le Substitut et le Président qui lui jetèrent un regard froid.

– Expliquez-vous, madame ? dit le Substitut.

Vous parlez comme si nous n'avions pas fait notre devoir.

– Les paroles de madame n'ont aucune valeur, dit Camusot.

– Mais celles de monsieur le Président n'ont-elles pas préjugé une question qui dépend de l'Instruction, reprit-elle, et cependant l'Instruction est encore à faire et le Tribunal n'a pas encore prononcé ?

– Nous ne sommes pas au Palais, lui répondit le Substitut avec aigreur, et d'ailleurs nous savons tout cela.

– Monsieur le Procureur du Roi ignore tout encore, lui répliqua-t-elle en le regardant avec ironie. Il va revenir de la Chambre des députés en toute hâte. Vous lui avez taillé de la besogne, il portera sans doute lui-même la parole.

Le Substitut fronça ses gros sourcils touffus, et les intéressés virent écrits sur son front de tardifs scrupules. Il se fit alors un grand silence pendant lequel on n'entendit que jeter et relever les cartes. Monsieur et madame Camusot, qui se virent très

froidement traités, sortirent pour laisser les conspirateurs parler à leur aise.

– Camusot, lui dit sa femme dans la rue, tu t’es trop avancé. Pourquoi faire soupçonner à ces gens que tu ne trempe pas dans leurs plans ? ils te joueront quelque mauvais tour.

– Que peuvent-ils contre moi, je suis le seul Juge d’Instruction.

– Ne peuvent-ils pas te calomnier sourdement et provoquer ta destitution.

En ce moment, le couple fut heurté par Chesnel. Le vieux notaire reconnut le Juge d’Instruction. Avec la lucidité des gens rompus aux affaires, il comprit que la destinée de la maison d’Esgrignon était entre les mains de ce jeune homme.

– Ah ! monsieur, s’écria le bonhomme, nous allons avoir bien besoin de vous. Je ne veux vous dire qu’un mot. Pardonnez-moi, madame, dit-il à la femme du juge en lui arrachant son mari.

En bonne conspiratrice, madame Camusot regarda du côté de la maison de du Croisier, afin

de rompre le tête-à-tête au cas où quelqu'un en sortirait ; mais elle jugeait avec raison les ennemis occupés à discuter l'incident qu'elle avait jeté à travers leurs plans. Chesnel entraîna le juge dans un coin sombre, le long du mur, et s'approcha de son oreille.

– Le crédit de la duchesse de Maufrigneuse, celui du prince de Cadignan, des ducs de Navarreins, de Lenoncourt, le garde des sceaux, le chancelier, le Roi, tout vous est acquis si vous êtes pour la maison d'Esgrignon, lui dit-il. J'arrive de Paris, je savais tout, j'ai couru tout expliquer à la Cour. Nous comptons sur vous et je vous garderai le secret. Si vous nous êtes ennemi, je repars demain pour Paris et dépose entre les mains de Sa Grandeur une plainte en suspicion légitime contre le Tribunal, dont sans doute plusieurs membres étaient ce soir chez du Croisier, y ont bu, y ont mangé contrairement aux lois, et qui d'ailleurs sont ses amis.

Chesnel aurait fait intervenir le Père Éternel s'il en avait eu le pouvoir, il laissa le juge sans attendre de réponse, et s'élança comme un faon

vers la maison de du Croisier. Sommé par sa femme de lui révéler les confidences de Chesnel, le juge obéit et fut assailli par ce : – N’avais-je pas raison, mon ami ? que les femmes disent aussi quand elles ont tort, mais moins doucement. En arrivant chez lui, Camusot avait confessé la supériorité de sa femme et reconnu le bonheur de lui appartenir, aveu qui prépara sans doute une heureuse nuit aux deux époux. Chesnel rencontra le groupe de ses ennemis qui sortaient de chez du Croisier, et craignit de le trouver couché, ce qu’il eût regardé comme un malheur, car il était dans une de ces circonstances qui demandent de la promptitude.

– Ouvrez de par le Roi ! cria-t-il au domestique qui fermait le vestibule.

Il venait de faire arriver le Roi auprès d’un petit juge ambitieux, il avait gardé ce mot sur ses lèvres, il s’embrouillait, il délirait. On ouvrit. Le notaire s’élança comme la foudre dans l’antichambre.

– Mon garçon, dit-il au domestique, cent écus pour toi si tu peux réveiller madame du Croisier

et me l'envoyer à l'instant. Dis-lui tout ce que tu voudras.

Chesnel devint calme et froid en ouvrant la porte du brillant salon où du Croisier se promenait seul à grands pas. Ces deux hommes se mesurèrent alors pendant un moment par un regard qui avait en profondeur vingt ans de haine et d'inimitié. L'un avait le pied sur le cœur de la maison d'Esgrignon, l'autre s'avancait avec la force d'un lion pour la lui arracher.

– Monsieur, dit Chesnel, je vous salue humblement. Votre plainte a été déposée ?

– Oui, monsieur.

– Depuis quand ?

– Depuis hier.

– Aucun autre acte que le mandat d'arrêt n'est lancé ?

– Je le pense, répliqua du Croisier.

– Je viens traiter.

– La Justice est saisie, la vindicte publique aura son cours, rien ne peut l'arrêter.

– Ne nous occupons pas de cela, je suis à vos ordres, à vos pieds.

Le vieux Chesnel tomba sur ses genoux, et tendit ses mains suppliantes à du Croisier.

– Que vous faut-il ? Voulez-vous nos biens, notre château ! prenez tout, retirez la plainte, ne nous laissez que la vie et l’honneur. Outre tout ce que j’offre, je serai votre serviteur, vous disposerez de moi.

Du Croisier laissa le vieillard à genoux et s’assit dans un fauteuil.

– Vous n’êtes pas vindicatif, vous êtes bon, vous ne nous en voulez pas assez pour ne pas vous prêter à un arrangement, dit le vieillard. Avant le jour, le jeune homme serait libre.

– Toute la ville sait son arrestation, dit du Croisier qui savourait sa vengeance.

– C’est un grand malheur, mais s’il n’y a ni jugement ni preuves, nous arrangerons bien tout.

Du Croisier réfléchissait, Chesnel le crut aux prises avec l’intérêt, il eut l’espoir de tenir son ennemi par ce grand mobile des actions

humaines. En ce moment suprême, madame du Croisier se montra.

– Venez, madame, aidez-moi à fléchir votre cher mari, dit Chesnel toujours à genoux.

Madame du Croisier releva le vieillard en manifestant la plus profonde surprise. Chesnel raconta l'affaire. Quand la noble fille des serviteurs des ducs d'Alençon connut ce dont il s'agissait, elle se tourna les larmes aux yeux vers du Croisier.

– Ah ! monsieur, pouvez-vous hésiter ? les d'Esgrignon, l'honneur de la province, lui dit-elle.

– Il s'agit bien de cela, s'écria du Croisier se levant et reprenant sa promenade agitée.

– Hé ! de quoi s'agit-il donc ?... fit Chesnel étonné.

– Monsieur Chesnel, il s'agit de la France ! il s'agit du pays, il s'agit du peuple, il s'agit d'apprendre à messieurs vos nobles qu'il y a une justice, des lois, une bourgeoisie, une petite noblesse qui les vaut et qui les tient ! on ne

fourrage pas dix champs de blé pour un lièvre, on ne porte pas le déshonneur dans les familles en séduisant de pauvres filles, on ne doit pas mépriser des gens qui nous valent, on ne se moque pas d'eux pendant dix ans, sans que ces faits ne grossissent, ne produisent des avalanches, et ces avalanches tombent, écrasent, enterrent messieurs les nobles. Vous voulez le retour à l'ancien ordre de choses, vous voulez déchirer le pacte social, cette charte où nos droits sont écrits...

– Après, dit Chesnel.

– N'est-ce pas une sainte mission que d'éclairer le peuple ? s'écria du Croisier, il ouvrira les yeux sur la moralité de votre parti quand il verra les nobles allant, comme Pierre ou Jacques, en Cour d'Assises. On se dira que les petites gens qui ont de l'honneur valent mieux que les grandes gens qui se déshonorent. La Cour d'Assises luit pour tout le monde. Je suis ici le défenseur du peuple, l'ami des lois. Vous m'avez jeté vous-même du côté du peuple à deux reprises, d'abord en refusant mon alliance, puis

en me mettant au ban de votre société. Vous récoltez ce que vous avez semé.

Ce début effraya Chesnel aussi bien que madame du Croisier. La femme acquérait une horrible connaissance du caractère de son mari, ce fut une lueur qui lui éclairait non seulement le passé, mais encore l'avenir. Il paraissait impossible de faire capituler ce colosse ; mais Chesnel ne recula point devant l'impossible.

– Quoi ! monsieur, vous ne pardonneriez pas, vous n'êtes donc pas chrétien ? dit madame du Croisier.

– Je pardonne comme Dieu pardonne, madame, à des conditions.

– Quelles sont-elles ? dit Chesnel qui crut apercevoir un rayon d'espérance.

– Les Élections vont venir, je veux les voix dont vous disposez.

– Vous les aurez, dit Chesnel.

– Je veux, reprit du Croisier, être reçu, ma femme et moi, familièrement, tous les soirs, avec amitié, en apparence du moins, par monsieur le

marquis d'Esgrignon et par les siens.

– Je ne sais pas comment nous l'y amènerons, mais vous serez reçu.

– Je veux une hypothèque de quatre cent mille francs fondée sur une transaction écrite au sujet de cette affaire, afin de toujours vous tenir un canon chargé sur le cœur.

– Nous consentons, dit Chesnel sans avouer encore qu'il avait les cent mille écus sur lui ; mais elle sera entre mains tierces et rendue à la famille après votre élection et le paiement.

– Non, mais après le mariage de ma petite-nièce, mademoiselle Duval qui réunira peut-être un jour quatre millions. Cette jeune personne sera instituée mon héritière au contrat et celle de ma femme, vous la ferez épouser à votre jeune comte.

– Jamais ! dit Chesnel.

– Jamais, reprit du Croisier tout enivré de son triomphe. Bonsoir.

– Imbécile que je suis, se dit Chesnel, pourquoi reculé-je devant un mensonge avec un

pareil homme !

Du Croisier s'en alla, se plaisant à tout annuler au nom de son orgueil froissé, après avoir joui de l'humiliation de Chesnel, avoir balancé les destinées de la superbe maison en qui se résumait l'aristocratie de la province, et imprimé la marque de son pied sur les entrailles des d'Esgrignon. Il remonta dans sa chambre, en laissant sa femme avec Chesnel. Dans son ivresse il ne voyait rien contre sa victoire, il croyait fermement que les cent mille écus étaient dissipés ; pour les trouver, la maison d'Esgrignon avait besoin de vendre ou d'hypothéquer ses biens ; à ses yeux, la Cour d'Assises était donc inévitable. Les affaires de faux sont toujours arrangeables, quand la somme surprise est restituée. Les victimes de ce crime sont ordinairement des gens riches qui ne se soucient pas d'être la cause du déshonneur d'un homme imprudent. Mais du Croisier ne voulait renoncer à ses droits qu'à bon escient. Il se coucha donc en pensant au magnifique accomplissement de ses espérances, soit par la Cour d'Assises, soit par ce mariage, et il jouissait d'entendre la voix de

Chesnel se lamentant avec madame du Croisier. Profondément religieuse et catholique, royaliste et attachée à la Noblesse, madame du Croisier partageait les idées de Chesnel à l'égard des d'Esgrignon. Aussi tous ses sentiments venaient-ils d'être cruellement froissés. Cette bonne royaliste avait entendu le hurlement du libéralisme qui, dans l'opinion de son directeur, souhaitait la ruine du catholicisme. Pour elle, le Côté Gauche était 1793 avec l'émeute et l'échafaud.

– Que dirait votre oncle, ce saint qui nous écoute ? s'écria Chesnel.

Madame du Croisier ne répondit que par deux grosses larmes qui coulèrent sur ses joues.

– Vous avez déjà été la cause de la mort d'un pauvre garçon et du deuil éternel de sa mère, reprit Chesnel en voyant combien il frappait juste et qui eût frappé jusqu'à briser ce cœur pour sauver Victurnien, voulez-vous assassiner mademoiselle Armande qui ne survivrait pas huit jours à l'infamie de sa maison ? Voulez-vous assassiner le pauvre Chesnel, votre ancien

notaire, qui tuera le jeune comte dans sa prison avant qu'on ne l'accuse, et qui se tuera pour ne pas aller lui-même en Cour d'Assises comme coupable d'un meurtre ?

– Mon ami, assez ! assez ! Je suis capable de tout pour étouffer une semblable affaire, mais je ne connais monsieur du Croisier tout entier que depuis quelques instants... À vous, je puis l'avouer ! Il n'y a pas de ressources.

– S'il y en avait ? dit Chesnel.

– Je donnerais la moitié de mon sang pour qu'il y en eût, répondit-elle en achevant sa pensée par un hochement de tête où se peignit une envie de réussir.

Semblable au premier Consul qui, vaincu dans les champs de Marengo jusqu'à cinq heures du soir, à six heures obtint la victoire par l'attaque désespérée de Desaix et par la terrible charge de Kellermann, Chesnel aperçut les éléments du triomphe au milieu des ruines. Il fallait être Chesnel, il fallait être vieux notaire, vieil intendant, avoir été petit clerc de Maître Sorbier père, il fallait les illuminations soudaines du

désespoir, pour être aussi grand que Napoléon, plus grand même : cette bataille n'était pas Marengo mais Waterloo, et Chesnel voulait vaincre les Prussiens en les voyant arrivés.

– Madame, vous de qui j'ai fait les affaires pendant vingt ans, vous l'honneur de la Bourgeoisie, comme les d'Esgrignon sont l'honneur de la Noblesse de cette province, sachez qu'il dépend maintenant de vous seule de sauver la maison d'Esgrignon. Maintenant répondez ? laisserez-vous déshonorer les mânes de votre oncle, les d'Esgrignon, le pauvre Chesnel ? Voulez-vous tuer mademoiselle Armande qui pleure ? Voulez-vous racheter vos torts en réjouissant vos ancêtres, les intendants des ducs d'Alençon, en consolant les mânes de notre cher abbé qui, s'il pouvait sortir de son cercueil, vous commanderait de faire ce que je vous demande à genoux ?

– Quoi ? s'écria madame du Croisier.

– Hé ! bien, voici les cent mille écus, dit-il en tirant de sa poche les paquets de billets de banque. Acceptez-les, tout sera fini.

– S’il ne s’agit que de cela, reprit-elle, et s’il n’en peut rien résulter de mauvais pour mon mari...

– Rien que de bon, dit Chesnel. Vous lui évitez les vengeances éternelles de l’Enfer au prix d’un léger désappointement ici-bas.

– Il ne sera pas compromis ? demanda-t-elle en regardant Chesnel.

Chesnel lut alors dans le fond de l’âme de cette pauvre femme. Madame du Croisier hésitait entre deux religions, entre les commandements que l’Église a tracés aux épouses et ses devoirs envers le Trône et l’Autel : elle trouvait son mari blâmable, et n’osait le blâmer, elle aurait voulu pouvoir sauver les d’Esgrignon, et ne voulait rien faire contre les intérêts de son mari.

– En rien, dit Chesnel, votre vieux notaire vous le jure sur les saints Évangiles...

Chesnel n’avait plus que son salut éternel à offrir à la maison d’Esgrignon, il le risqua en commettant un horrible mensonge ; mais il fallait abuser madame du Croisier ou périr. Aussitôt il

rédigea lui-même et dicta à madame du Croisier un reçu de cent mille écus daté de cinq jours avant la fatale lettre de change, à une époque où il se rappela une absence faite par du Croisier qui était allé dans les biens de sa femme y ordonner des améliorations.

– Vous me jurez, dit Chesnel quand madame du Croisier eut les cent mille écus et quand il tint cette pièce, de déclarer devant le Juge d’Instruction que vous avez reçu cette somme au jour dit.

– Ne sera-ce pas un mensonge ?

– Officieux, dit Chesnel.

– Je ne saurais le faire sans l’avis de mon directeur, monsieur l’abbé Couturier.

– Eh ! bien, dit Chesnel, ne vous conduisez dans cette affaire que par ses conseils.

– Je vous le promets.

– Ne remettez la somme à monsieur du Croisier qu’après avoir comparu devant le Juge d’Instruction.

– Oui, dit-elle. Hélas, que Dieu me prête la

force de comparaître devant la Justice humaine pour y soutenir un mensonge !

Après avoir baisé la main de madame du Croisier, Chesnel se dressa majestueusement comme un des prophètes peints par Raphaël au Vatican.

– L’âme de votre oncle tressaille de joie, vous avez à jamais effacé le tort d’avoir épousé l’ennemi du Trône et de l’Autel.

Ces paroles frappèrent vivement l’âme timorée de madame du Croisier. Chesnel pensa soudain à s’assurer de l’abbé Couturier, le directeur de la conscience de madame du Croisier. Il savait quelle opiniâtreté mettent les gens dévots dans le triomphe de leurs idées, une fois qu’ils se sont avancés pour leur parti, il voulut engager le plus promptement possible l’Église dans cette lutte en la mettant de son côté, il alla donc à l’hôtel d’Esgrignon, réveilla mademoiselle Armande, lui apprit les événements de la nuit, et la lança sur la route de l’évêché pour amener le prélat lui-même sur le champ de bataille.

– Mon Dieu ! tu dois sauver la maison

d'Esgrignon, s'écria Chesnel en revenant chez lui à pas lents. L'affaire devient maintenant une lutte judiciaire. Nous sommes en présence d'hommes qui ont des passions et des intérêts, nous pouvons tout obtenir d'eux. Ce du Croisier a profité de l'absence du Procureur du Roi qui nous est dévoué, mais qui, depuis l'ouverture des Chambres, est à Paris. Qu'ont-ils donc fait pour empaumer le premier Substitut qui a donné suite à la plainte sans avoir consulté son chef ? Demain matin, il faudra pénétrer ce mystère, étudier le terrain, et peut-être, après avoir saisi les fils de cette trame, retournerai-je à Paris afin de mettre en jeu les hautes puissances par la main de madame de Maufrigneuse.

Tels étaient les raisonnements du pauvre vieil athlète qui voyait juste, et qui se coucha quasi-mort sous le poids de tant d'émotions et de tant de fatigues. Néanmoins, avant de s'endormir, il jeta sur les magistrats qui composaient le Tribunal, un coup d'œil scrutateur qui embrassait les pensées secrètes de leurs ambitions, afin de voir quelles étaient ses chances dans cette lutte, et comment ils pouvaient être influencés. En

donnant une forme succincte au long examen des consciences que fit Chesnel, il fournira peut-être un tableau de la magistrature en province.

Les juges et les gens du Roi forcés de commencer leur carrière en province où s'agitent les ambitions judiciaires, voient tous Paris à leur début, tous aspirent à briller sur ce vaste théâtre où s'élèvent les grandes causes politiques, où la magistrature est liée aux intérêts palpitants de la société. Mais ce paradis des gens de justice admet peu d'élus, et les neuf dixièmes des magistrats doivent, tôt ou tard, se caser pour toujours en province. Ainsi tout Tribunal, toute Cour royale de province offrent deux partis bien tranchés, celui des ambitions lassées d'espérer, contentes de l'excessive considération accordée en province au rôle qu'y jouent les magistrats, ou endormies par une vie tranquille ; puis celui des jeunes gens et des vrais talents auxquels l'envie de parvenir que nulle déception n'a tempérée, ou que la soif de parvenir aiguillonne sans cesse, donne une sorte de fanatisme pour leur sacerdoce. À cette époque, le royalisme animait les jeunes magistrats contre les ennemis des Bourbons. Le

moindre Substitut rêvait réquisitoires, appelait de tous ses vœux un de ces procès politiques qui menaient le zèle en relief, attiraient l'attention du Ministère et faisaient avancer les gens du Roi. Qui, parmi les Parquets, ne jalousait la Cour dans le ressort de laquelle éclatait une conspiration bonapartiste ? Qui ne souhaitait trouver un Caron, un Berton, une levée de boucliers ? Ces ardent ambitions, stimulées par la grande lutte des partis, appuyées sur la raison d'État et sur la nécessité de monarchiser la France, étaient lucides, prévoyantes, perspicaces ; elles faisaient avec rigueur la police, espionnaient les populations et les poussaient dans la voie de l'obéissance d'où elles ne doivent pas sortir. La Justice alors fanatisée par la foi monarchique réparait les torts des anciens Parlements, et marchait d'accord avec la Religion, trop ostensiblement peut-être. Elle fut alors plus zélée qu'habile, elle pécha moins par machiavélisme que par la sincérité de ses vues qui parurent hostiles aux intérêts généraux du Pays, qu'elle essayait de mettre à l'abri des révolutions. Mais, prise dans son ensemble, la Justice contenait

encore trop d'éléments bourgeois, elle était encore trop accessible aux passions mesquines du libéralisme, elle devait devenir tôt ou tard constitutionnelle et se ranger du côté de la Bourgeoisie au jour d'une lutte. Dans ce grand corps, comme dans l'Administration, il y eut de l'hypocrisie, ou pour mieux dire, un esprit d'imitation qui porte la France à toujours se modeler sur la Cour, et à la tromper ainsi très innocemment.

Ces deux sortes de physionomies judiciaires existaient au Tribunal où s'allait décider le sort du jeune d'Esgrignon. Monsieur le président du Ronceret, un vieux juge nommé Blondet y représentaient ces magistrats, résignés à n'être que ce qu'ils sont et casés pour toujours dans leur ville. Le parti jeune et ambitieux comptait monsieur Camusot le Juge d'Instruction et monsieur Michu, nommé juge-suppléant par la protection de la maison de Cinq-Cygne, et qui devait à la première occasion entrer dans le ressort de la Cour royale de Paris.

Mis à l'abri de toute destitution par

l'inamovibilité judiciaire et ne se voyant pas accueilli par l'aristocratie suivant l'importance qu'il se donnait, le Président du Ronceret avait pris parti pour la Bourgeoisie en donnant à son désappointement le vernis de l'indépendance, sans savoir que ses opinions le condamnaient à rester président toute sa vie. Une fois engagé dans cette voie, il fut conduit par la logique des choses, à mettre son espérance d'avancement dans le triomphe de du Croisier et du Côté Gauche. Il ne plaisait pas plus à la Préfecture qu'à la Cour royale. Forcé de garder des ménagements avec le pouvoir, il était suspect aux Libéraux. Il n'avait ainsi de place dans aucun parti. Obligé de laisser la candidature électorale à du Croisier, il se voyait sans influence et jouait un rôle secondaire. La fausseté de sa position réagissait sur son caractère, il était aigre et mécontent. Fatigué de son ambiguïté politique, il avait résolu secrètement de se mettre à la tête du parti libéral et de dominer ainsi du Croisier. Sa conduite dans l'affaire du comte d'Esgrignon fut son premier pas dans cette carrière. Il représentait admirablement déjà cette Bourgeoisie qui

offusque de ses petites passions les grands intérêts du pays, quinteuse en politique, aujourd'hui pour et demain contre le pouvoir, qui compromet tout et ne sauve rien, désespérée du mal qu'elle a fait et continuant à l'engendrer, ne voulant pas reconnaître sa petitesse, et tracassant le pouvoir en s'en disant la servante, à la fois humble et arrogante, demandant au peuple une subordination qu'elle n'accorde pas à la Royauté, inquiète des supériorités qu'elle désire mettre à son niveau, comme si la grandeur pouvait être petite, comme si le pouvoir pouvait exister sans force.

Ce Président était un grand homme sec et mince, à front fuyant, à cheveux grêles et châtains, aux yeux vairons, à teint couperosé, aux lèvres serrées. Sa voix éteinte faisait entendre le sifflement gras de l'asthme. Il avait pour femme une grande créature solennelle et dégingandée qui s'affublait des modes les plus ridicules, et se parait excessivement. La Présidente se donnait des airs de reine, elle portait des couleurs vives, et n'allait jamais au bal sans orner sa tête de ces turbans si chers aux Anglaises, et que la province

cultive avec amour. Riches tous deux de quatre ou cinq mille livres de rente, ils réunissaient, avec le traitement de la présidence, une douzaine de mille francs. Malgré leur pente à l'avarice, ils recevaient un jour par semaine afin de satisfaire leur vanité. Fidèle aux vieilles mœurs de la ville où du Croisier introduisait le luxe moderne, monsieur et madame du Ronceret n'avaient fait aucun changement, depuis leur mariage, à l'antique maison où ils demeuraient, et qui appartenait à madame. Cette maison, qui avait une façade sur la cour et l'autre sur un petit jardin, présentait sur la rue un vieux pignon triangulaire et grisâtre, percé d'une croisée à chaque étage. La cour et le jardin étaient encaissés par une haute muraille, le long de laquelle s'étendaient dans le jardin une allée de marronniers et les communs dans la cour. Du côté de la rue qui longeait le jardin, s'étendait une vieille grille en fer dévorée de rouille ; et sur la cour, entre deux panneaux de mur, était une grande porte cochère terminée par une immense coquille. Cette coquille se retrouvait au-dessus de la porte de la façade. Là, tout était sombre,

étouffé, sans air. La muraille mitoyenne offrait des jours grillés comme des fenêtres de prison. Les fleurs avaient l'air de se déplaire dans les petits carrés de ce jardinet, où les passants pouvaient voir par la grille ce qui s'y faisait. Au rez-de-chaussée, après une grande antichambre éclairée sur le jardin, on entrait dans le salon dont une des fenêtres donnait sur la rue, et qui avait un perron à porte vitrée sur le jardin. La salle à manger d'une grandeur égale à celle du salon était de l'autre côté de l'antichambre. Ces trois pièces s'harmoniaient à cet ensemble mélancolique. Les plafonds, tous coupés par ces lourdes solives peintes, ornées au milieu de quelques maigres losanges à rosaces sculptées, brisaient le regard. Les peintures, de tons criards, étaient vieilles et enfumées. Le salon, décoré de grands rideaux en soie rouge mangée par le soleil, était garni d'un meuble de bois peint en blanc et couvert en vieille tapisserie de Beauvais à couleurs effacées. Sur la cheminée, une pendule du temps de Louis XV se voyait entre des girandoles extravagantes dont les bougies jaunes ne s'allumaient qu'aux jours où la présidente

dépouillait de son enveloppe verte un vieux lustre à pendeloques de cristal de roche. Trois tables de jeu à tapis vert râpé, un trictrac suffisaient aux joies de la compagnie à laquelle madame du Ronceret accordait du cidre, des échaudés, des marrons, des verres d'eau sucrée et de l'orgeat fait chez elle. Depuis quelque temps, elle avait adopté tous les quinze jours un thé enjolivé de pâtisseries assez piteuses. Par chaque trimestre, les du Ronceret donnaient un grand dîner à trois services, tambouriné dans la ville, servi dans une détestable vaisselle, mais confectionné avec la science qui distingue les cuisinières de province. Ce repas gargantuesque durait six heures. Le Président essayait alors de lutter par une abondance d'avare avec l'élégance de du Croisier. Ainsi la vie et ses accessoires concordaient chez le Président à son caractère et à sa fausse position. Il se déplaisait chez lui sans savoir pourquoi, mais il n'osait y faire aucune dépense pour y changer l'état des choses, trop heureux de mettre tous les ans sept ou huit mille francs de côté pour pouvoir établir richement son fils Félicien qui n'avait voulu devenir ni

magistrat, ni avocat, ni administrateur, et dont la fainéantise le désespérait. Le Président était sur ce point en rivalité avec son vice-président monsieur Blondet, vieux juge qui depuis longtemps avait lié son fils avec la famille Blandureau. Ces riches marchands de toiles avaient une fille unique à laquelle le président souhaitait de marier Félicien. Comme le mariage de Joseph Blondet dépendait de sa nomination aux fonctions de juge-suppléant que le vieux Blondet espérait obtenir en donnant sa démission, le président du Ronceret contrariait sourdement les démarches du juge et faisait travailler les Blandureau secrètement. Aussi, sans l'affaire du jeune comte d'Esgrignon, peut-être les Blondet auraient-ils été supplantés par l'astucieux Président, dont la fortune était bien supérieure à celle de son compétiteur.

La victime des manœuvres de ce président machiavélique, monsieur Blondet, une de ces curieuses figures enfouies en province comme de vieilles médailles dans une crypte, avait alors environ soixante-sept ans ; il portait bien son âge, il était de haute taille, et son encolure rappelait

les chanoines du bon temps. Son visage, percé par les mille trous de la petite vérole qui lui avait déformé le nez en le lui tournant en vrille, ne manquait pas de physionomie, il était coloré très également d'une teinte rouge, et animé par deux petits yeux vifs, habituellement sardoniques, et par un certain mouvement satirique de ses lèvres violacées. Avocat avant la Révolution, il avait été fait Accusateur Public, mais il fut le plus doux de ces terribles fonctionnaires. Le bonhomme Blondet, on l'appelait ainsi, avait amorti l'action révolutionnaire en acquiesçant à tout et n'exécutant rien. Forcé d'emprisonner quelques nobles, il avait mis tant de lenteur à leur procès, qu'il leur fit atteindre au neuf thermidor avec une adresse qui lui avait concilié l'estime générale. Certes, le bonhomme Blondet aurait dû être le Président du Tribunal ; mais, lors de la réorganisation des tribunaux, il fut écarté par Napoléon dont l'éloignement pour les républicains reparaisait dans les moindres détails du gouvernement. La qualification d'ancien Accusateur Public, inscrite en marge du nom de Blondet, fit demander par l'Empereur à

Cambacérés s'il n'y avait pas dans le pays quelque rejeton d'une vieille famille parlementaire à mettre à sa place. Du Ronceret, dont le père avait été Conseiller au Parlement, fut donc nommé. Malgré la répugnance de l'Empereur, l'archichancelier, dans l'intérêt de la justice, maintint Blondet juge, en disant que le vieil avocat était un des plus forts jurisconsultes de France. Le talent du juge, ses connaissances dans l'ancien Droit et plus tard dans la nouvelle législation eussent dû le mener fort loin ; mais, semblable en ceci à quelques grands esprits, il méprisait prodigieusement ses connaissances judiciaires et s'occupait presque exclusivement d'une science étrangère à sa profession, et pour laquelle il réservait ses prétentions, son temps et ses capacités. Le bonhomme aimait passionnément l'horticulture, il était en correspondance avec les plus célèbres amateurs, il avait l'ambition de créer de nouvelles espèces, il s'intéressait aux découvertes de la botanique, il vivait enfin dans le monde des fleurs. Comme tous les fleuristes, il avait sa prédilection pour une plante choisie entre toutes et sa favorite était

le *Pelargonium*. Le tribunal et ses procès, sa vie réelle n'étaient donc rien auprès de la vie fantastique et pleine d'émotions que menait le vieillard, de plus en plus épris de ses innocentes sultanes. Les soins à donner à son jardin, les douces habitudes de l'horticulteur clouèrent le bonhomme Blondet dans sa serre. Sans cette passion, il eût été nommé député sous l'Empire, il eût sans doute brillé dans le Corps Législatif. Son mariage fut une autre raison de sa vie obscure. À l'âge de quarante ans, il fit la folie d'épouser une jeune fille de dix-huit ans, de laquelle il eut dans la première année de son mariage un fils nommé Joseph. Trois ans après, madame Blondet, alors la plus jolie femme de la ville, inspira au Préfet du Département une passion qui ne se termina que par sa mort. Elle eut du Préfet, au su de toute la ville et du vieux Blondet lui-même, un second fils nommé Émile. Madame Blondet, qui aurait pu stimuler l'ambition de son mari, qui aurait pu l'emporter sur les fleurs, favorisa le goût du juge pour la Botanique, et ne voulut pas plus quitter la ville que le Préfet ne voulut changer de Préfecture tant que vécut sa maîtresse. Incapable

de soutenir à son âge une lutte avec une jeune femme, le magistrat se consola dans sa serre, et prit une très jolie servante pour soigner son sérail de beautés incessamment diversifiées. Pendant que le juge dépotait, repiquait, arrosait, marcotait, greffait, mariait et panachait ses fleurs, madame Blondet dépensait son bien en toilettes et en modes pour briller dans les salons de la Préfecture ; un seul intérêt, l'éducation d'Émile, qui certes appartenait encore à sa passion, pouvait l'arracher aux soins de cette belle affection, que la ville finit par admirer. Cet enfant de l'amour était aussi joli, aussi spirituel que Joseph était lourd et laid. Le vieux juge aveuglé par l'amour paternel aimait autant Joseph que sa femme chérissait Émile. Pendant douze ans, monsieur Blondet fut d'une résignation parfaite, il ferma les yeux sur les amours de sa femme en conservant une attitude noble et digne, à la façon des grands seigneurs du dix-huitième siècle ; mais, comme tous les gens de goûts tranquilles, il nourrissait une haine profonde contre son fils cadet. En 1818, à la mort de sa femme, il expulsa l'intrus, en l'envoyant faire son Droit à Paris sans

autre secours qu'une pension de douze cents francs, à laquelle aucun cri de détresse ne lui fit ajouter une obole. Sans la protection de son véritable père, Émile Blondet eût été perdu. La maison du juge est une des plus jolies de la ville. Située presque en face de la Préfecture, elle a sur la rue principale une petite cour propre, séparée de la chaussée par une vieille grille de fer contenue entre deux pilastres en brique. Entre chacun de ces pilastres et la maison voisine se trouvent deux autres grilles assises sur de petits murs également en brique et à hauteur d'appui. Cette cour, large de dix et longue de vingt toises, est divisée en deux massifs de fleurs par le pavé de brique qui mène de la grille à la porte de la maison. Ces deux massifs, renouvelés avec soin, offrent à l'admiration publique leurs triomphants bouquets en toute saison. Du bas de ces deux monceaux de fleurs, s'élance sur le pan des murs des deux maisons voisines un magnifique manteau de plantes grimpantes. Les pilastres sont enveloppés de chèvrefeuilles et ornés de deux vases en terre cuite, où des cactus acclimatés présentent aux regards étonnés des ignorants

leurs monstrueuses feuilles hérissées de leurs piquantes défenses, qui semblent dues à une maladie botanique. La maison, bâtie en brique, dont les fenêtres sont décorées d'une marge cintrée également en brique, montre sa façade simple, égayée par des persiennes d'un vert vif. Sa porte vitrée permet de voir, par un long corridor au bout duquel est une autre porte vitrée, l'allée principale d'un jardin d'environ deux arpents. Les massifs de cet enclos s'aperçoivent souvent par les croisées du salon et de la salle à manger, qui correspondent entre elles comme celles du corridor. Du côté de la rue, la brique a pris depuis deux siècles une teinte de rouille et de mousse entremêlée de tons verdâtres en harmonie avec la fraîcheur des massifs et de leurs arbustes. Il est impossible au voyageur qui traverse la ville de ne pas aimer cette maison si gracieusement encaissée, fleurie, moussue jusque sur ses toits que décoorent deux pigeons en poterie.

Outre cette vieille maison à laquelle rien n'avait été changé depuis un siècle, le juge possédait environ quatre mille livres de rente en terres. Sa vengeance, assez légitime, consistait à

faire passer cette maison, les terres et son siège, à son fils Joseph, et la ville entière connaissait ses intentions. Il avait fait un testament en faveur de ce fils, par lequel il l'avantageait de tout ce que le Code permet à un père de donner à l'un de ses enfants, au détriment de l'autre. De plus, le bonhomme thésaurisait depuis quinze ans pour laisser à ce niais la somme nécessaire pour rembourser à son frère Émile la portion qu'on ne pouvait lui ôter. Chassé de la maison paternelle, Émile Blondet avait su conquérir une position distinguée à Paris ; mais plus morale que positive. Sa paresse, son laisser-aller, son insouciance avaient désespéré son véritable père qui, destitué dans une des réactions ministérielles si fréquentes sous la Restauration, était mort presque ruiné, doutant de l'avenir d'un enfant doué par la nature des plus brillantes qualités. Émile Blondet était soutenu par l'amitié d'une demoiselle de Troisville, mariée au comte de Montcornet, et qu'il avait connue avant son mariage. Sa mère vivait encore au moment où les Troisville revinrent d'émigration. Madame Blondet tenait à cette famille par des liens

éloignés, mais suffisants pour y introduire Émile. La pauvre femme pressentait l'avenir de son fils, elle le voyait orphelin, pensée qui lui rendait la mort doublement amère ; aussi lui cherchait-elle des protecteurs. Elle sut lier Émile avec l'aînée des demoiselles de Troisville à laquelle il plut infiniment, mais qui ne pouvait l'épouser. Cette liaison fut semblable à celle de Paul et Virginie. Madame Blondet essaya de donner de la durée à cette mutuelle affection qui devait passer comme passent ordinairement ces enfantillages, qui sont comme les *dînettes* de l'amour, en montrant à son fils un appui dans la famille Troisville. Quand, déjà mourante, madame Blondet apprit le mariage de mademoiselle de Troisville avec le général Montcornet, elle vint la prier solennellement de ne jamais abandonner Émile et de le patronner dans le monde parisien où la fortune du général l'appelait à briller. Heureusement pour lui, Émile se protégea lui-même. À vingt ans, il débuta comme un maître dans le monde littéraire. Son succès ne fut pas moindre dans la société choisie où le lança son père qui d'abord put fournir aux profusions du

jeune homme. Cette célébrité précoce, la belle tenue d'Émile resserrèrent peut-être les liens de l'amitié qui l'unissait à la comtesse. Peut-être madame de Montcornet, qui avait du sang russe dans les veines, sa mère était fille de la princesse Sherbellof, eût-elle renié son ami d'enfance pauvre et luttant avec tout son esprit contre les obstacles de la vie parisienne et littéraire ; mais quand vinrent les tiraillements de la vie aventureuse d'Émile, leur attachement était inaltérable de part et d'autre. En ce moment, Blondet, que le jeune d'Esgrignon avait trouvé à Paris devant lui à son premier souper, passait pour un des flambeaux du journalisme. On lui accordait une grande supériorité dans le monde politique, et il dominait sa réputation. Le bonhomme Blondet ignorait complètement la puissance que le gouvernement constitutionnel avait donnée aux journaux ; personne ne s'avisait de l'entretenir d'un fils dont il ne voulait pas entendre parler ; il ne savait donc rien de cet enfant maudit ni de son pouvoir.

L'intégrité du juge égalait sa passion pour les fleurs, il ne connaissait que le Droit. Il recevait

les plaideurs, les écoutait, causait avec eux et leur montrait ses fleurs ; il acceptait d'eux des graines précieuses, mais sur le siège, il devenait le juge le plus impartial du monde. Sa manière de procéder était si connue, que les plaideurs ne le venaient plus voir que pour lui remettre des pièces qui pouvaient éclairer sa religion. Personne ne cherchait à le tromper. Son savoir, ses lumières et son insouciance pour ses talents réels, le rendaient tellement indispensable à du Ronceret que, sans ses raisons matrimoniales, le Président aurait encore secrètement contrarié par tous les moyens possibles la demande du vieux juge en faveur de son fils ; car si le savant vieillard quittait le Tribunal, le Président était hors d'état de prononcer un jugement. Le bonhomme Blondet ne savait pas qu'en quelques heures, son fils Émile pouvait accomplir ses désirs. Il vivait avec une simplicité digne des héros de Plutarque. Le soir il examinait les procès, le matin il soignait ses fleurs, et pendant le jour il jugeait. La jolie servante, devenue mûre et ridée comme une pomme à Pâques, avait soin de la maison, tenue selon les us et coutumes d'une avarice

rigoureuse. Mademoiselle Cadot avait toujours sur elle les clefs des armoires et du fruitier ; elle était infatigable : elle allait elle-même au marché, faisait les appartements et la cuisine, et ne manquait jamais d'entendre sa messe le matin. Pour donner une idée de la vie intérieure de ce ménage, il suffira de dire que le père et le fils ne mangeaient jamais que des fruits gâtés, par suite de l'habitude qu'avait mademoiselle Cadot de toujours donner au dessert les plus avancés ; que l'on ignorait la jouissance du pain frais et qu'on y observait les jeûnes ordonnés par l'Église. Le jardinier était rationné comme un soldat, et constamment observé par cette vieille Validé, traitée avec tant de déférence, qu'elle dînait avec ses maîtres. Aussi trottait-elle continuellement de la salle à la cuisine pendant les repas. Le mariage de Joseph Blondet avec mademoiselle Blandureau avait été soumis par le père et la mère de cette héritière à la nomination de ce pauvre avocat sans cause à la place de juge-suppléant. Dans le désir de rendre son fils capable d'exercer ses fonctions, le père se tuait de lui marteler la cervelle à coups de leçons pour en faire un

routinier. Le fils Blondet passait presque toutes ses soirées dans la maison de sa prétendue où, depuis son retour de Paris, Félicien du Ronceret avait été admis, sans que ni le vieux ni le jeune Blondet en conçussent la moindre crainte. Les principes économiques qui présidaient à cette vie mesurée avec une exactitude digne du Peseur d'Or de Gérard Dow, où il n'entrait pas un grain de sel de trop, où pas un profit n'était oublié, cédaient cependant aux exigences de la serre et du jardinage. Le jardin était la folie de Monsieur, disait mademoiselle Cadot, qui ne considérait pas son aveugle amour pour Joseph comme une folie, elle partageait à l'égard de cet enfant la prédilection du père : elle le choyait, lui reprisait ses bas, et aurait voulu voir employer à son usage l'argent mis à l'horticulture. Ce jardin, merveilleusement tenu par un seul jardinier, avait des allées sablées en sable de rivière, sans cesse ratissées, et de chaque côté desquelles ondoyaient les plates-bandes pleines des fleurs les plus rares. Là, tous les parfums, toutes les couleurs, des myriades de petits pots exposés au soleil, des lézards sur les murs, des serfouettes, des binettes

enrégimentées, enfin l'attirail des choses innocentes et l'ensemble des productions gracieuses qui justifient cette charmante passion. Au bout de sa serre, le juge avait établi un vaste amphithéâtre où sur des gradins siégeaient cinq ou six mille pots de *pelargonium*, magnifique et célèbre assemblée que la ville et plusieurs personnes des départements circonvoisins venaient voir à sa floraison. À son passage par cette ville, l'impératrice Marie-Louise avait honoré cette curieuse serre de sa visite, et fut si fort frappée de ce spectacle qu'elle en parla à Napoléon, et l'empereur donna la croix au vieux juge. Comme le savant horticulteur n'allait dans aucune société, hormis la maison Blandureau, il ignorait les démarches faites à la sourdine par le Président. Ceux qui avaient pu pénétrer les intentions de du Ronceret, le redoutaient trop pour avertir les inoffensifs Blondet.

Quant à Michu, ce jeune homme, puissamment protégé, s'occupait beaucoup plus de plaire aux femmes de la société la plus élevée où les recommandations de la famille de Cinq-Cygne l'avaient fait admettre, que des affaires

excessivement simples d'un Tribunal de province. Riche d'environ dix mille livres de rente, il était courtié par les mères, et menait une vie de plaisirs. Il faisait son Tribunal par acquit de conscience, comme on fait ses devoirs au Collège ; il opinait du bonnet, en disant à tout : — Oui, cher Président. Mais, sous cet apparent laisser-aller, il cachait l'esprit supérieur d'un homme qui avait étudié à Paris et qui s'était distingué déjà comme Substitut. Habitué à traiter largement tous les sujets, il faisait rapidement ce qui occupait longtemps le vieux Blondet et le Président, auxquels il résumait souvent les questions difficiles à résoudre. Dans les conjonctures délicates, le président et le vice-président consultaient leur juge-suppléant, ils lui confiaient les délibérés épineux et s'émerveillaient toujours de sa promptitude à leur apporter une besogne où le vieux Blondet ne trouvait rien à reprendre. Protégé par l'aristocratie la plus hargneuse, jeune et riche, le juge suppléant vivait en dehors des intrigues et des petitesesses départementales, il était de toutes les parties de campagne, gambadait avec les

jeunes personnes, courtoisait les mères, dansait au bal, et jouait comme un financier. Enfin, il s'acquittait à merveille de son rôle de magistrat fashionable, sans néanmoins compromettre sa dignité qu'il savait faire intervenir à propos, en homme d'esprit. Il plaisait infiniment par la manière franche avec laquelle il avait adopté les mœurs de la province sans les critiquer. Aussi s'efforçait-on de lui rendre supportable le temps de son exil.

Le Procureur du Roi, magistrat du plus grand talent, mais jeté dans la haute politique, imposait au Président. Sans son absence, l'affaire de Victurnien n'eût pas eu lieu. Sa dextérité, son habitude des affaires auraient tout prévenu. Le Président et du Croisier avaient profité de sa présence à la Chambre des Députés, dont il était un des plus remarquables orateurs ministériels, pour ourdir leurs trames, en estimant, avec une certaine habileté, qu'une fois la Justice saisie et l'affaire ébruitée, il n'y aurait plus aucun remède. En effet, en aucun tribunal, à cette époque, le Parquet n'eût accueilli sans un long examen, et sans peut-être en référer au Procureur-Général,

une plainte en faux contre le fils aîné de l'une des plus nobles familles du royaume. En pareille circonstance, les gens de justice, de concert avec le pouvoir, eussent essayé mille transactions pour étouffer une plainte qui pouvait envoyer un jeune homme imprudent aux galères. Ils eussent agi peut-être de même pour une famille libérale considérée, à moins qu'elle ne fût trop ouvertement ennemie du trône et de l'autel. L'accueil de la plainte de du Croisier et l'arrestation du jeune comte n'avaient donc pas eu lieu facilement. Voici comment le Président et du Croisier s'y étaient pris pour arriver à leurs fins.

Monsieur Sauvager, jeune avocat royaliste, arrivé au grade judiciaire de premier Substitut à force de servilisme ministériel, régnait au Parquet en l'absence de son chef. Il dépendait de lui de lancer un réquisitoire en admettant la plainte de du Croisier. Sauvager, homme de rien et sans aucune espèce de fortune, vivait de sa place. Aussi le pouvoir comptait-il entièrement sur un homme qui attendait tout de lui. Le Président exploita cette situation. Dès que la pièce arguée

de faux fut entre les mains de du Croisier, le soir même, madame la présidente du Ronceret, soufflée par son mari, eut une longue conversation avec monsieur Sauvager, auquel elle fit observer combien la carrière de la *magistrature debout* était incertaine : un caprice ministériel, une seule faute y tuait l'avenir d'un homme.

– Soyez homme de conscience, donnez vos conclusions contre le pouvoir quand il a tort, vous êtes perdu. Vous pouvez, lui dit-elle, profiter en ce moment de votre position pour faire un beau mariage qui vous mettra pour toujours à l'abri des mauvaises chances, en vous donnant une fortune au moyen de laquelle vous pourrez vous caser dans la magistrature *assise*. L'occasion est belle. Monsieur du Croisier n'aura jamais d'enfants, tout le monde sait le pourquoi ; sa fortune et celle de sa femme iront à sa nièce, mademoiselle Duval. Monsieur Duval est un maître de forges dont la bourse a déjà quelque volume, et son père, qui vit encore, a du bien. Le père et le fils ont à eux deux un million, ils le doubleront aidé par du Croisier, maintenant lié

avec la haute banque et les gros industriels de Paris. Monsieur et madame Duval jeune donneront, certes, leur fille à l'homme qui sera présenté par son oncle du Croisier, en considération des deux fortunes qu'il doit laisser à sa nièce, car du Croisier fera sans doute avantager au contrat mademoiselle Duval de toute la fortune de sa femme, qui n'a pas d'héritiers. Vous connaissez la haine de du Croisier pour les d'Esgrignon, rendez-lui service, soyez son homme, accueillez une plainte en faux qu'il va vous déposer contre le jeune d'Esgrignon, poursuivez le comte immédiatement, sans consulter le Procureur du Roi. Puis, priez Dieu que pour avoir été magistrat impartial contre le gré du pouvoir, le ministre vous destitue, votre fortune est faite ! Vous aurez une charmante femme et trente mille livres de rente en dot, sans compter quatre millions d'espérance dans une dizaine d'années.

En deux soirées, le premier Substitut avait été gagné. Le Président et monsieur Sauvager avaient tenu l'affaire secrète pour le vieux juge, pour le juge suppléant et pour le second substitut. Sûr de

l'impartialité de Blondet en présence des faits, le Président avait la majorité sans compter Camusot. Mais tout manquait par la défection imprévue du juge d'Instruction. Le Président voulait un jugement de mise en accusation avant que le Procureur du Roi ne fût averti. Camusot ou le second Substitut n'allaient-ils pas le prévenir ?

Maintenant, en expliquant la vie intérieure du juge d'Instruction Camusot, peut-être apercevra-t-on les raisons qui permettaient à Chesnel de considérer ce jeune magistrat comme acquis aux d'Esgrignon, et qui lui avaient donné la hardiesse de le suborner en pleine rue. Camusot, fils de la première femme d'un marchand de soieries de la rue des Bourdonnais, objet de l'ambition de son père, avait été destiné à la magistrature. En épousant sa femme, il avait épousé la protection d'un huissier du Cabinet du Roi, protection sourde, mais efficace, qui lui avait déjà valu sa nomination de juge, et, plus tard, celle de Juge d'Instruction. Il n'avait pas eu plus de mille écus de rente constitués par ses père et mère à son contrat ; mademoiselle Thirion ne lui avait pas apporté plus de vingt mille francs de dot, c'était

donc un pauvre ménage que le sien, car les appointements d'un juge en province ne s'élèvent pas au-dessus de quinze cents francs. Cependant les Juges d'Instruction ont un supplément d'environ mille francs à raison des dépenses et des travaux extraordinaires de leurs fonctions. Malgré les fatigues qu'elles donnent, ces places sont assez enviées ; mais elles sont révocables : aussi madame Camusot venait-elle de gronder son mari d'avoir découvert sa pensée au Président. Marie-Cécile-Amélie Thirion, depuis trois ans de mariage, s'était aperçue de la bénédiction de Dieu par la régularité de deux accouchements heureux, une fille et un garçon ; mais elle suppliait Dieu de ne plus la tant bénir. Encore quelques bénédictions, et sa gêne deviendrait misère. La fortune de monsieur Camusot le père devait se faire longtemps attendre. D'ailleurs cette riche succession ne pouvait pas donner plus de huit ou dix mille francs de rente aux enfants du négociant qui étaient quatre. Puis, quand se réaliserait ce que tous les faiseurs de mariage appellent *des espérances*, le juge n'aurait-il pas des enfants à

établir ? Chacun concevra donc la situation d'une petite femme pleine de sens et de résolution, comme était madame Camusot ; elle avait trop bien senti l'importance d'un faux pas fait par son mari dans sa carrière, pour ne pas se mêler des affaires judiciaires.

Enfant unique d'un ancien serviteur du roi Louis XVIII, un valet qui l'avait suivi en Italie, en Courlande, en Angleterre, et que le Roi avait récompensé par la seule place qu'il pût remplir, celle d'huissier de son cabinet par quartier, Amélie avait reçu chez elle comme un reflet de la Cour. Thirion lui dépeignait les grands seigneurs, les ministres, les personnages qu'il annonçait, introduisait, et voyait passant et repassant. Élevée comme à la porte des Tuileries, cette jeune femme avait donc pris une teinture des maximes qui s'y pratiquent, et adopté le dogme de l'obéissance absolue au pouvoir. Aussi avait-elle sagement jugé qu'en se rangeant du côté des d'Esgrignon, son mari plairait à madame la duchesse de Maufrigneuse, à deux puissantes familles desquelles son père s'appuierait, en un moment opportun, auprès du Roi. À la première

occasion, Camusot pouvait être nommé juge à Paris. Cette promotion rêvée, désirée à tout moment, devait apporter six mille francs d'appointements, les douceurs d'un logement chez son père ou chez les Camusot, et tous les avantages des deux fortunes paternelles. Si l'adage : *loin des yeux, loin du cœur*, est vrai pour la plupart des femmes, il est vrai surtout en fait de sentiments de famille et de protections ministérielles ou royales. De tout temps les gens qui servent personnellement les rois font très bien leurs affaires : on s'intéresse à un homme, fût-ce un valet, en le voyant tous les jours.

Madame Camusot, qui se considérait comme de passage, avait pris une petite maison dans la rue du Cygne. La ville n'est pas assez passante pour que l'industrie des appartements garnis s'y exerce. Ce ménage n'était pas d'ailleurs assez riche pour vivre dans un hôtel, comme monsieur Michu. La Parisienne avait donc été obligée d'accepter les meubles du pays. La modicité de ses revenus l'avait obligée à prendre cette maison remarquablement laide, mais qui ne manquait pas d'une certaine naïveté de détails. Appuyée à la

maison voisine de manière à présenter sa façade à la cour, elle n'avait à chaque étage qu'une fenêtre sur la rue. La cour, bordée dans sa largeur par deux murailles ornées de rosiers et d'alaternes, avait au fond, en face de la maison, un hangar assis sur deux arcades en briques. Une petite porte bâtarde donnait entrée à cette sombre maison encore assombrie par un grand noyer planté au milieu de la cour. Au rez-de-chaussée, où l'on montait par un perron à double rampe et à balustrades en fer très ouvragé, mais rongé par la rouille, se trouvait sur la rue une salle à manger, et de l'autre côté la cuisine. Le fond du corridor qui séparait ces deux chambres était occupé par un escalier en bois. Le premier étage ne se composait que de deux pièces, dont l'une servait de cabinet au magistrat, et l'autre de chambre à coucher. Le second étage en mansarde contenait également deux chambres, une pour la cuisinière et l'autre pour la femme de chambre qui gardait avec elle les enfants. Aucune pièce de la maison n'avait de plafond, toutes présentaient ces solives blanchies à la chaux, dont les entre-deux sont plafonnés de blanc-en-bourre. Les deux chambres

du premier étage et la salle d'en bas avaient de ces lambris à formes contournées, où s'est exercée la patience des menuisiers du dernier siècle. Ces boiseries, peintes en gris-sale, étaient du plus triste aspect. Le cabinet du juge était celui d'un avocat de province : un grand bureau et un fauteuil d'acajou, la bibliothèque de l'étudiant en Droit, et ses meubles mesquins apportés de Paris. La chambre de madame était indigène : elle avait des ornements bleus et blancs, un tapis, un de ces mobiliers hétéroclites qui semblent à la mode et qui sont tout simplement les meubles dont les formes n'ont pas été adoptées à Paris. Quant à la salle du rez-de-chaussée, elle était ce qu'est une salle en province, nue, froide, à papiers de tenture humides et passés.

C'était dans cette chambre mesquine, sans autre vue que celle de ce noyer, de ces murs à feuillage noir et de la rue presque déserte, que passait toutes ses journées une femme assez vive et légère, habituée aux plaisirs, au mouvement de Paris, seule la plupart du temps, ou recevant des visites ennuyeuses et sottes qui lui faisaient préférer sa solitude à des caquetages vides, où le

moindre trait d'esprit auquel elle se laissait aller donnait lieu à d'interminables commentaires et envenimait sa situation. Occupée de ses enfants, moins par goût que pour mettre un intérêt dans sa vie presque solitaire, elle ne pouvait exercer sa pensée que sur les intrigues qui se nouaient autour d'elle, sur les menées des gens de province, sur leurs ambitions enfermées dans des cercles étroits. Aussi pénétrait-elle promptement des mystères auxquels ne songeait pas son mari. Son hangar plein de bois, où sa femme de chambre faisait des savonnages, n'était pas ce qui frappait ses regards, quand, assise à la fenêtre de sa chambre, elle tenait à la main quelque broderie interrompue : elle contemplait Paris où tout est plaisir, où tout est plein de vie, elle en rêvait les fêtes et pleurait d'être dans cette froide prison de province. Elle se désolait d'être dans un pays paisible, où jamais il n'arriverait ni conspiration, ni grande affaire. Elle se voyait pour longtemps sous l'ombre de ce noyer.

Madame Camusot était une petite femme, grasse, fraîche, blonde, ornée d'un front très busqué, d'une bouche rentrée, d'un menton

relevé, traits que la jeunesse rendait supportables, mais qui devaient lui donner de bonne heure un air vieux. Ses yeux vifs et spirituels, mais qui exprimaient un peu trop son innocente envie de parvenir, et la jalousie que lui causaient son infériorité présente, allumaient comme deux lumières dans sa figure commune, et la relevaient par une certaine force de sentiment que le succès devait éteindre plus tard. Elle usait de beaucoup d'industrie pour sa toilette, elle inventait des garnitures, elle se les brodait, elle méditait ses atours avec sa femme de chambre venue avec elle de Paris, et maintenait ainsi la réputation des Parisiennes en province. Sa causticité la rendait redoutable, elle n'était pas aimé. Avec cet esprit fin et investigateur qui distingue les femmes inoccupées, obligées d'employer leur journée, elle avait fini par découvrir les opinions secrètes du Président. Aussi conseillait-elle depuis quelque temps à Camusot de lui déclarer la guerre. L'affaire du jeune comte était une excellente occasion. Avant de venir en soirée chez monsieur du Croisier, elle n'avait pas eu de peine à démontrer à son mari, qu'en cette affaire,

le premier Substitut allait contre les intentions de ses chefs. Le rôle de Camusot était de se faire un marchepied de ce procès criminel, en favorisant la maison d'Esgrignon, bien autrement puissante que le parti du Croisier.

– Sauvager n'épousera jamais mademoiselle Duval qu'on lui aura montrée en perspective, il sera la dupe des Machiavels du Val-Noble, auxquels il va sacrifier sa position. Camusot, cette affaire si malheureuse pour les d'Esgrignon et si perfidement entamée par le Président au profit de du Croisier, ne sera favorable qu'à toi, lui avait-elle dit en rentrant.

Cette rusée Parisienne avait également deviné les manœuvres secrètes du Président auprès de Blandureau, et les motifs qu'il avait de déjouer les efforts du vieux Blondet ; mais elle ne voyait aucun profit à éclairer le fils ou le père sur le péril de leur situation ; elle jouissait de cette comédie commencée, sans se douter de quelle importance pouvait être le secret surpris par elle de la demande faite aux Blandureau par le successeur de Chesnel en faveur de Félicien du

Ronceret. Dans le cas où la position de son mari serait menacée par le Président, madame Camusot savait pouvoir menacer à son tour le Président en éveillant l'attention de l'horticulteur sur le rapt projeté de la fleur qu'il voulait transplanter chez lui.

Sans pénétrer, comme madame Camusot, les moyens par lesquels du Croisier et le Président avaient gagné le premier Substitut, Chesnel, en examinant ces diverses existences et ces intérêts groupés autour des fleurs de lis du Tribunal, compta sur le Procureur du Roi, sur Camusot et sur monsieur Michu. Deux juges pour les d'Esgrignon paralysaient tout. Enfin, le notaire connaissait trop bien les désirs du vieux Blondet pour ne pas savoir que si son impartialité pouvait fléchir, ce serait pour l'œuvre de toute sa vie, pour la nomination de son fils à la place de juge suppléant. Ainsi Chesnel s'endormit plein d'espérance en se promettant d'aller voir monsieur Blondet, pour lui offrir de réaliser les espérances qu'il caressait depuis si longtemps, en l'éclairant sur les perfidies du Président du Ronceret. Après avoir gagné le vieux juge, il irait

parlementer avec le Juge d’Instruction auquel il espérait pouvoir prouver, sinon l’innocence, au moins l’imprudence de Victurnien, et réduire l’affaire à une simple étourderie de jeune homme. Chesnel ne dort ni paisiblement ni longtemps ; car, avant le jour, sa gouvernante l’éveilla pour lui présenter le plus séduisant personnage de cette histoire, le plus adorable jeune homme du monde, madame la duchesse de Maufrigneuse, venue seule en calèche, et habillée en homme.

– J’arrive pour le sauver ou pour périr avec lui, dit-elle au notaire qui croyait rêver. J’ai cent mille francs que le Roi m’a donnés sur sa Casette pour acheter l’innocence de Victurnien, si son adversaire est corruptible. Si nous échouons, j’ai du poison pour le soustraire à tout, même à l’accusation. Mais nous n’échouerons pas. Le Procureur du Roi, que j’ai fait avertir de ce qui se passe, me suit ; il n’a pu venir avec moi, il a voulu prendre les ordres du Garde des Sceaux.

Chesnel rendit scène pour scène à la duchesse : il s’enveloppa de sa robe de chambre

et tomba à ses pieds qu'il baisa, non sans demander pardon de l'oubli que la joie lui faisait commettre.

– Nous sommes sauvés, criait-il tout en donnant des ordres à Brigitte pour qu'elle préparât ce dont pouvait avoir besoin la duchesse après une nuit passée à courir la poste.

Il fit un appel au courage de la belle Diane, en lui démontrant la nécessité d'aller chez le Juge d'Instruction au petit jour, afin que personne ne fût dans le secret de cette démarche, et ne pût même présumer que la duchesse de Maufrigneuse fût venue.

– N'ai-je pas un passeport en règle ? dit-elle en lui montrant une feuille où elle était désignée comme monsieur le vicomte Félix de Vandenesse, Maître des Requêtes et Secrétaire particulier du Roi. Ne sais-je pas bien jouer mon rôle d'homme ? reprit-elle en rehaussant les faces de sa perruque à la Titus et agitant sa cravache.

– Ah ! madame la duchesse, vous êtes un ange ! s'écria Chesnel les larmes aux yeux. (Elle devait toujours être un ange, même en homme !)

Boutonnez votre redingote, enveloppez-vous jusqu'au nez dans votre manteau, prenez mon bras, et courons chez Camusot avant que personne ne puisse nous rencontrer.

– Je verrai donc un homme qui s'appelle Camusot ? dit-elle.

– Et qui a le nez de son nom, répondit Chesnel.

Quoiqu'il eût la mort au cœur, le vieux notaire jugea nécessaire d'obéir à tous les caprices de la duchesse, de rire quand elle riait, de pleurer avec elle ; mais il gémit de la légèreté d'une femme qui, tout en accomplissant une grande chose, y trouvait néanmoins matière à plaisanter. Que n'aurait-il pas fait pour sauver le jeune homme ? Pendant que Chesnel s'habilla, madame de Maufrigneuse dégusta la tasse de café à la crème que Brigitte lui servit, et convint de la supériorité des cuisinières de province sur les Chefs de Paris, qui dédaignent ces menus détails si importants pour les gourmets. Grâce aux prévoyances que nécessitaient les goûts de son maître pour la bonne chère, Brigitte avait pu offrir à la duchesse

une excellente collation. Chesnel et son gentil compagnon se dirigèrent vers la maison de monsieur et madame Camusot.

– Ah ! il y a une madame Camusot, dit la duchesse, l'affaire pourra s'arranger.

– Et d'autant mieux, lui répondit Chesnel, que madame s'ennuie assez visiblement d'être parmi nous autres provinciaux, elle est de Paris.

– Ainsi nous ne devons pas avoir de secret pour elle.

– Vous serez juge de ce qu'il faudra taire ou révéler, dit humblement Chesnel. Je crois qu'elle sera très flattée de donner l'hospitalité à la duchesse de Maufrigneuse. Pour ne rien compromettre, il vous faudra sans doute rester chez elle jusqu'à la nuit, à moins que vous n'y trouviez des inconvénients.

– Est-elle bien, madame Camusot ? demanda la duchesse d'un air fat.

– Elle est un peu la reine chez elle, répondit le notaire.

– Elle doit alors se mêler des affaires du

Palais, reprit la duchesse. Il n'y a qu'en France, cher monsieur Chesnel, que l'on voit les femmes si bien épouser leurs maris qu'elles en épousent les fonctions, le commerce ou les travaux. En Italie, en Angleterre, en Espagne, les femmes se font un point d'honneur de laisser leurs maris se débattre avec les affaires ; elles mettent à les ignorer la même persévérance que nos bourgeoises françaises déploient pour être au fait des affaires de la communauté. N'est-ce pas ainsi que vous appelez cela judiciairement ? D'une jalousie incroyable, en fait de politique conjugale, les Françaises veulent tout savoir. Aussi, dans les moindres difficultés de la vie en France, sentez-vous la main de la femme qui conseille, guide, éclaire son mari. La plupart des hommes ne s'en trouvent pas mal, en vérité. En Angleterre, un homme marié pourrait être mis vingt-quatre heures en prison pour dettes, sa femme, à son retour, lui ferait une scène de jalousie.

– Nous sommes arrivés sans avoir fait la moindre rencontre, dit Chesnel. Madame la duchesse, vous devez avoir d'autant plus d'empire ici, que le père de madame Camusot est

un huissier du Cabinet du Roi, nommé Thirion.

– Et le roi n’y a pas songé ! il ne pense à rien, s’écria-t-elle. Thirion nous a introduits, le prince de Cadignan, monsieur de Vandenesse et moi ! Nous sommes les maîtres céans. Combinez bien tout avec le mari pendant que je vais parler à la femme.

La femme de chambre, qui lavait, débarbouillait, habillait les deux enfants, introduisit les deux étrangers dans la petite salle sans feu.

– Allez porter cette carte à votre maîtresse, dit la duchesse à l’oreille de la femme de chambre, et ne la laissez lire qu’à elle. Si vous êtes discrète, on vous récompensera, ma petite.

La femme de chambre demeura comme frappée de la foudre en entendant cette voix de femme et voyant cette délicieuse figure de jeune homme.

– Éveillez monsieur Camusot, lui dit Chesnel, et dites que je l’attends pour une affaire importante.

La femme de chambre monta. Quelques instants après, madame Camusot s'élança en peignoir à travers les escaliers, et introduisit le bel étranger après avoir poussé Camusot, en chemise, dans son cabinet avec tous ses vêtements, en lui ordonnant de s'habiller et de l'y attendre. Ce coup de théâtre avait été produit par la carte où était gravé : *Madame la duchesse de Maufrigneuse*. La fille de l'huissier du Cabinet du Roi avait tout compris.

– Eh ! bien, monsieur Chesnel, ne dirait-on pas que le tonnerre vient de tomber ici ? s'écria la femme de chambre à voix basse. Monsieur s'habille dans son cabinet, vous pouvez y monter.

– Silence sur tout ceci, répondit le notaire.

Chesnel, en se sentant appuyé par une grande dame qui avait l'assentiment verbal du Roi aux mesures à prendre pour sauver le comte d'Esgrignon, prit un air d'autorité qui le servit auprès de Camusot beaucoup mieux que l'air humble avec lequel il l'aurait entretenu, s'il eût été seul et sans secours.

– Monsieur, lui dit-il, mes paroles hier au soir

ont pu vous étonner, mais elles sont sérieuses. La maison d'Esgrignon compte sur vous pour bien instruire une affaire d'où elle doit sortir sans tache.

– Monsieur, répondit le juge, je ne relèverai point ce qu'il y a de blessant pour moi et d'attentatoire à la Justice dans vos paroles, car, jusqu'à un certain point, votre position près de la maison d'Esgrignon l'excuse. Mais...

– Monsieur, pardonnez-moi de vous interrompre, dit Chesnel. Je viens vous dire des choses que vos supérieurs pensent et n'osent pas avouer, mais que les gens d'esprit devinent, et vous êtes homme d'esprit. À supposer que le jeune homme eût agi imprudemment, croyez-vous que le Roi, que la Cour, que le Ministère fussent flattés de voir un nom comme celui des d'Esgrignon traîné à la Cour d'Assises ? Est-il dans l'intérêt, non seulement du royaume, mais du pays, que les maisons historiques tombent ? L'égalité, aujourd'hui le grand mot de l'Opposition, ne trouve-t-elle pas une garantie dans l'existence d'une haute aristocratie

consacrée par le temps ? Eh ! bien, non seulement il n'y a pas eu la moindre imprudence, mais nous sommes des innocents tombés dans un piège.

– Je suis curieux de savoir comment ? dit le juge.

– Monsieur, reprit Chesnel pendant deux ans, le sieur du Croisier a constamment laissé tirer sur lui pour de fortes sommes par monsieur le comte d'Esgrignon. Nous produirons des traites pour plus de cent mille écus, constamment acquittées par lui, et dont les sommes ont été remises par moi... saisissez bien ceci ?... soit avant, soit après l'échéance. Monsieur le comte d'Esgrignon est en mesure de présenter un reçu de la somme tirée par lui, antérieur à l'effet argué de faux ? ne reconnaissez-vous pas alors dans la plainte une œuvre de haine et de parti ? n'est-ce pas une odieuse calomnie que cette accusation portée par les adversaires les plus dangereux du trône et de l'autel contre l'héritier d'une vieille famille ? Il n'y a pas eu plus de faux dans cette affaire qu'il ne s'en est fait dans mon Étude. Mandez par devers vous madame du Croisier, laquelle ignore

encore la plainte en faux, elle vous déclarera que je lui ai porté les fonds, et qu'elle les a gardés pour les remettre à son mari absent qui ne les lui réclame pas. Interrogez du Croisier à ce sujet ? il vous dira qu'il ignore ma remise à madame du Croisier.

– Monsieur, répondit le Juge d'Instruction, vous pouvez émettre de pareilles assertions dans le salon de monsieur d'Esgrignon ou chez des gens qui ne connaissent pas les affaires, on y ajoutera foi ; mais un Juge d'Instruction, à moins d'être imbécile, ne croira pas qu'une femme aussi soumise à son mari que l'est madame du Croisier, conserve en ce moment dans son secrétaire cent mille écus sans en rien dire à son mari, ni qu'un vieux notaire n'ait pas instruit monsieur du Croisier de cette remise, à son retour en ville.

– Le vieux notaire était allé à Paris, monsieur, pour arrêter le cours des dissipations du jeune homme.

– Je n'ai pas encore interrogé le comte d'Esgrignon, reprit le juge, ses réponses éclaireront ma religion.

– Il est au secret ? demanda le notaire.

– Oui, répondit le juge.

– Monsieur, s’écria Chesnel qui vit le danger, l’Instruction peut être conduite pour ou contre nous ; mais vous choisirez ou de constater, d’après la déposition de madame du Croisier, la remise des valeurs antérieurement à l’effet, ou d’interroger un pauvre jeune homme inculpé qui, dans son trouble, peut ne se souvenir de rien et se compromettre. Vous chercherez le plus croyable ou de l’oubli d’une femme ignorante en affaires, ou d’un faux commis par un d’Esgrignon.

– Il ne s’agit pas de tout cela, reprit le juge, il s’agit de savoir si monsieur le comte d’Esgrignon a converti le bas d’une lettre que lui adressait du Croisier en une lettre de change.

– Eh ! il le pouvait, s’écria tout à coup madame Camusot qui entra vivement, suivie du bel inconnu. Monsieur Chesnel avait remis les fonds... Elle se pencha vers son mari. – Tu seras juge-suppléant à Paris à la première vacance, tu sers le Roi lui-même dans cette affaire, j’en ai la certitude, on ne t’oubliera pas, lui dit-elle à

l'oreille. Tu vois dans ce jeune homme la duchesse de Maufrigneuse, tâche de ne jamais dire que tu l'as vue, et fais tout pour le jeune comte, hardiment.

– Messieurs, dit le juge, quand l'Instruction serait conduite dans le sens favorable à l'innocence du jeune comte, puis-je répondre du jugement à intervenir ? Monsieur Chesnel et toi, ma bonne, vous connaissez les dispositions de monsieur le Président.

– Ta, ta, ta, dit madame Camusot, va voir toi-même ce matin monsieur Michu, et apprends-lui l'arrestation du jeune comte, vous serez déjà deux contre deux, j'en répons. Michu est de Paris, lui ! et tu connais son dévouement pour la noblesse. Bon chien chasse de race.

En ce moment, mademoiselle Cadot fit entendre sa voix à la porte, en disant qu'elle apportait une lettre pressée. Le juge sortit et rentra, en lisant ces mots :

Monsieur le vice-président du Tribunal prie monsieur Camusot de siéger à l'audience de ce jour et des jours suivants, pour que le Tribunal

soit au complet pendant l'absence de monsieur le Président. Il lui fait ses compliments.

– Plus d’instruction de l’affaire d’Esgrignon, s’écria madame Camusot. Ne te l’avais-je pas dit, mon ami, qu’ils te joueraient quelque mauvais tour ? Le Président est allé te calomnier auprès du Procureur-Général et du Président de la Cour. Avant que tu puisses instruire l’affaire, tu seras changé. Est-ce clair ?

– Vous resterez, monsieur, dit la duchesse, le Procureur du Roi arrivera, je l’espère, à temps.

– Quand le Procureur du Roi viendra, dit avec feu la petite madame Camusot, il doit trouver tout fini. Oui, mon cher, oui, dit-elle en regardant son mari stupéfait. Ah ! vieil hypocrite de Président, tu joues au plus fin avec nous, tu t’en souviendras ! Tu veux nous servir un plat de ton métier, tu en auras deux apprêtés par la main de ta servante, Cécile-Amélie Thirion. Pauvre bonhomme Blondet ! il est heureux pour lui que le Président soit en voyage pour nous faire destituer, son grand dadais de fils épousera mademoiselle Blandureau. Je vais aller retourner

les semis au père Blondet. Toi, Camusot, va chez monsieur Michu pendant que madame la duchesse et moi nous irons trouver le vieux Blondet. Attends-toi à entendre dire par toute la ville que je me suis promenée ce matin avec un amant.

Madame Camusot donna le bras à la duchesse, et l'emmena par les endroits déserts de la ville pour arriver sans mauvaise rencontre à la porte du vieux juge. Chesnel alla pendant ce temps conférer avec le jeune comte à la prison, où Camusot le fit introduire en secret. Les cuisinières, les domestiques, et autres gens levés de bonne heure en province, qui virent madame Camusot et la duchesse dans des chemins détournés prirent le jeune homme pour un amant venu de Paris. Comme Cécile-Amélie l'avait prévu, le soir la nouvelle de ses déportements circulait dans la ville, et y occasionnait plus d'une médisance. Madame Camusot et son amant prétendu trouvèrent le vieux Blondet dans sa serre, il salua la femme de son collègue et son compagnon en jetant sur ce charmant jeune homme un regard inquiet et scrutateur.

– J’ai l’honneur de vous présenter un des cousins de mon mari, dit-elle à monsieur Blondet en lui montrant la duchesse, un des horticulteurs les plus distingués de Paris, qui revient de Bretagne, et ne peut passer que cette journée avec nous. Monsieur a entendu parler de vos fleurs et de vos arbustes, et j’ai pris la liberté de venir de grand matin.

– Ah ! monsieur est horticulteur, dit le vieux juge.

La duchesse s’inclina sans parler.

– Voici, dit le juge, mon cafier et mon arbre à thé.

– Pourquoi donc, dit madame Camusot, monsieur le Président est-il parti ? Je gage que son absence concerne monsieur Camusot.

– Précisément. Voici, monsieur, le cactus le plus original qui existe, dit-il en montrant dans un pot une plante qui avait l’air d’un rotin couvert de lèpre, il vient de la Nouvelle-Hollande. Vous êtes bien jeune, monsieur, pour être horticulteur.

– Quittez vos fleurs, cher monsieur Blondet,

dit madame Camusot, il s'agit de vous, de vos espérances, du mariage de votre fils avec mademoiselle Blandureau. Vous êtes la dupe du Président.

– Bah ! dit le juge d'un air incrédule.

– Oui, reprit-elle. Si vous cultiviez un peu plus le monde, et un peu moins vos fleurs, vous sauriez que la dot et les espérances que vous avez plantées, arrosées, binées, sarclées, sont sur le point d'être cueillies par des mains rusées.

– Madame !...

– Ah ! personne en ville n'aura le courage de rompre en visière au Président en vous avertissant. Moi, qui ne suis pas de la ville, et qui, grâce à ce brave jeune homme, irai bientôt à Paris, je vous apprends que le successeur de Chesnel a formellement demandé la main de Claire Blandureau pour le petit du Ronceret, à qui ses père et mère donnent cinquante mille écus. Quant à Félicien, il promet de se faire recevoir avocat pour être nommé juge.

Le vieux juge laissa tomber le pot qu'il avait à

la main pour le montrer à la duchesse.

– Ah ! mon cactus ! ah ! mon fils !
Mademoiselle Blandureau !... Tiens, la fleur du
cactus est cassée !

– Non, tout peut s’arranger, lui dit madame
Camusot en riant. Si vous voulez voir votre fils
juge dans un mois d’ici, nous allons vous dire
comment il faut vous y prendre...

– Monsieur, passez là, vous verrez mes
pélargonium, un spectacle magique à la floraison.
Pourquoi, dit-il à madame Camusot, me parlez-
vous de ces affaires devant votre cousin ?

– Tout dépend de lui, riposta madame
Camusot. La nomination de votre fils est à jamais
perdue si vous dites un mot de ce jeune homme.

– Bah !

– Ce jeune homme est une fleur.

– Ah !

– C’est la duchesse de Maufrigneuse, envoyée
par le Roi pour sauver le jeune d’Esgrignon,
arrêté hier par suite d’une plainte en faux portée
par du Croisier. Madame la duchesse a la parole

du Garde des Sceaux, il ratifiera les promesses qu'elle nous fera...

– Mon cactus est sauvé ! dit le juge qui examinait sa plante précieuse. Allez, j'écoute.

– Consultez-vous avec Camusot et Michu pour étouffer l'affaire au plus tôt, et votre fils sera nommé. Sa nomination arrivera alors assez à temps pour vous permettre de déjouer les intrigues des du Ronceret auprès des Blandureau. Votre fils sera mieux que juge-suppléant, il aura la succession de monsieur Camusot dans l'année. Le Procureur du Roi arrive aujourd'hui, monsieur Sauvager sera sans doute forcé de donner sa démission, à cause de sa conduite dans cette affaire. Mon mari vous montrera des pièces au Palais qui établissent l'innocence du comte, et qui prouvent que le faux est un guet-apens tendu par du Croisier.

Le vieux juge entra dans le cirque olympique de ses six mille pélargonium, et y salua la duchesse.

– Monsieur, dit-il, si ce que vous voulez est légal, cela pourra se faire.

– Monsieur, répondit la duchesse, remettez votre démission demain à monsieur Chesnel, je vous promets de vous faire envoyer dans la semaine la nomination de votre fils, mais ne la donnez qu’après avoir entendu monsieur le Procureur du Roi vous confirmer mes paroles. Vous vous comprenez mieux entre vous autres gens de justice. Seulement faites-lui savoir que la duchesse de Maufrigneuse vous a engagé sa parole. Silence sur mon voyage ici, dit-elle.

Le vieux juge lui baisa la main, et se mit à cueillir sans pitié les plus belles fleurs qu’il lui offrit.

– Y pensez-vous ! donnez-les à madame, lui dit la duchesse, il n’est pas naturel de voir des fleurs à un homme qui donne le bras à une jolie femme.

– Avant d’aller au Palais, lui dit madame Camusot, allez vous informer chez le successeur de Chesnel des propositions faites par lui au nom de monsieur et de madame du Ronceret.

Le vieux juge ébahi de la duplicité du Président, resta planté sur ses jambes, à sa grille,

en regardant les deux femmes qui se sauvèrent par les chemins détournés. Il voyait crouler l'édifice si péniblement bâti durant dix années pour son enfant chéri. Était-ce possible ? il soupçonna quelque ruse et courut chez le successeur de Chesnel. À neuf heures et demie, avant l'audience, le vice-président Blondet, le juge Camusot et Michu se trouvèrent avec une remarquable exactitude dans la Chambre du Conseil, dont la porte fut fermée avec soin par le vieux juge en voyant entrer Camusot et Michu qui vinrent ensemble.

– Hé bien ! monsieur le vice-président, dit Michu, monsieur Sauvager a requis un mandat contre un comte d'Esgrignon sans consulter le Procureur du Roi pour servir la passion d'un du Croisier, un ennemi du gouvernement du Roi. C'est un vrai sens-dessus-dessous. Le Président de son côté part pour arrêter l'Instruction ! Et nous ne savons rien de ce procès ? Voulait-on par hasard nous forcer la main ?

– Voici le premier mot que j'entends sur cette affaire, dit le vieux juge furieux de la démarche

faite par le Président chez les Blandureau.

Le successeur de Chesnel, l'homme des du Ronceret venait d'être victime d'une ruse inventée par le vieux juge pour savoir la vérité, il avait avoué le secret.

– Heureusement que nous vous en parlons, mon cher maître, dit Camusot à Blondet, autrement vous auriez pu renoncer à asseoir jamais votre fils sur les fleurs de lis, et à le marier à mademoiselle Blandureau.

– Mais il ne s'agit pas de mon fils, ni de son mariage, dit le juge, il s'agit du jeune comte d'Esgrignon : est-il ou n'est-il pas coupable ?

– Il paraît, dit monsieur Michu, que les fonds auraient été remis à madame du Croisier par Chesnel, on a fait un crime d'une simple irrégularité. Le jeune homme aurait suivant la plainte, pris un bas de lettre où était la signature de du Croisier pour la convertir en un effet sur les Keller.

– Une imprudence ! dit Camusot.

– Mais si du Croisier avait encaissé la somme,

dit Blondet, pourquoi s'est il plaint ?

– Il ne sait pas encore que la somme a été remise à sa femme, ou il feint de ne pas le savoir, dit Camusot.

– Vengeance de gens de province, dit Michu.

– Ça m'a pourtant l'air d'être un faux, dit le vieux Blondet.

– Vous croyez, dit Camusot. Mais d'abord en supposant que le jeune comte n'ait pas eu le droit de tirer sur du Croisier, il n'y aurait pas imitation de signature. Mais il s'est cru ce droit par l'avis que Chesnel lui a donné d'un versement opéré par lui Chesnel.

– Eh ! bien, où voyez-vous donc un faux ? dit le vieux juge. L'essence du faux en matière civile est de constituer un dommage à autrui.

– Ah ! il est clair, en tenant la version de du Croisier pour vraie, que la signature a été détournée de sa destination afin de toucher la somme au mépris d'une défense faite par du Croisier à ses banquiers, dit Camusot.

– Ceci, messieurs, dit Blondet, me paraît une

misère, une vétille. Vous aviez la somme, je devais attendre peut-être un titre de vous ; mais moi, comte d'Esgrignon, j'étais dans un besoin urgent, j'ai... Allons donc ! votre plainte est de la passion, de la vengeance ! Pour qu'il y ait faux, le législateur a voulu l'intention de soustraire une somme, de se faire attribuer un profit quelconque auquel on n'aurait pas droit. Il n'y a eu de faux ni dans les termes de la loi romaine, ni dans l'esprit de la jurisprudence actuelle, toujours en nous tenant dans le Civil, car il ne s'agit pas ici de faux en écriture publique ou authentique. En matière privée, le faux entraîne une intention de voler, mais ici où est le vol ? Dans quel temps vivons-nous, messieurs ? Le Président nous quitte pour faire manquer une Instruction qui devrait être finie ! Je ne connais monsieur le Président que d'aujourd'hui, mais je lui payerai l'arriéré de mon erreur ; il minutera désormais ses jugements lui-même. Vous devez mettre à ceci la plus grande célérité, monsieur Camusot.

– Oui. Mon avis, dit Michu, est au lieu d'une mise en liberté sous caution, de tirer de là ce jeune homme immédiatement. Tout dépend des

interrogations à poser à du Croisier et à sa femme. Vous pouvez les mander pendant l'audience, monsieur Camusot, recevoir leurs dépositions avant quatre heures, faire votre rapport cette nuit et nous jugerons l'affaire demain avant l'audience.

– Pendant que les avocats plaideront, nous conviendrons de la marche à suivre, dit Blondet à Camusot.

Les trois juges entrèrent en séance après avoir revêtu leurs robes.

À midi, Monseigneur et mademoiselle Armande étaient arrivés à l'hôtel d'Esgrignon où se trouvaient déjà Chesnel et monsieur Couturier. Après une conférence assez courte entre le directeur de madame du Croisier et le prélat, le prêtre alla sur-le-champ chez sa pénitente.

À onze heures du matin, du Croisier reçut un mandat de comparution qui le mandait, entre une heure et deux, dans le cabinet du Juge d'Instruction. Il y vint, en proie à des soupçons légitimes. Le Président, incapable de prévoir l'arrivée de la duchesse de Maufrigneuse, celle

du Procureur du Roi, ni la confédération subite des trois juges, avait oublié de tracer à du Croisier un plan de conduite au cas où l'Instruction commencerait. Ni l'un ni l'autre ne crurent à tant de célérité. Du Croisier s'empressa d'obéir au mandat, afin de connaître les dispositions de monsieur Camusot. Il fut donc obligé de répondre. Le juge lui adressa sommairement les six interrogations suivantes : – L'effet argué de faux, ne portait-il pas une signature vraie ? – Avait-il eu, avant cet effet, des affaires avec monsieur le comte d'Esgrignon ? – Monsieur le comte d'Esgrignon n'avait-il pas tiré sur lui des lettres de change avec ou sans avis ? – N'avait-il pas écrit une lettre par laquelle il autorisait monsieur d'Esgrignon à toujours faire fond sur lui ? – Chesnel n'avait-il pas plusieurs fois déjà soldé ses comptes ? – N'avait-il pas été absent à telle époque ?

Ces questions furent résolues affirmativement par du Croisier.

Malgré des explications verbeuses, le juge ramenait toujours le banquier à l'alternative d'un

oui ou d'un non. Quand les demandes et les réponses furent consignées au procès-verbal, le juge termina par cette foudroyante interrogation :
– Du Croisier savait-il que l'argent de l'effet argué de faux était déposé chez lui, suivant une déclaration de Chesnel et une lettre d'avis dudit Chesnel au comte d'Esgrignon, cinq jours avant la date de l'effet ?

Cette dernière question épouvanta du Croisier. Il demanda ce que signifiait un pareil interrogatoire. S'il était, lui, le coupable, et monsieur le comte d'Esgrignon le plaignant ? Il fit observer que si les fonds étaient chez lui, il n'eût pas rendu de plainte.

– La Justice s'éclaire, dit le juge en le renvoyant non sans avoir constaté cette dernière observation de du Croisier.

– Mais, monsieur, les fonds...

– Les fonds sont chez vous, dit le juge.

Chesnel, également cité, comparut pour expliquer l'affaire. La véracité de ses assertions fut corroborée par la déposition de madame du

Croisier. Le juge avait déjà interrogé le comte d'Esgrignon qui, soufflé par Chesnel, produisit la première lettre par laquelle du Croisier lui écrivait de tirer sur lui, sans lui faire l'injure de déposer les fonds d'avance. Puis il déposa une lettre écrite par Chesnel, par laquelle le notaire le prévenait du versement des cent mille écus chez monsieur du Croisier. Avec de pareils éléments, l'innocence du jeune comte devait triompher devant le Tribunal. Quand du Croisier revint du Palais chez lui, son visage était blanc de colère, et sur ses lèvres frissonnait la légère écume d'une rage concentrée. Il trouva sa femme assise dans son salon, au coin de la cheminée, et lui faisant des pantoufles en tapisserie ; elle trembla quand elle leva les yeux sur lui, mais elle avait pris son parti.

– Madame, s'écria du Croisier en balbutiant, quelle déposition avez-vous faite devant le juge ? Vous m'avez déshonoré, perdu, trahi.

– Je vous ai sauvé, monsieur, répondit-elle. Si vous avez l'honneur de vous allier un jour aux d'Esgrignon, par le mariage de votre nièce avec

le jeune comte, vous le devrez à ma conduite d'aujourd'hui.

– Miracle ! l'ânesse de Balaam a parlé, s'écria-t-il, je ne m'étonnerai plus de rien. Et où sont les cent mille écus que monsieur Camusot dit être chez moi ?

– Les voici, répondit-elle en tirant le paquet des billets de banque de dessous le coussin de sa bergère. Je n'ai point commis de péché mortel en déclarant que monsieur Chesnel me les avait remis.

– En mon absence ?

– Vous n'étiez pas là.

– Vous me le jurez par votre salut éternel ?

– Je le jure, dit-elle d'une voix calme.

– Pourquoi ne m'avoir rien dit ? demanda-t-il.

– J'ai eu tort en ceci, répondit sa femme ; mais ma faute tourne à votre avantage. Votre nièce sera quelque jour marquise d'Esgrignon et peut-être serez-vous Député si vous vous conduisez bien dans cette déplorable affaire. Vous êtes allé trop loin, sachez revenir.

Du Croisier se promena dans son salon en proie à une horrible agitation, et sa femme attendit, dans une agitation égale, le résultat de cette promenade. Enfin, du Croisier sonna.

– Je ne recevrai personne ce soir, fermez la grande porte, dit-il à son valet de chambre. À tous ceux qui viendront vous direz que madame et moi nous sommes à la campagne. Nous partirons aussitôt après le dîner, que vous avancerez d’une demi-heure.

Dans la soirée, tous les salons, les petits marchands, les pauvres, les mendiants, la noblesse, le commerce, toute la ville enfin parlait de la grande nouvelle : l’arrestation du comte d’Esgrignon soupçonné d’avoir commis un faux. Le comte d’Esgrignon irait en Cour d’Assises, il serait condamné, marqué. La plupart des personnes à qui l’honneur de la maison d’Esgrignon était cher, niaient le fait. Quand il fit nuit, Chesnel vint prendre chez madame Camusot le jeune inconnu qu’il conduisit à l’hôtel d’Esgrignon où mademoiselle Armande l’attendait. La pauvre fille mena chez elle la belle

Maufrigneuse, à laquelle elle donna son appartement. Monseigneur l'évêque occupait celui de Victurnien. Quand la noble Armande se vit seule avec la duchesse, elle lui jeta le plus déplorable regard.

– Vous deviez bien votre secours au pauvre enfant qui s'est perdu pour vous, madame, dit-elle, un enfant à qui tout le monde ici se sacrifie.

La duchesse avait déjà jeté son coup d'œil de femme sur la chambre de mademoiselle d'Esgrignon, et y avait vu l'image de la vie de cette sublime fille : vous eussiez dit de la cellule d'une religieuse, à voir cette pièce nue, froide et sans luxe. La duchesse, émue en contemplant le passé, le présent et l'avenir de cette existence, en reconnaissant le contraste inouï qu'y produisait sa présence, ne put retenir des larmes qui roulèrent sur ses joues et lui servirent de réponse.

– Ah ! j'ai tort, pardonnez-moi, madame la duchesse ? reprit la chrétienne qui l'emporta sur la tante de Victurnien, vous ignoriez notre misère, mon neveu était incapable de vous l'avouer. D'ailleurs, en vous voyant, tout se

conçoit, même le crime !

Mademoiselle Armande, sèche et maigre, pâle, mais belle comme une de ces figures effilées et sévères que les peintres allemands ont seuls su faire, eut aussi les yeux mouillés.

– Rassurez-vous, cher ange, dit enfin la duchesse, il est sauvé.

– Oui, mais l’honneur, mais son avenir ! Chesnel me l’a dit : le Roi sait la vérité.

– Nous songerons à réparer le mal, dit la duchesse.

Mademoiselle Armande descendit au salon, et trouva le Cabinet des Antiques au grand complet. Autant pour fêter Monseigneur que pour entourer le marquis d’Esgrignon, chacun des habitués était venu. Chesnel, posté dans l’antichambre, recommandait à chaque arrivant le plus profond silence sur la grande affaire, afin que le vénérable marquis n’en sût jamais rien. Le loyal Franc était capable de tuer son fils ou de tuer du Croisier : dans cette circonstance, il lui aurait fallu un criminel d’un côté ou de l’autre. Par un singulier

hasard, le marquis, heureux du retour de son fils à Paris, parla plus qu'à l'ordinaire de Victurnien. Victurnien allait être placé bientôt par le Roi, le Roi s'occupait enfin des d'Esgrignon. Chacun, la mort dans l'âme, exaltait la bonne conduite de Victurnien. Mademoiselle Armande préparait les voies à la soudaine apparition de son neveu, en disant à son frère que Victurnien viendrait sans doute les voir et qu'il devait être en route.

– Bah ! dit le marquis debout devant sa cheminée, s'il fait bien ses affaires là où il est, il doit y rester, et ne pas songer à la joie que son vieux père aurait à le voir. Le service du Roi avant tout.

La plupart de ceux qui entendirent cette phrase frissonnèrent. Le procès pouvait livrer l'épaule d'un d'Esgrignon au fer du bourreau ! Il y eut un moment d'affreux silence. La vieille marquise de Casteran ne put retenir une larme qu'elle versa sur son rouge en détournant la tête.

Le lendemain, à midi, par un temps superbe, toute la population en rumeur était dispersée par groupes dans la rue qui traversait la ville, et il n'y

était question que de la grande affaire. Le jeune comte était-il ou n'était-il pas en prison ? En ce moment, on aperçut le tilbury bien connu du comte d'Esgrignon descendant par le haut de la rue Saint-Blaise, et venant de la Préfecture. Ce tilbury était mené par le comte accompagné d'un charmant jeune homme inconnu, tous deux gais, riant, causant, ayant des roses du Bengale à la boutonnière. Ce fut un de ces coups de théâtre qu'il est impossible de décrire. À dix heures, un jugement de non-lieu, parfaitement motivé, avait rendu la liberté au jeune comte. Du Croisier y fut foudroyé par un *attendu* qui réservait au comte d'Esgrignon ses droits pour le poursuivre en calomnie. Le vieux Chesnel remontait, comme par hasard, la Grande-Rue, et disait, à qui voulait l'entendre, que du Croisier avait tendu le plus infâme des pièges à l'honneur de la maison d'Esgrignon, et que, s'il n'était pas poursuivi comme calomniateur, il devait cette condescendance à la noblesse de sentiment qui animait les d'Esgrignon. Le soir de cette fameuse journée, après le coucher du marquis d'Esgrignon, le jeune comte, mademoiselle

Armande et le beau petit page qui allait repartir se trouvèrent seuls avec le chevalier, à qui l'on ne put cacher le sexe de ce charmant cavalier et qui fut le seul dans la ville, hormis les trois juges et madame Camusot, de qui la présence de la duchesse fut connue.

– La maison d'Esgrignon est sauvée, dit Chesnel, mais elle ne se relèvera pas de ce choc d'ici à cent ans. Il faut maintenant payer les dettes, et vous ne pouvez plus, monsieur le comte, faire autre chose que vous marier avec une héritière.

– Et la prendre où elle sera, dit la duchesse.

– Une seconde mésalliance, s'écria mademoiselle Armande.

La duchesse se mit à rire.

– Il vaut mieux se marier que de mourir, dit-elle en sortant de la poche de son gilet un petit flacon donné par l'apothicairerie du château des Tuileries.

Mademoiselle Armande fit un geste d'effroi, le vieux Chesnel prit la main de la belle

Maufrigneuse et la lui baisa sans permission.

– Vous êtes donc fous, ici ? reprit la duchesse. Vous voulez donc rester au quinzième siècle quand nous sommes au dix-neuvième ? Mes chers enfants, il n’y a plus de noblesse, il n’y a plus que de l’aristocratie. Le Code civil de Napoléon a tué les parchemins comme le canon avait déjà tué la féodalité. Vous serez bien plus nobles que vous ne l’êtes quand vous aurez de l’argent. Épousez qui vous voudrez, Victurnien, vous anoblirez votre femme, voilà le plus solide des privilèges qui restent à la noblesse française. Monsieur de Talleyrand n’a-t-il pas épousé madame Grandt sans se compromettre ? Souvenez-vous de Louis XIV marié à la veuve Scarron !

– Il ne l’avait pas épousée pour son argent, dit mademoiselle Armande.

– Recevriez-vous la comtesse d’Esgrignon, si c’était la nièce d’un du Croisier ? dit Chesnel.

– Peut-être, répondit la duchesse, mais le roi, sans aucun doute, la verrait avec plaisir. Vous ne savez donc pas ce qui se passe ? dit-elle en

voyant l'étonnement peint sur tous les visages. Victurnien est venu à Paris, il sait comment y vont les choses. Nous étions plus puissants sous Napoléon. Victurnien, épousez mademoiselle Duval, épousez qui vous voudrez, elle sera marquise d'Esgrignon tout aussi bien que je suis duchesse de Maufrigneuse.

– Tout est perdu, même l'honneur, dit le Chevalier en faisant un geste.

– Adieu, Victurnien, dit la duchesse en l'embrassant au front, nous ne nous verrons plus. Ce que vous avez de mieux à faire est de vivre sur vos terres, l'air de Paris ne vous vaut rien.

– Diane ? cria le jeune comte au désespoir.

– Monsieur, vous vous oubliez étrangement, dit froidement la duchesse en quittant son rôle d'homme et de maîtresse et redevenant non seulement ange, mais encore duchesse, non seulement duchesse, mais la Célimène de Molière.

La duchesse de Maufrigneuse salua dignement ces quatre personnages, et obtint du Chevalier la

dernière larme d'admiration qu'il eût au service du beau sexe.

– Comme elle ressemble à la princesse Goritza ! s'écria-t-il à voix basse.

Diane avait disparu. Le fouet du postillon disait à Victurnien que le beau roman de sa première passion était fini. En danger, Diane avait encore pu voir dans le jeune comte son amant ; mais, sauvé, la duchesse le méprisait comme un homme faible qu'il était.

Six mois après, Camusot fut nommé juge-suppléant à Paris, et plus tard Juge d'Instruction. Michu devint Procureur du Roi. Le bonhomme Blondet passa Conseiller à la Cour royale, y resta le temps nécessaire pour prendre sa retraite et revint habiter sa jolie petite maison. Joseph Blondet eut le siège de son père au Tribunal pour le reste de ses jours, mais sans aucune chance d'avancement, et fut l'époux de mademoiselle Blandureau, qui s'ennuie aujourd'hui dans cette maison de briques et de fleurs, autant qu'une carpe dans un bassin de marbre. Enfin, Michu, Camusot reçurent la croix de la Légion-

d'Honneur, et le vieux Blondet reçut celle d'officier. Quant au premier Substitut du Procureur du Roi, monsieur Sauvager, il fut envoyé en Corse au grand contentement de du Croisier qui, certes, ne voulait pas lui donner sa nièce.

Du Croisier, stimulé par le président du Ronceret, appela du jugement de non-lieu en Cour Royale et perdit. Dans tout le Département, les Libéraux soutinrent que le petit d'Esgrignon avait commis un faux. Les Royalistes, de leur côté, racontèrent les horribles trames que la vengeance avait fait ourdir à *l'infâme du Croisier*. Un duel eut lieu entre du Croisier et Victurnien. Le hasard des armes fut pour l'ancien fournisseur, qui blessa dangereusement le jeune comte et maintint ses dires. La lutte entre les deux partis fut encore envenimée par cette affaire que les Libéraux remettaient sur le tapis à tout propos. Du Croisier, toujours repoussé aux Élections, ne voyait aucune chance de faire épouser sa nièce au jeune comte, surtout après son duel.

Un mois après la confirmation du jugement en Cour royale, Chesnel, épuisé par cette lutte horrible où ses forces morales et physiques furent ébranlées, mourut dans son triomphe comme un vieux chien fidèle qui a reçu les défenses d'un marcassin dans le ventre. Il mourut aussi heureux qu'il pouvait l'être, en laissant la Maison quasi-ruinée et le jeune homme dans la misère, perdu d'ennui, sans aucune chance d'établissement. Cette cruelle pensée, jointe à son abattement, acheva sans doute le pauvre vieillard. Au milieu de tant de ruines, accablé par tant de chagrins, il reçut une grande consolation : le vieux marquis, sollicité par sa sœur, lui rendit toute son amitié. Ce grand personnage vint dans la petite maison de la rue du Bercaïl, il s'assit au chevet du lit de son vieux serviteur, dont tous les sacrifices lui étaient inconnus. Chesnel se dressa sur son séant, et récita le cantique de Siméon, le marquis lui permit de se faire enterrer dans la chapelle du château, le corps en travers, et au bas de la fosse où ce quasi-dernier d'Esgrignon devait reposer lui-même.

Ainsi mourut l'un des derniers représentants

de cette belle et grande domesticité, mot que l'on prend souvent en mauvaise part, et auquel nous donnons ici sa signification réelle en lui faisant exprimer l'attachement féodal du serviteur au maître. Ce sentiment, qui n'existait plus qu'au fond de la province et chez quelques vieux serviteurs de la royauté, honorait également et la Noblesse qui inspirait de semblables affections, et la Bourgeoisie qui les concevait. Ce noble et magnifique dévouement est impossible aujourd'hui. Les maisons nobles n'ont plus de serviteurs, de même qu'il n'y a plus de Roi de France ni de pairs héréditaires, ni de biens immuablement fixés dans les maisons historiques pour en perpétuer les splendeurs nationales. Chesnel n'était pas seulement un de ces grands hommes inconnus de la vie privée, il était donc aussi une grande chose. La continuité de ses sacrifices ne lui donne-t-elle pas je ne sais quoi de grave et de sublime ? ne dépasse-t-elle pas l'héroïsme de la bienfaisance, qui est toujours un effort momentané ? La vertu de Chesnel appartient essentiellement aux classes placées entre les misères du peuple et les grandeurs de

l'aristocratie, et qui peuvent unir ainsi les modestes vertus du Bourgeois aux sublimes pensées du Noble, en les éclairant aux flambeaux d'une solide instruction.

Victurnien, jugé défavorablement à la cour, n'y pouvait plus trouver ni fille riche, ni emploi. Le Roi se refusa constamment à donner la pairie aux d'Esgrignon, seule faveur qui pût tirer Victurnien de la misère. Du vivant de son père, il était impossible de marier le jeune comte avec une héritière bourgeoise, il dut vivre mesquinement dans la maison paternelle avec les souvenirs de ses deux années de splendeur parisienne et d'amour aristocratique. Triste et morne, il végétait entre son père au désespoir, qui attribuait à une maladie de langueur l'état où il voyait son fils, et sa tante dévorée de chagrin. Chesnel n'était plus là. Le marquis mourut en 1830, après avoir vu le Roi Charles X passant à Nonancourt où ce grand d'Esgrignon alla, suivi de la noblesse valide du *Cabinet des Antiques*, lui rendre ses devoirs et se joindre au maigre cortège de la monarchie vaincue. Acte de courage qui semblera tout simple aujourd'hui, mais que

l'enthousiasme de la Révolte rendit alors sublime !

– Les Gaulois triomphent ! fut le dernier mot du marquis.

La victoire de du Croisier fut alors complète, car le nouveau marquis d'Esgrignon, huit jours après la mort de son vieux père, accepta mademoiselle Duval pour femme, elle avait trois millions de dot, du Croisier et sa femme assuraient leur fortune à mademoiselle Duval au contrat. Du Croisier dit, pendant la cérémonie du mariage, que la maison d'Esgrignon était la plus honorable de toutes les maisons nobles de France. Vous voyez tous les hivers le marquis d'Esgrignon, qui doit réunir un jour plus de cent mille écus de rente, à Paris où il mène la joyeuse vie des garçons, n'ayant plus des grands seigneurs d'autrefois que son indifférence pour sa femme, de laquelle il n'a nul souci.

– Quant à mademoiselle d'Esgrignon, disait Émile Blondet à qui l'on doit les détails de cette aventure, si elle ne ressemble plus à la céleste figure entrevue pendant mon enfance, elle est

certes, à soixante-sept ans, la plus douloureuse et la plus intéressante figure du Cabinet des Antiques où elle trône encore. Je l'ai vue au dernier voyage que je fis dans mon pays, pour y aller chercher les papiers nécessaires à mon mariage. Quand mon père apprit que j'épousais, il demeura stupéfait, il ne retrouva la parole qu'au moment où je lui dis que j'étais Préfet. – Tu es né préfet ! me répondit-il en souriant. En faisant un tour par la ville, je rencontrai mademoiselle Armande qui m'apparut plus grande que jamais ! Il m'a semblé voir Marius sur les ruines de Carthage. Ne survit-elle pas à ses religions, à ses croyances détruites ? elle ne croit plus qu'en Dieu. Habituellement triste, muette, elle ne conserve, de son ancienne beauté, que des yeux d'un éclat surnaturel. Quand je l'ai vue allant à la messe, son livre à la main, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'elle demande à Dieu de la retirer de ce monde.

Aux Jardies, juillet 1837.

Cet ouvrage est le 1100^e publié
dans la collection *À tous les vents*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.